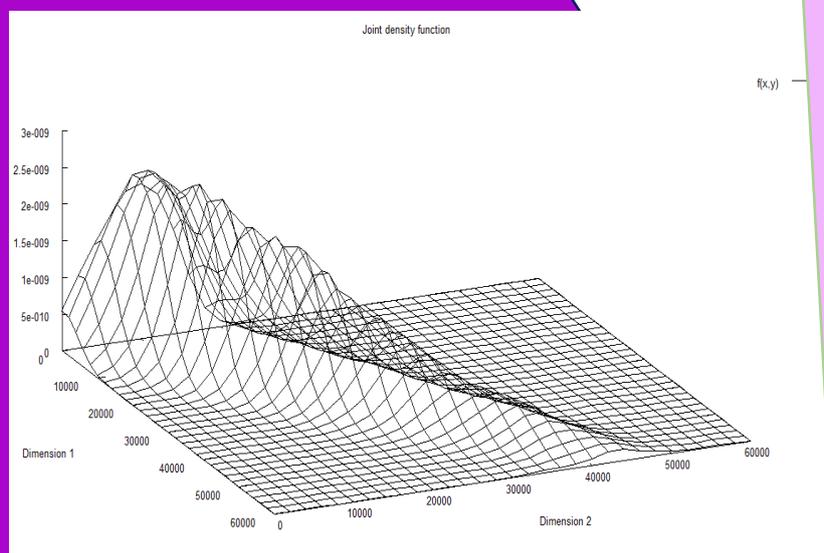




OBSERVATOIRE ECONOMIQUE

Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines
et de l'Artisanat du Cameroun

Rapport sur la situation économique du Cameroun en 2019



Une publication de l'Observatoire Economique de la Chambre de Commerce,
d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun

Octobre 2020

CHAMBRE DE COMMERCE, D'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT DU CAMEROUN

Rue de la Chambre de Commerce – Bonanjo – BP 4011 Douala

Tél : (237) 233 42 67 87 / 233 42 98 81 Fax : (237) 233 42 55 96

Email : siege@ccima.cm – Web : www.ccima.cm

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES	2
LISTE DES ILLUSTRATIONS	3
LISTE DES ABREVIATIONS	4
EDITORIAL	6
RESUME EXECUTIF	8
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL.....	8
II. EVOLUTION DE L'ECONOMIE DU CAMEROUN EN 2018.....	8
III. OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE	9
ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2019	10
I. ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE MONDIAL	11
II. CONJONCTURE REGIONALE ET SOUS-REGIONALE.....	20
1. AFRIQUE AUSTRALE.....	20
EVOLUTION DE L'ECONOMIE DU CAMEROUN EN 2019	22
I. PRODUCTION	23
II. DEMANDE NATIONALE	24
III. INFLATION.....	25
IV. LES FINANCES PUBLIQUES.....	28
V. LE COMMERCE EXTERIEUR	33
VI. MONNAIE ET CREDIT	38
OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE	46
POINT DE REFLEXION	58
« ZLECAF : DEFIS, OPPORTUNITES ET PERSPECTIVES »	58
ANNEXE : LA CCIMA EN ACTION EN 2019	72
BIBLIOGRAPHIE	82
WEBOGRAPHIE	82
COMITE DE REDACTION	83

LISTE DES ILLUSTRATIONS

Liste des tableaux

Tableau 1: Perspectives économiques mondiales	13
Tableau 2: Evolution en pourcentage du Volume du commerce des marchandises	15
Tableau 3: Evolution des indices* des prix des matières premières énergétiques (MP) et des prix de certaines de ces MP	17
Tableau 4: Evolution des indices* des prix des matières premières (MP) non énergétiques et des prix de certaines de ces MP	17
Tableau 5: Evolution de l'inflation mondiale.....	19
Tableau 6 : Ventilation du PIB par secteurs d'activités (évolutions des volumes en %).....	23
Tableau 7 : Le PIB et ses emplois, évolution des volumes en % (EVP) et contribution des emplois à la croissance réelle du PIB, en pourcentage (CECR)	25
Tableau 8 : Evolution annuelle de l'IPC par fonctions de consommation (base 100, en 2011)	26
Tableau 9 : Evolution annuelle de l'indice des prix des groupes secondaires de produits.....	27
Tableau 10 : Evolution annuelle des prix dans les chefs-lieux des régions.....	28
Tableau 11 : Recettes budgétaires en 2018 et 2019	30
Tableau 12 : Exécution globale du budget en dépenses (en milliards de FCFA)	32
Tableau 13 : Quelques chiffres clés du commerce extérieur du Cameroun (en milliard)	34
Tableau 14 : Tableau 5: Evolution des exportations de 2017 à 2019 (Q en millier de tonnes ; V, en millions de francs)	35
Tableau 15 : Evolution de la balance commerciale de quelques produits de 2017 à 2019 (en milliard)	37
Tableau 16 : Evolution des importations de 2017 à 2019 (Q en millions de tonnes ; V, en milliards)	37
Tableau 17 : Situation monétaire consolidée à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)	40
Tableau 18 : Dépôts par type de clientèle (en milliards)	41
Tableau 19 : Dépôts par maturité (en milliards de FCFA)	42
Tableau 20 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards de FCFA).....	42
Tableau 21 : Répartition des EMF agréés par catégorie.....	43
Tableau 22 : Evolution des dépôts des EMF (en milliards de FCFA)	43
Tableau 23 : Evolution de l'activité dans le secteur des assurances (en milliards de FCFA)	44
Tableau 24 : Situation des titres publics (en milliards)	44
Tableau 25 : Statistiques du marché des actions pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019	45
Tableau 26 : Statistiques du marché obligataire pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019	45
Tableau 27 : Principaux produits exportés par l'Afrique entre 2015 et 2019 (milliers de Dollar Américain)	59
Tableau 28 : Commerce de produits en Afrique (Unité : Dollar Américain milliers)	60

Liste des graphiques

Graphique 1 : Exportations et importations mondiales de marchandises, 2015T1-2019T4, Indice, 2015T1 = 100 et variation en pourcentage en glissement annuel.....	15
Graphique 2 : Croissance des exportations de services commerciaux en valeur par catégorie, 2015-2019.....	16
Graphique 3 : Evolution des taux de croissance des pays de la CEMAC	21
Graphique 4 : Evolution du poids des composantes des ressources budgétaires en 2018 et 2019.....	29
Graphique 5 : Poids des composantes des recettes internes en 2019	29
Graphique 6 : Poids des composantes des charges budgétaires en 2019	31
Graphique 7 : Poids des composantes des dépenses courantes en 2019	31
Graphique 8 : Opinion des chefs d'entreprises sur les l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2019	47
Graphique 9 : Opinion des chefs d'entreprises sur les l'évolution de leur chiffre d'affaires, par taille, en 2019	48
Graphique 10 : Opinion des chefs d'entreprises sur les l'évolution de leur chiffre d'affaires, par secteur d'activité, en 2019	48
Graphique 11 : Appréciation des conditions d'approvisionnements par les chefs d'entreprises en 2019	49
Graphique 12 : Appréciation des conditions d'approvisionnements par les chefs d'entreprises, par taille, en 2019.....	49
Graphique 13 : Appréciation des conditions d'approvisionnements par les chefs d'entreprises, par secteur d'activité, en 2019	50
Graphique 14 : Opinion des chefs d'entreprises sur les prix de vente, en 2019	51
Graphique 15 : Opinion des chefs d'entreprises sur les prix de vente, par taille, en 2019	51
Graphique 16 : Opinion des chefs d'entreprises sur les prix de vente, par secteur d'activité, en 2019.....	52
Graphique 17 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs des salariés et de la masse salariale, en 2019	52
Graphique 18 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs des salariés et de la masse salariale, selon la taille, en 2019	53
Graphique 19 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs des salariés et de la masse salariale, par secteur d'activité, en 2019	53
Graphique 20 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de la trésorerie, par taille et par secteur d'activité, en 2019.....	54
Graphique 21 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des bénéfices en 2019.....	55
Graphique 22 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des bénéfices par secteur d'activités, en 2019.....	55
Graphique 23 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des bénéfices par taille, en 2019	56
Graphique 24 : Perception du climat des affaires par les chefs d'entreprises en 2019	56
Graphique 25 : Effet de l'Accord sur le revenu national	66
Graphique 26 : Variations du produit suite à la mise en œuvre de l'Accord	66
Graphique 27 : Effet de la mise en œuvre de la Zlecaf sur l'emploi.....	67

LISTE DES ABREVIATIONS

AEN	: Avoirs Extérieurs Nets
AFB	: Afriland First Bank
API	: Agence de Promotion des Investissements
ASEAN	: Association des Nations d'Asie du Sud-Est
BAD	: Banque Africaine de Développement
BEAC	: Banque des Etats de l'Afrique Centrale
BC-PME	: Banque Camerounaise des Petites et Moyennes Entreprises
BGFI	: Banque Gabonaise et Française Internationale
BICEC	: Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit
BMN	: Bureau de Mise à Niveau
BREXIT	: British Exit
BTP	: Bâtiments et Travaux Publics
CAM	: Centre d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA
CAN	: Coupe d'Afrique des Nations
CCA	: Crédit Communautaire d'Afrique
CCIMA	: Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun
CBC	: Commercial Bank of Cameroon
CEI	: Communauté d'Etats Indépendants
CEMAC	: Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CFC	: Crédit Foncier du Cameroun
CHAN	: Championnat d'Afrique des Nations
CIF	: Cameroon Investment Forum
CNUCED	: Conférence des Nations Unies pour le Commerce et le Développement
DGD	: Direction Générale des Douanes
DGB	: Direction Générale du Budget
DP	: Division de la Prévision
DSCE	: Document de Stratégies pour la Croissance et l'Emploi
DSX	: Douala Stock Exchange
EAU	: Emirats Arabes Unis
EMF	: Etablissement de Microfinance
ECMR	: Emprunt obligataire Etat du Cameroun
F2I	: Forum des Investisseurs Internationaux
FBCF	: Formation Brute de Capital Fixe
FMI	: Fonds Monétaire International
GE	: Grande Entreprise
INS	: Institut National de la Statistique
IPC	: Indice des prix à la consommation
ITC	: International Trade Centre
LFI	: Loi de Finances Initiale
LFR	: Loi de Finances Rectificative
ME	: Moyenne Entreprise
MEDIBAT	: Salon Méditerranéen du Bâtiment
MINFI	: Ministère des Finances
MP	: Matière Première
NOSO	: Nord-Ouest, Sud-Ouest
OMC	: Organisation Mondiale du Commerce
ONCC	: Office National du Cacao et du Café
PDI	: Plan d'Industrialisation
PE	: Petite Entreprise
PED	: Pays Emergents et en Développement
PEM	: Perspectives Economiques Mondiales
PME	: Petite et Moyenne Entreprise
PIB	: Produit Intérieur Brut
RDC	: République Démocratique du Congo
SCB	: Société Camerounaise des Banques
SCE	: Société Camerounaise d'Equipe

SGC : Société Générale du Cameroun
SONARA : Société Nationale de Raffinage
TPE : Très Petite Entreprise
UBA : United Bank of Cameroon
USA : United States of America

Editorial

Tirer profit de la Zone de Libre Echange Continentale Africaine(ZLECAf)

Les tensions politiques et commerciales perçues dans les relations bilatérales entre certains pays et groupes de pays ont pesé sur les échanges mondiaux et partant, sur la croissance économique en 2019. C'est la conséquence des velléités de repli protectionniste qui tendent à s'accroître pour faire face à la concurrence qu'a favorisé la libéralisation des échanges, en dépit des accords commerciaux renouvelés.

En Afrique, les pays fortement repliés sur eux-mêmes si l'on s'en tient aux statistiques sur le volume des échanges intra-africain, rament à contrecourant, puisqu'une bonne partie d'entre eux a plutôt décidé de s'ouvrir aux autres dans le cadre de la création et de l'implémentation d'une Zone de Libre Echange Continentale.

Cette décision, fondée sur les opportunités potentielles que donnerait le vaste marché créé à la faveur de l'entrée en vigueur de la Zone, interpelle tout de même les acteurs économiques en général, et ceux du Cameroun en particulier, qui ont ratifié l'accord courant 2019 : quelles actions doivent-ils mener pour que l'économie nationale en bénéficie réellement?

La réponse à cette question, assez triviale, mérite d'être rappelée, ce, d'autant que l'Accord devait entrer en vigueur en juillet 2020 : il faut rendre l'économie camerounaise compétitive ; il faut rendre les entreprises camerounaises et leurs produits compétitifs.

Ce rappel ne devrait plus sonner comme un slogan creux, alors que de plus en plus, l'on assiste à la libéralisation progressive de l'économie camerounaise, d'abord à l'Union Européenne, et ensuite, à l'Afrique et à l'Asie. Ce rappel devrait davantage sonner comme un appel à sortir de la torpeur dans laquelle bien d'acteurs économiques sont englués.

Pour mémoire, le Cameroun a été classé 123^{ème} sur 141 pays évalués en matière de compétitivité dans le rapport 2019 élaboré par le World Economic Forum sur la compétitivité. C'est dire le travail qu'il y a à faire pour se tailler des parts de marché dans l'espace d'échanges commun qui sera ouvert, tout en évitant d'en être évincé.

Les efforts pour améliorer la compétitivité prix et hors prix, incombent autant à l'Etat qu'au secteur privé. Tandis qu'il est indispensable que le travail d'amélioration de l'offre infrastructurelle et de l'architecture des affaires entamé par le Gouvernement, il y a près de dix ans se poursuive en s'intensifiant, les entreprises doivent repenser leur fonctionnement. Cela passe par la réduction des coûts de production directs certes, mais également, par l'augmentation de la productivité via l'usage d'outils techniques ou de procédés innovants.

En gros, il est indispensable que les entreprises redéfinissent leurs stratégies en tenant compte de cette nouvelle donne d'une part, et en s'investissant dans une démarche d'innovation d'autre part.

Le Gouvernement quant à lui, pourrait aider au soutien de l'innovation, notamment en élargissant son offre d'outils d'appui à l'innovation et infrastructurel de communication.

En attendant janvier 2021, période à laquelle l'on devrait assister à la première vague de démantèlement, il serait souhaitable que chaque opérateur économique joue sa partition pour que l'entrée du Cameroun dans la Zone de Libre Echange Continentale Africaine ne soit pas un échec.

Pour ce qui est de l'Institution Consulaire, elle ne ménagera aucun effort pour fournir aux entreprises camerounaises les meilleurs outils d'aide à leurs décisions stratégiques.

Le Président de la CCIMA

Honorable Christophe EKEN



RESUME EXECUTIF

I. Environnement économique international

Conjoncture économique internationale morose

L'activité économique mondiale a été moins reluisante en 2019, comparée à celle connue en 2018. En effet, le taux de croissance de la production mondiale s'est établi à 2,9% en 2019, contre 3,6% en 2018. Aussi, le taux de croissance du volume du commerce mondial a perdu 2,9 points par rapport à 2018 pour s'établir à 0,9% en 2019.

Dans ce contexte de conjoncture morose, les prix des matières premières énergétiques, notamment pétrolières, ont chuté de 10,2% en 2019 après une augmentation de 29,4% en 2018. Hors combustibles, les prix des produits de base ont enregistré une hausse de 0,8% en 2019, plus modérée qu'en 2018, où leur augmentation avait été de 1,3%.

II. Evolution de l'économie du Cameroun en 2018

Production et la demande nationale

L'année 2019 a été marquée par un repli de la croissance du fait du ralentissement de l'activité dans les secteurs primaire (2,8% après 5,1% en 2018) et tertiaire (3% après 4,4% en 2018). Cependant, on note sur la même année, une reprise vigoureuse du secteur secondaire dont la contribution à la croissance est la plus élevée depuis 2016.

Concernant la demande, l'on note qu'elle est restée soutenue par la consommation finale privée (contribution de 3 points à la croissance nationale), bien que les investissements se soient accélérés (passant de 7,8% en 2018 à 8,5% en 2019) et que les exportations aient repris (hausse de 5%).

Finances publiques

Le budget de l'exercice 2019 a été voté avec un déficit de 1,5% du produit intérieur brut (PIB). Les ressources budgétaires mobilisées s'élèvent à 5 054,8 milliards de FCFA pour une prévision de 5 401,0 milliards DE FCFA, soit un taux d'exécution de 93,6%. Quant aux dépenses exécutées en 2019, elles se sont établies à 5 189,5 milliards, soit un taux d'exécution de 95,9% par rapport à la loi de finances révisée.

Au terme de l'année, le solde budgétaire est de -786,8 milliards, soit -3,5% du PIB contre une prévision de -1,5%. La non-atteinte de l'objectif pourrait s'expliquer par des procédures dérogatoires, des insuffisances dans l'exécution du budget d'investissement public et des difficultés d'ordre technique liées à l'exécution du budget.

Commerce extérieur

En 2019, le déficit du solde des transactions s'est réduit de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2018 pour s'établir à 2,4% du PIB. Toutefois, le Cameroun s'insère de mieux en mieux dans l'économie mondiale. Aussi, le degré d'ouverture est sur une tendance haussière depuis 2017, passant ainsi de 12,1% à 12,8% en 2018 puis à 14% en 2019.

Par ailleurs, la même année, le déficit commercial du Cameroun s'est aggravé de 255,1 milliards pour s'établir à 1 547,9 milliards. Hors pétrole brut, il est plus important et atteint 2 327,5 milliards.

Monnaie

Au 31 décembre 2019, et en glissement annuel, la masse monétaire a progressé de 6,9% pour s'élever à 5 389,1 milliards. Sur la même période, les avoirs extérieurs nets (AEN) ont progressé de 13,9% pour s'établir à 2 361,1 milliards. Le crédit intérieur quant à lui est de 4 141,1 milliards à fin décembre 2019 et s'accroît de 6,7% par rapport au 31 décembre 2018.

En 2019, les dépôts augmentent de 9,6% par rapport à fin décembre 2018, pour s'établir à 4870 milliards de FCFA. L'offre de crédit au Cameroun reste l'apanage des banques, qui concentrent 99,06 % du total des financements enregistrés. A fin décembre 2019, le secteur bancaire camerounais a octroyé 3 664,6 milliards de FCFA de crédits à l'économie. Ce montant était de 3 596,9 milliards de de FCFA en 2018 soit une augmentation de 87,1 milliards de FCFA.

Inflation

L'indice des prix à la consommation des ménages a progressé de 2,5% en 2019, contre 1,1% en 2018. Cette tendance est soutenue par la progression des prix des boissons, des produits alimentaires et des hôtels et restaurants.

En 2019, l'inflation tant importée (2,2%, après +2,0% en 2018, du fait des dysfonctionnements dans la chaîne de distribution provoqués en partie par la crise des devises) que locale (2,6%, après +0,7%, qui résulterait de la contraction de l'offre en liaison avec la crise socio-économique dans le NOSO et les principaux bassins de production) s'accélèrent.

III. Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de l'activité

Globalement, l'activité en 2019 n'a pas été intense. Le climat des affaires aurait une nouvelle fois été défavorable dans l'ensemble à l'activité des opérateurs économiques des différents secteurs, lesquels anticipent une situation similaire en 2020. Aussi, les embauches n'ont pas été très dynamiques. Les chiffres d'affaires ont globalement baissé. La plupart des chefs d'entreprises jugent les conditions financières de difficiles. Les tensions de trésorerie sont imputables au ralentissement de l'activité, à la hausse des prix chez les fournisseurs ainsi qu'à l'insuffisance de la demande.

ENVIRONNEMENT ECONOMIQUE INTERNATIONAL EN 2019



I. Environnement économique mondial

L'activité économique mondiale a été moins reluisante en 2019, comparée à celle connue en 2018. Selon le FMI¹, la croissance de la production mondiale s'est repliée, passant de 3,6% en 2018 à 2,9% en 2019, et le volume du commerce mondial a nettement diminué, partant d'un taux de croissance de 3,8% en 2018, pour se retrouver à 0,9% en 2019.

Reflétant cette conjoncture morose, les prix des matières premières énergétiques, notamment pétrolières, ont chuté de -10,2% en 2019 après une augmentation de 29,4% en 2018. Hors combustibles, les prix des produits de base ont enregistré une hausse de 0,8% en 2019, plus modérée qu'en 2018, où leur augmentation avait été 1,3%.

Sous ces conditions, la hausse des prix à la consommation est également restée modérée.

1. Production mondiale

Le ralentissement de la croissance de la production mondiale en 2019 tel qu'observé dans le tableau y relatif, révèle celui des deux principaux groupes de pays que sont : les pays développés et les pays émergents ou en développement.

En 2020, les perspectives de croissance du FMI datées de juin 2020, n'augurent rien de meilleur. L'apparition puis la propagation rapide du coronavirus dès mars 2020, a, en effet, poussé à l'arrêt de nombreuses activités, les populations ayant été confinées dans de nombreux pays, pendant près d'un trimestre. Dans ce contexte de préservation sanitaire, il est estimé une chute de la production mondiale de 4,9%.

1.1. Pays avancés

Dans les pays avancés, la croissance du PIB est passée de 2,2% en 2018, à 1,7% en 2019. Cette baisse de croissance est la résultante de celle qu'a connue la quasi-totalité des pays de ce groupe, au premier rang desquels, les Etats-Unis.

Dans le pays suscité, la croissance de la production perd 0,6 point de pourcentage pour s'établir à 2,3% en 2019, pénalisée par la contribution négative du commerce extérieur dans un contexte d'affaiblissement de la croissance intérieure.

Dans la zone euro, l'évolution de la croissance a également été moins forte en 2019, avec un taux de 1,3%, après 1,9% en 2018. Cette évolution, qui cache de grandes disparités entre les pays de la zone, est liée à une baisse de la demande globale et aux difficultés du secteur manufacturier, dans un contexte d'incertitudes quant à l'issue d'un Brexit avec ou sans accord.

Aussi, en Allemagne, la croissance a nettement ralenti d'une année à l'autre (1,5% en 2018, puis, 0,6% en 2019), du fait de la contreperformance du secteur manufacturier. En Italie, la baisse toute aussi importante de la croissance de la production a été de plus faible amplitude (0,3% en 2019, après 0,8% en 2018). En France et en Espagne, la croissance a connu de légers replis partant respectivement de 1,8% et 2,4% en 2018, à 1,5% et 2% en 2019.

L'activité économique des autres grands pays développés a été meilleure dans l'ensemble en 2019. Mis à part le Canada qui a également enregistré une baisse de croissance de 0,3 point en 2019 après 2% en 2018, le Royaume-Uni et le Japon ont connu une légère embellie de leur activité. En

¹ FMI, Perspectives de l'économie mondiale, juin 2020.

effet, la croissance du premier pays suscitée a gagné 0,1 point de pourcentage d'une année à l'autre, tandis que celle du second en a pris 0,3 pour afficher 0,7% en 2019.

Le taux de croissance des pays avancés restants, pris dans leur globalité, est de 1,7% en 2019, soit 1 point de pourcentage en moins qu'en 2018.

Du fait de la pandémie liée à l'apparition du Coronavirus, l'activité économique des pays avancés devrait fortement se contracter en 2020 (-8%), comme dans les principaux pays de ce type. Aux Etats-Unis la production perdrait 8% de sa valeur en 2019, et dans la zone Euro, -10,2%. Au Japon, au Royaume-Uni et au Canada, le PIB reculerait respectivement de 5,8%, 10,2% et 8,4%, avant de repartir en 2021.

1.2. Pays émergents ou en développement

Le groupe des pays émergents et en développement n'a pareillement pas connu une activité économique plus dynamique en 2019, si l'on se base sur les taux de croissance enregistrés par les pays ou différents sous-groupes de pays qui le constituent. En effet, après avoir cru de 4,5% en 2018, la production de ce groupe de pays n'a pu évoluer que de 3,7% en 2019, entraîné par le ralentissement net des pays d'Asie, d'Europe d'Amérique Latine et du Moyen Orient de ce groupe. En Afrique subsaharienne, la croissance a relativement stagné sur la période.

En filigrane, la baisse du rythme de croissance observée en Chine et en Inde a influé sur la croissance de la production dans le sous-groupe des pays émergents et en développement d'Asie. En Chine, la croissance du PIB est passée de 6,7% en 2018 à 6,1% en 2019, pénalisée par la baisse de la demande intérieure et des exportations, dans un contexte de guerre commerciale avec les USA. Et, en Inde, l'activité a nettement ralenti comme en témoigne le taux de croissance de la production parti de 6,1% en 2018 à 4,2% en 2019.

Le reste des pays d'Asie de ce groupe n'a pas fait mieux en terme de dynamique de la croissance entre les deux périodes : en 2018, la croissance de leur production était de 5,3% tandis qu'en 2019, elle perd 0,4 point pour s'établir 4,9%.

Dans les pays émergents et en développement d'Europe, où la production n'a pu évoluer que de 2,1% en 2019 loin derrière les 3,2% enregistrés en 2018, la perte de vigueur de l'activité économique Russie est frappante. Dans ce pays, l'on a noté une telle diminution du rythme de croissance qu'en 2019, la production n'a pu croître que 1,3%, après 2,5% en 2018.

En Amérique Latine, c'est la contraction de la production du Mexique qui plombe les efforts modestes de la zone qui enregistre, somme toute, une quasi-stagnation de son produit (+0,1%) en 2019. De fait, le Mexique enregistre une croissance du PIB négative (-0,3%) en 2019, alors qu'il y a un an, le PIB avait cru de 2,2%. La croissance de la production brésilienne quant à elle, garde presque le même rythme d'une année à l'autre (+1,3% en 2018, puis +1,1% en 2019).

Par ailleurs, l'Arabie saoudite dont l'économie est fortement dépendante du pétrole, n'a pas connu une augmentation substantielle de sa production en 2019, puisque la comptabilité nationale révèle un taux de croissance de 0,3% en 2019 loin derrière les 2,4% de croissance obtenus en 2018.

A l'opposé, le rythme de croissance du PIB de l'Afrique subsaharienne s'est pratiquement maintenu entre 2018 et 2019, ne décélérant que 0,1% pour s'établir à 3,1% en 2019. Les deux grands pays de ce sous-groupe ont connu une évolution divergente : alors que la croissance du PIB nigérian a été plus forte (+ 2,2% en 2019, après 1,9% en 2018), celle de l'Afrique du Sud a considérablement diminué (0,8% en 2018, puis 0,2% en 2019).

En 2020, les pays de ce groupe, pris dans leur ensemble, devraient enregistrer un taux de croissance négatif (-3%), à cause de l'arrêt d'activités imposé par les mesures sanitaires décrétées par barrer la voie à la propagation du virus. Dans ce groupe, seule la production chinoise ne devrait que légèrement évoluer (+1% environ), malgré que le pays soit le premier pays touché par la pandémie liée à coronavirus.

Tableau 1: Perspectives économiques mondiales

	2018	2019e	2020p	2021p
Monde	3,0	2,9	-4,9	5,4
Économies avancées	2,2	1,7	-8	4,8
États-Unis	2,9	2,3	-8	4,5
Zone euro	1,9	1,3	-10,2	6
Allemagne	1,5	0,6	-7,8	5,4
France	1,8	1,5	-12,5	7,3
Italie	0,8	0,3	-12,8	6,3
Espagne	2,4	2	-12,8	6,3
Japon	0,3	0,7	-5,8	2,4
Royaume-Uni	1,3	1,4	-4,8	4,2
Marchés émergents et économies en développement (EMDE)	4,5	3,7	-3	5,9
Asie de l'Est et Pacifique	6,3	5,5	-0,8	7,4
Chine	6,7	6,1	1	8,2
Inde	6,1	4,2	-4,5	6
ASEAN-5	5,3	4,9	-2	6,2
Europe	3,2	2,1	-5,8	4,1
Russie	2,5	1,3	-6,6	4,1
Amérique latine et Caraïbes	1,1	0,1	-9,4	3,7
Brésil	1,3	1,1	-9,1	3,6
Mexique	2,2	-0,3	-10,5	3,3
Moyen-Orient et Asie Centrale	1,8	1	-4,7	3,3
Arabie saoudite	2,4	0,3	-6,8	3,1
Afrique subsaharienne	3,2	3,1	-3,2	3,4
Nigéria	1,9	2,2	-5,4	2,6
Afrique du Sud	0,8	0,2	-8	3,5
Autres éléments :				
Volume du commerce mondial (biens et services)	3,8	0,9	-11,9	8
Pays avancés	3,4	1,5	-11,9	8
Pays émergents et en développement	4,5	0,1	-9,4	9,4
Prix des matières premières				
Prix du pétrole	29,4	-10,2	-41,1	3,8
Indice des prix des produits non énergétiques	1,3	0,8	0,2	0,8

Source : FMI, PEM, juin 2020

2. Commerce mondial

Le commerce international a fortement ralenti en 2019 en raison des tensions sino-américaines. «Depuis l'élection de Donald Trump, les taxes américaines sur les importations ont crû de 5 points de pourcentage en moyenne, ce qui les amène au même niveau qu'à la fin des années 1970 », explique Georges Dib, économiste à Euler Hermes. De manière générale, l'environnement des échanges des biens et des services mondiaux a été marqué par la persistance des tensions commerciales apparues en 2018 et entretenues tout au long de l'année 2019. Comme

conséquence, l'on note la baisse drastique du rythme de croissance du volume des biens et services échangés à travers le monde. Quand en 2018, le volume des échanges avait progressé de 3,8%, en 2019, sa progression n'a été que 0,9%. Ce ralentissement a davantage affecté les économies les plus ouvertes et exposées aux échanges internationaux comme l'Allemagne, le Japon, la Corée du Sud, Singapour et Hong Kong.

Dans les deux grands groupes de pays, la tendance est la même. La croissance du volume des échanges de biens et services enregistrés dans le groupe des pays avancés a reculé en 2019, pour s'établir à 1,5%, contre 3,8% en 2018. Et, dans le groupe des pays émergents et en développement, l'on observe comme une stagnation du niveau des échanges en 2019 par rapport à 2018. De fait, le taux de croissance du volume des échanges captés par ce groupe de pays n'affiche que de 0,1% en 2019, après 4,5% en 2018, si l'on en croît les estimations du FMI.

En 2020, les prévisions font état d'une diminution de l'ordre de 11,9% du volume des échanges, la mobilité devant être plus réduite que d'habitude à cause de la pandémie de la COVID-19. La baisse du commerce mondial devrait être plus accentuée dans les pays développés (-13,4%) où le confinement est strict.

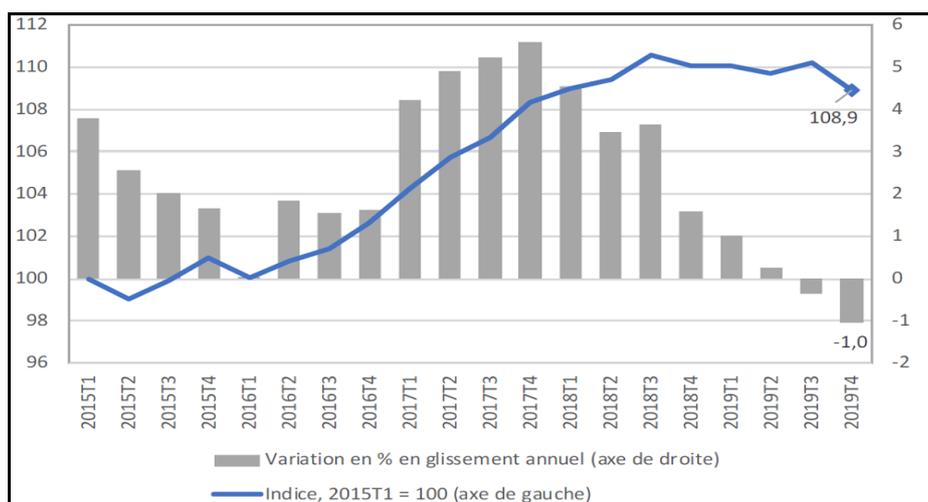


2.1. Commerce des marchandises

Selon l'Organisation Mondiale du Commerce (OMC)², c'est le commerce des marchandises qui a le plus pâti des tensions commerciales en 2019. En effet, ainsi que le montre la figure ci-après, le volume des échanges de marchandises a fortement diminué au second semestre de 2019, tant en glissement semestriel, qu'annuel.

² https://www.wto.org/french/news_f/pres20_f/pr855_f.htm

Graphique 1 : Exportations et importations mondiales de marchandises, 2015T1-2019T4, Indice, 2015T1 = 100 et variation en pourcentage en glissement annuel



Source : Secrétariat de l'OMC et CNUCED

Sur le plan régional, la baisse tant des exportations que des importations est plus marquée en Amérique du Sud et du centre où elles ont régressé tout le long de l'année.

Les importations de l'Amérique du nord et de l'Asie ont été moins importantes en 2019 par rapport à 2018 (-0,4% et -0,6% respectivement), et celles de l'Europe ont moins évolué sur la même période. Ainsi en est-il des exportations de l'Amérique du Nord, de l'Europe et de l'Asie, qui ont connu une évolution moins forte que l'année précédente.

En 2020, sous l'effet catalyseur de la réduction de la mobilité, le commerce international devrait davantage se contracter. Selon le scénario optimiste, la baisse en volume devrait être 12,9% et selon le scénario pessimiste que la crise sanitaire perdure tout le long de l'année 2020, de 31,9% comme l'indique le tableau 2 suivant.

Tableau 2: Evolution en pourcentage du Volume du commerce des marchandises

	Données historiques		Scénario optimiste		Scénario pessimiste	
	2018	2019	2020	2021	2020	2021
Volume du commerce mondial des marchandises²	2,9	-0,1	-12,9	21,3	-31,9	24,0
Exportations						
Amérique du Nord	3,8	1,0	-17,1	23,7	-40,9	19,3
Amérique du Sud et centrale	0,1	-2,2	-12,9	18,6	-31,3	14,3
Europe	2,0	0,1	-12,2	20,5	-32,8	22,7
Asie	3,7	0,9	-13,5	24,9	-36,2	36,1
Autres régions ³	0,7	-2,9	-8,0	8,6	-8,0	9,3
Importations						
Amérique du Nord	5,2	-0,4	-14,5	27,3	-33,8	29,5
Amérique du Sud et centrale	5,3	-2,1	-22,2	23,2	-43,8	19,5
Europe	1,5	0,5	-10,3	19,9	-28,9	24,5
Asie	4,9	-0,6	-11,8	23,1	-31,5	25,1
Autres régions ³	0,3	1,5	-10,0	13,6	-22,6	18,0

1 Les chiffres de 2020 et 2021 sont des projections ; 2. Moyenne des exportations et des importations ; 3. Les autres régions comprennent l'Afrique, le Moyen-Orient et la Communauté d'États indépendants (CEI), y compris les États membres associés et les anciens États membres.

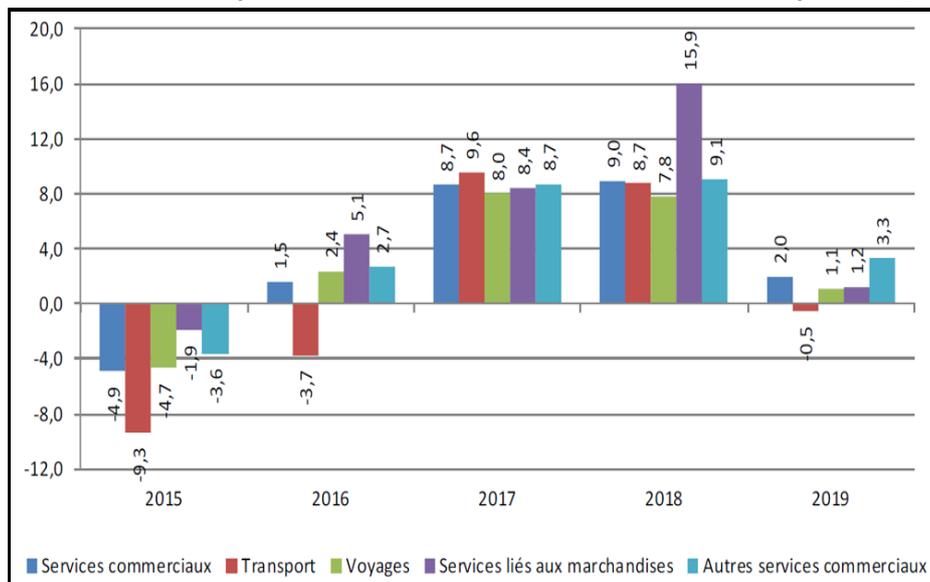
Source: Secrétariat de l'OMC pour le commerce et estimations consensuelles pour le PIB historique. Les projections du PIB sont basées sur des scénarios simulés au moyen du Modèle du commerce mondial de l'OMC

2.2. Commerce des services

Par rapport à 2018, l'évolution du volume des échanges des services a également été moins forte en 2019, entraînée par le fort ralentissement des exportations des services.

Tel qu'il apparaît dans le graphique ci-contre, les exportations des services commerciaux, surtout ceux des transports, ont suivi le trend annuel du commerce des marchandises. Pour le cas des échanges de services, le volume a même été moindre (-0,5%). Seul le taux de croissance du volume des échanges des « autres services commerciaux » a atteint la barre des 3% en 2019.

Graphique 2 : Croissance des exportations de services commerciaux en valeur par catégorie, 2015-2019



Source: Secrétariat de l'OMC, CNUCED et ITC.

3. Matières premières

En 2019, les prix des matières premières ont connu une évolution mitigée. Sur la période, l'indice des prix des matières premières énergétiques affiche une valeur moindre qu'en 2018, tandis que celui des prix des autres produits, est plus légèrement plus élevé. En 2020, on devrait observer la même tendance.

3.1. Prix des matières premières énergétiques

L'indice des prix des matières premières énergétiques calculé par le FMI est de 130,4 en 2019. En 2018 et en 2017, cet indice affichait 157,7 et 123,9 respectivement, ce qui dénote une dépréciation des prix desdites matières en 2019 par rapport à 2018.

En effet, le prix moyen spot du baril de Brent a été de 61,4 dollars en 2019, soit 7 dollars environ de moins qu'en 2018. De même, en 2019, le gaz naturel s'est négocié à un prix moyen moindre qu'en 2018, ainsi que l'indique le tableau 3 ci-dessous.

Tableau 3: Evolution des indices* des prix des matières premières énergétiques (MP) et des prix de certaines de ces MP

Spéculations	Unité	Valeur moyenne 2017 (a)	Valeur moyenne 2018 (b)	Valeur moyenne 2019 (c)	Variations (b)/(a)	Variations (c)/(b)
Indice MP énergétiques		123,9	157,7	130,4		
Brut pétrole	\$/bbl	52,8	68,9	61,4	30,49%	-10,89%
Gaz naturel (Pay- bas)	\$/mmbtu	5,7	7,9	4,4	38,60%	-44,30%
Gaz naturel (GNL Nord-Est Asie)	\$/mmbtu	7,2	9,8	5,4	36,11%	-44,90%
Gaz naturel (Henry Hub)	\$/mmbtu	3	3,2	2,6	6,67%	-18,75%

*Pour les indices, la base est 2016.

Source : FMP, nos calculs

3.2. Prix des matières premières non énergétiques

L'évolution de l'indice des prix des matières premières non énergétiques indique une appréciation d'amplitude moindre en 2019, comparée à celle observée en 2018. De fait, alors que l'indice des prix de ces matières premières pointait à 107,8 en 2018, après 106,4 en 2017, en 2019, celui-ci est de 108,7. Cette légère évolution cache toutefois, des disparités entre différents groupes de produits.

Tel que présenté dans le tableau 4 suivant, alors que l'indice des prix des produits comestibles a perdu de sa valeur sous l'effet d'une baisse combinée des prix des nourritures et des boissons, celui des produits industriels s'est légèrement apprécié en 2019, la baisse de l'indice des matières premières agricoles ayant freiné la hausse des prix des métaux.

S'agissant des produits qui font l'objet d'échanges entre le Cameroun et ses partenaires, le tableau est également mitigé.

Le café arabica s'est sensiblement négocié, au même prix qu'en 2018 ; les bois bruts sciés ont perdu de leur valeur alors que les billes se sont appréciées ; le coton a été vendu à 77,9 cents en 2019 tandis qu'en 2018, c'était à 91,4 cents ; et, l'unité de caoutchouc a coûté plus cher en 2019 qu'en 2018.

Tableau 4: Evolution des indices* des prix des matières premières (MP) non énergétiques et des prix de certaines de ces MP

Spéculations	Unité	Valeur moyenne 2017 (a)	Valeur moyenne 2018 (b)	Valeur moyenne 2019 (c)	Variations (b)/(a)	Variations (c)/(b)
Indice des prix MP non énergétiques		106,4	107,8	108,7		
Indice MP comestibles		103,1	101,3	98,2		
Nourriture		103,8	102,5	99,4		
Boissons		95,3	87,5	84,2		
Indice MP industrielles		117,4	123,8	125,6		
Agricoles		105,2	107,3	101,5		
Métaux		122,2	130,3	135,1		
Café Arabica	cts/kg	124,4	137,4	137,5	10,45%	0,07%
Café Robusta	cts/kg	104,1	88,3	80,3	-15,18%	-9,06%
Bois bruts sciés	\$/M3	702,1	7027,9	695,9	900,98%	-90,10%
Bois bruts en billes	\$/M3	265,4	269,7	273,1	1,62%	1,26%
Coton	cts/lb	83,6	91,4	77,9	9,33%	-14,77%
Caoutchouc	cts/lb	90,8	70,4	74,8	-22,47%	6,25%

*Pour les indices, la base est 2016. - Source : FMP, nos calculs.

³ <https://www.imf.org/en/Research/commodity-prices>

⁴ <https://www.imf.org/en/Research/commodity-prices>



4. Inflation

L'inflation mondiale, mesurée par l'indice des prix à la consommation, a refreiné en 2019, avec un taux de 3,5%, contre 3,6% en 2018. Cette situation est surtout imputable à son recul dans presque tous les pays avancés où son taux n'a pas dépassé la barre de 1,5%. Dans les pays émergents par contre, le taux d'inflation en 2019 a augmenté par rapport à 2018, passant de 4,7% en 2018 à environ 5% en 2019.

4.1. Inflation dans les pays développés

Le taux d'inflation des pays développés reflète la tendance des mouvements des prix observés dans la majorité des pays du groupe. Dans les pays avancés majeurs, les prix ont évolué de 1,4% en 2019, contre 2% environ en 2018. Dans les autres pays du groupe, les prix ont progressé d'environ 1% en 2019, tandis qu'en 2018, ils avaient progressé de 1,5%.

Les pays avancés de la zone euro ont connu le même mouvement : une baisse de l'inflation avec un taux de 1,1% alors qu'en 2018 ce taux était de 1,7%. Pareillement, les prix à la consommation dans l'Union Européenne prise dans son ensemble n'ont également pas évolué au même rythme qu'en 2018 où leur progression était de 1,8%. En 2019 en effet, l'inflation dans l'Union Européenne n'a été que 1,4%.

4.2. Inflation dans les pays émergents et en développement

Le taux d'inflation de l'ensemble des pays émergents en développement en 2019 cache de fortes disparités. Dans les pays émergents et en développement d'Asie, il est passé de 2,6% en 2018, à 3,2% en 2019. Par contre, l'inflation des pays d'Europe de ce groupe est restée forte : en 2019, elle affiche un taux de 6,5%, après 6,1% en 2018. En Amérique Latine, la progression est nette, avec un taux passé de 6,1% en 2018 à 7,1% en 2019, du fait des crises sociales qu'ont connu les pays de ce groupe.

Par ailleurs, quoique restée à des niveaux élevés, l'inflation des pays de l'Afrique Subsaharienne est sensiblement restée la même (+8,3%) en 2018 et 2019. Dans les pays d'Asie Centrale et du Moyen Orient de ce groupe, la fluctuation à la baisse des prix du pétrole a refreiné la croissance des prix à 8,4% en 2019, derrière le taux de 9,8% enregistré en 2018.

Tableau 5: Evolution de l'inflation mondiale

Groupes de pays	2017	2018	2019
Monde	3,204	3,616	3,559
Economies avancées	1,713	1,962	1,400
Zone Euro	1,538	1,755	1,196
Pays du G7	1,757	2,088	1,481
Autres économies avancés (A l' exclusion des deux précédents groupes)	1,531	1,579	1,091
Union Européenne	1,586	1,852	1,442
Pays émergents et en développement (PED)	4,273	4,777	5,049
PED d'Asie	2,426	2,648	3,244
PED d'Europe	5,375	6,139	6,512
ASEAN-5	3,105	2,862	2,133
Amérique Latine et Caraïbes	6,015	6,197	7,102
Moyen orient et Asie Centrale	6,722	9,863	8,475
Afrique subsaharienne	10,737	8,335	8,382

Source : index statistique des perspectives économiques mondiales d'Avril 2020, FMI,

II. Conjoncture régionale et sous-régionale

En 2019, la croissance africaine a été fortement impactée en 2019, par la baisse des cours des matières premières que la majorité des principaux pays exportent. Sous l'effet de cette conjoncture défavorable, la BAD⁵ estime que la croissance africaine aurait stagné à 3,4%, du fait des résultats inférieurs aux prévisions des pays tels que l'Afrique du Sud l'Algérie, l'Egypte et le Maroc.

1. Afrique australe

La croissance en Afrique Australe descendue à 0,7% en 2019 après 1,7% en 2018, a été impactée par la faible croissance enregistrée en Afrique du Sud, en Angola, en Namibie et au Zimbabwe dans un contexte où les aléas climatiques de grande amplitude (cyclones Idai et Kenneth) ont perturbé le train de vie des malawites, des mozambicains et des zambiens.

2. Afrique Occidentale

Selon les estimations, la croissance de l'Afrique de l'Ouest a progressé pour se situer à 3,7% en 2019 contre 3,4% en 2018. Cette amélioration est à mettre à l'actif de la vigoureuse activité constatée dans les deux principaux pays de cette zone que sont la Côte d'Ivoire et le Ghana. Portés par le dynamisme des secteurs pétroliers et agricoles, les taux de croissance de ces pays affichent 6,3% et 7,1% respectivement en 2019.

3. Afrique centrale

L'Afrique Centrale aurait aussi connu une augmentation de sa production annuelle en 2019. Selon les estimations, son taux de croissance s'est établi à 3,2% en 2019, malgré les incertitudes qui ont plané sur la transition en RDC. Notons qu'en 2018, le taux de croissance de la zone était de 2,7%.

4. Afrique orientale

L'Afrique Orientale est restée la plus dynamique de la région Afrique, avec un taux de croissance d'environ 5% en 2019. Le sursaut de croissance enregistré au Soudan du Sud après les accords de paix signés entre les parties belligérantes, serait en partie responsable de cette performance, vu qu'ils auraient permis de relancer la production pétrolière dans la zone.

5. Afrique du Nord

La détérioration de la situation sécuritaire en Lybie qui a impacté la production pétrolière et fait chuter la croissance économique du pays à 4% en 2019, après 7,8% en 2018, a également fait plonger la croissance économique nord-africaine au point de l'établir à 4,1% en 2019 selon les estimations. Cette situation a été accentuée par la contreperformance de l'Algérie, de l'Egypte et du Maroc.

⁵ BAD, Perspectives économiques en Afrique, janvier 2020

6. Conjoncture en zone CEMAC

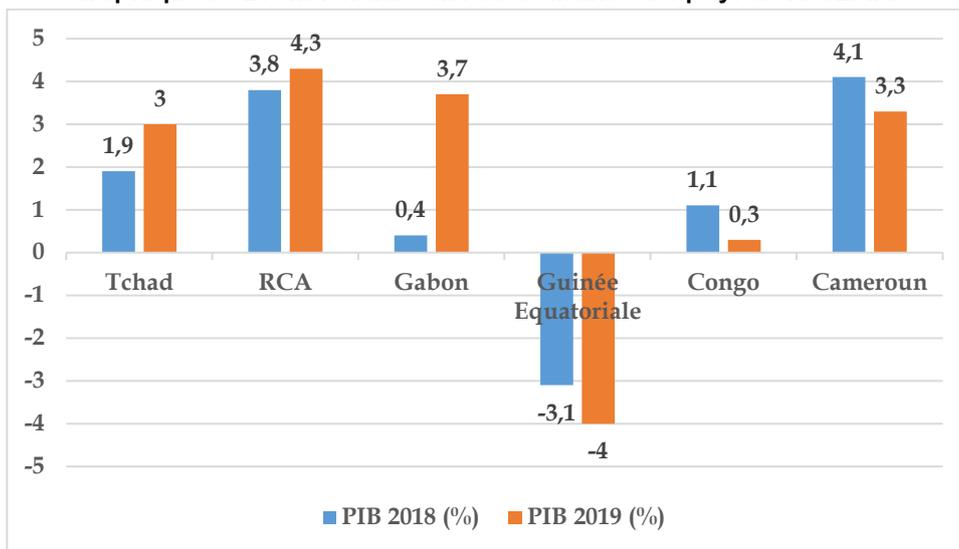
Pris dans leur ensemble, les pays de la zone CEMAC, auraient connu une légère augmentation du volume de leur activité en 2019. En effet, selon les estimations de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC)⁶, le taux de croissance du PIB de la CEMAC s'est établi à 2% en 2019 contre 1,8% un an plus tôt, propulsé par la croissance des activités du secteur pétrolier.

La croissance du secteur pétrolier est passée de 1,2% en 2018 à 2,1% en 2019, tandis que celle du secteur non pétrolier aurait juste évolué de 0,1% pour s'établir à 2%.

Du côté de la demande, la croissance dans la zone a été tirée par la demande extérieure nette et la consommation privée, avec des contributions de 2 et 1,2 points de pourcentage respectivement, tandis que du côté de l'offre, c'est le secteur primaire qui a davantage contribué à la croissance, à hauteur de 1,1 point.

Les performances des différents pays de la zone, reprises dans le graphique 3 ci-après, indiquent que le repli de l'activité économique que connaîtraient le Cameroun, le Congo et la Guinée Equatoriale serait compensé par la vigueur des économies centrafricaine, gabonaise, et tchadienne.

Graphique 3 : Evolution des taux de croissance des pays de la CEMAC



Source : BEAC, nos calculs

⁶ BEAC, rapport sur la politique monétaire, mars 2020

EVOLUTION DE L'ECONOMIE DU CAMEROUN EN 2019



En 2019, l'économie nationale a évolué dans un environnement international morose, caractérisé par le ralentissement de la croissance mondiale, des incertitudes sur les échanges et la baisse des prix des produits exportés notamment le pétrole brut. Sur le plan national, la persistance de l'insécurité dans certaines localités de l'Extrême-Nord à cause de la secte terroriste Boko Haram, de la crise sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest et l'incendie de la SONARA intervenue en fin mai 2019 ont également impacté négativement les activités économiques. C'est dans un tel contexte que le taux de croissance réel du PIB a ralenti pour s'établir à 3,7% en 2019 après 4,1% en 2018 (INS, 2020).

I. Production

Repli de la croissance ...

La croissance de 2019 s'est contractée du fait de la baisse du rythme de progression de l'activité observé dans les secteurs primaire (2,8% après 5,1% en 2018) et tertiaire (3% après 4,4% en 2018).

... du fait du ralentissement de l'activité dans les secteurs primaire ...

La baisse de la croissance dans le primaire (2,8% en 2019 après 5,1% en 2018) résulte principalement du ralentissement de l'activité de la branche « agriculture vivrière » (3,3% en 2019 après 5,1% en 2018) et de la baisse des activités dans la branche « sylviculture et exploitation forestière » (-2,7% en 2019 contre 7,3% en 2018).

... et le secteur tertiaire ...

Dans le secteur tertiaire, la baisse d'activité observée résulte de pratiquement toutes les branches. Toutefois, elle est plus marquante dans les branches « hébergement et restauration » (1,8% après 4,3%), « administration publique et sécurité sociale » (1,7% après 3,5%), « santé et action sociale » (2,7% après 5,3%) et « banques et organismes financiers » (6,2% après 10,2%).

... malgré le regain observé dans le secondaire

Cependant, le fait marquant est une reprise vigoureuse du secteur secondaire dont la contribution à la croissance est la plus élevée depuis 2016. Cette embellie dans le secondaire s'explique principalement par la bonne tenue de la branche « extraction d'hydrocarbures » qui enregistre une hausse de production de 8,5% en 2019, après trois années consécutives de baisses (2,7% en 2018).

Tableau 6 : Ventilation du PIB par secteurs d'activités (évolutions des volumes en %)

Libellé	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Secteur primaire	6,2	5,3	5,0	3,2	5,1	2,8
Agriculture	4,7	6,3	6,0	2,2	4,8	3,5
Élevage et chasse	5,7	7,2	4,3	4,7	4,4	5,5
Sylviculture et exploitation forestière	13,8	0,2	1,2	6,3	7,3	-2,7
Pêche et pisciculture	3,0	3,1	5,0	4,5	3,1	4,8
Secteur secondaire	5,5	9,6	3,6	1,3	3,1	4,9
Industries extractives	14,3	24,8	-3,4	-16,1	-2,6	8,4

Libellé	2014	2015	2016	2017	2018	2019
dont extraction d'hydrocarbures	14,4	24,8	-3,6	-16,4	-2,7	8,5
Industries Agro-alimentaires	1,9	1,9	5,7	7,5	4,0	2,5
Autres Industries manufacturières	0,4	4,0	4,4	5,6	3,3	5,4
Production et distribution d'électricité	12,6	8,9	3,3	5,9	1,2	0,3
Production et distribution d'eau et assainissement	4,0	10,0	-1,4	6,5	2,6	1,8
BTP	7,5	8,4	10,4	8,9	7,6	4,7
Secteur tertiaire	4,8	3,4	4,9	4,3	4,4	3,0
Commerce, réparation véhicules	6,4	3,5	5,6	4,5	5,1	4,2
Restaurants et hôtels	-2,1	2,2	6,6	5,3	4,3	1,8
Transports, entrepôts, communications	3,0	4,3	2,2	4,2	4,0	3,5
Informations et télécommunications	7,3	5,1	6,0	5,7	-2,3	3,9
Banques et organismes financiers	5,6	6,9	5,2	6,0	10,2	6,2
Administration publique, sécurité sociale	4,7	4,6	3,6	4,8	3,5	1,7
Education	6,4	4,3	6,0	4,2	3,5	3,6
Santé et action sociale	4,5	-2,9	0,8	3,5	5,3	2,7
Autres services	3,5	2,2	5,9	3,2	4,3	1,0
TOTAL DES VALEURS AJOUTEES	5,2	5,4	4,5	3,3	4,1	3,5
Impôts et taxes nets des Subventions	16,5	8,8	6,1	7,1	3,1	6,3
PIB	5,9	5,7	4,6	3,5	4,1	3,7

Source : INS, Comptes Nationaux – Mai 2020

II. Demande nationale

Une demande intérieure soutenue par la consommation finale privée et les investissements

La demande est restée soutenue par la consommation finale privée avec une contribution de 3 points à la croissance nationale en 2019, après 3,6 points en 2018. Les évolutions en volumes laissent observer une hausse de 4,5% des dépenses de consommation finale privée en 2019, soit un repli de 0,2 point par rapport à l'année précédente. Cette légère décélération du volume de consommation privée pourrait être mis en rapport avec l'inflation (2,5%) qui a atteint un niveau relativement élevé par rapport à la moyenne annuelle sur les 05 dernières années, sous l'effet de la flambée des prix des produits alimentaires et boissons non alcoolisées, des services d'hébergement et restaurants et d'articles d'habillement et chaussures.

Les dépenses d'investissement ont progressé, passant d'un taux de 7,8% en 2018 à 8,5% en 2019. Leur contribution à la croissance est de 2,3 points en augmentation de 0,2 point par rapport à 2018.

La composante privée de l'investissement ralentit (7,4% après 9,6%), tandis que les dépenses d'investissement public rebondissent (11,4% en 2019 contre -3,1% en 2018). Cette évolution s'explique d'une part par l'augmentation des dépenses d'investissement privé en matériels et appareils électrique, en matériels de transport et en meubles et d'autre part, par l'accroissement

des dépenses en capital de l'Etat en vue de l'achèvement des grands projets d'infrastructure, en particulier celles liées aux prochaines compétitions internationales de football.

Tableau 7 : Le PIB et ses emplois, évolution des volumes en % (EVP) et contribution des emplois à la croissance réelle du PIB, en pourcentage (CECR)

	2014		2015		2016		2017		2018		2019	
	EVP	CECR										
1. Dépense de Consommation Finale	5,1	4,2	5,2	4,2	3,3	2,7	3,3	2,6	4,6	3,6	4,1	3,3
dont privée	5,3	3,6	5,3	3,6	3,3	2,2	4,3	2,8	4,7	3,1	4,5	3,0
publique	4,3	0,6	4,7	0,6	3,2	0,4	-1,6	-0,2	3,9	0,5	1,8	0,2
2. FBCF	13,0	3,3	2,5	0,7	4,8	1,2	4,0	1,0	7,2	1,9	8,1	2,2
dont privée	15,6	3,1	3,3	0,7	2,3	0,5	6,7	1,4	9,6	2,0	7,4	1,7
publique	3,6	0,2	-0,6	0,0	15,2	0,8	-6,0	-0,3	-3,1	-0,2	11,4	0,5
3. Variation des stocks	-37,7	-0,2	-262,8	-0,8	-96,3	0,4	-395,1	0,1	368,8	0,2	68,7	0,1
4. INVESTISSEMENT (2+3)	12,0	3,1	-0,3	-0,1	6,5	1,7	4,2	1,1	7,8	2,1	8,5	2,3
5. Exportations nettes	19,1	-1,4	-18,7	1,5	-4,8	0,3	3,2	-0,2	28,7	-1,6	26,5	-1,9
6. Exportations	5,3	1,2	6,4	1,4	-0,6	-0,1	-1,6	-0,3	2,3	0,5	5,0	1,0
Exportations des biens	10,4	1,7	10,8	1,8	-4,4	-0,8	-5,0	-0,8	2,3	0,3	5,0	0,7
Exportations des services	-8,2	-0,5	-7,5	-0,4	13,6	0,6	9,2	0,5	2,4	0,1	4,9	0,3
7. Importations	8,6	2,6	-0,3	-0,1	-1,5	-0,4	-0,6	-0,2	8,1	2,1	10,6	2,8
Importations des biens	10,9	2,4	1,1	0,3	-2,0	-0,5	-3,8	-0,8	9,3	1,8	12,6	2,6
Importations des services	1,7	0,1	-5,2	-0,4	0,2	0,0	10,7	0,6	4,7	0,3	4,4	0,3
PIB (1+4+5)	5,9	5,9	5,7	5,7	4,6	4,6	3,5	3,5	4,1	4,1	3,7	3,7

Source : INS, Comptes Nationaux – Mai 2020

III. Inflation

L'indice des prix à la consommation des ménages progresse de 2,5%, après 1,1% en 2018, ...

En moyenne annuelle et tel qu'il ressort du tableau 14 ci-dessous, les prix à la consommation des ménages sont sur une tendance haussière depuis 2017. L'indice des prix à la consommation des ménages a en effet progressé de 2,5% en 2019, après 1,1% en 2018. Cette évolution est imputable aux prix des boissons alcoolisées et tabacs (+4,7%), des prix des produits alimentaires (+2,8%), des prix des boissons non alcoolisées (+3,6%), des prix pratiqués dans les restaurants et hôtels (+5,7%), ainsi qu'à la hausse des prix des articles d'habillement et chaussures (+2,9%).

...soutenu par la progression des prix des boissons et des produits alimentaires et, ...

La hausse des prix des produits alimentaires est soutenue par celle des prix des fruits (+10%), des légumes (+6,7%), du sucre, confiture, miel, chocolat et confiserie (+4,2%), des viandes (+3,5%) ainsi que par la hausse des prix des poissons et fruits de mer (+2,7%). Le renchérissement des prix des poissons et fruits de mer est principalement imputable aux poissons congelés (+9,8%).

Par ailleurs, la spéculation, résultant d'une demande intérieure plus élevée (avec les déplacés internes, les réfugiés nigériens et centrafricains) et des réexportations frauduleuses par voie terrestre en direction des marchés des pays voisins (Nigéria et du Tchad), a contribué au renchérissement des prix des céréales.

L'année 2019 a été particulièrement marquée par la flambée des prix des produits de grande consommation comme le riz, le maquereau congelé et de la viande de bœuf résultant en partie du dysfonctionnement relevé dans la chaîne de distribution conjugué aux spéculations des opérateurs qui profitent du durcissement des conditions de sortie des devises pour améliorer leurs bénéfices. Parallèlement, l'insécurité dans certaines zones de production vivrière (Nord-Ouest et Sud-Ouest) et les inondations dans l'Extrême-Nord, ont influencé négativement l'offre en produits vivriers tout en augmentant la demande de ces produits en milieu urbain du fait des populations qui se sont déplacées vers les villes.

... pour ceux des restaurants et des hôtels

Après les produits alimentaires, les restaurants et hôtels constituent la deuxième source d'inflation. Ils sont suivis par les articles d'habillement et chaussures (+2,8%) et les biens et services divers (+2,6%). La progression des prix des restaurants et hôtels provient essentiellement de celle des services de restaurants, cafés et établissements similaires (5,7%) ainsi que de celle des services d'hôtel et autres services d'hébergement (5,7%). La hausse des prix des articles d'habillement et chaussures résulte de l'accroissement des prix des articles d'habillement et de 3,5% des prix des articles chaussants.

Tableau 8 : Evolution annuelle de l'IPC par fonctions de consommation (base 100, en 2011)

Fonction de consommation	Année 2017 a	Année 2018 b	Année 2019 c	variation (en %) c/b
Produits alimentaires et boissons non alcooliques	111	112	115,6	2,9
Produits alimentaires	111	112	115,6	2,8
Boissons non alcoolisées	108,9	110	113,9	3,6
Boissons alcoolisées et tabacs	122	124	129,6	4,7
Articles d'habillement et chaussures	106,3	108	111,4	2,9
Logement, eau, gaz, électricité et autres combustibles	114,3	115	116,7	1,7
Meubles, articles de ménage et entretien courant du foyer	106,4	107	109,4	1,9
Santé	102	103	103,1	0,6
Transports	120,8	122	124	2,0
Communications	90	90	90,5	0,3
Loisirs et culture	103,6	105	105,8	1,2
Enseignement	113,9	115	116,7	1,2
Restaurants et hôtels	119,7	122	128,7	5,7
Biens et services divers	110,2	112	114,7	2,5

Source : INS – Mars 2020

L'inflation s'accélère en 2019

Le tableau 15 ci-après montre qu'en 2019, l'inflation importée et celle d'origine locale ont accéléré. En effet, les prix des biens importés ont progressé de 2,2%, après +2,0% en 2018 et ceux des biens locaux augmentent de 2,6%, après +0,7%.

La hausse des prix des produits importés résulterait des dysfonctionnements dans la chaîne de distribution, provoqués en partie par la crise de devises, accentués probablement par des actions spéculatives de certains acteurs en lien aux problèmes de sortie des devises.

La hausse des prix des produits locaux résulterait de la contraction de l'offre en liaison avec la crise socio-économique dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest, principaux bassins de production.

Les prix des biens du secteur primaire augmentent (+3,8% après +0,4% en 2018), tout comme ceux des biens du secteur secondaire (+1,6% après +1,5% en 2018) et des services (+2,1% après +1,2% en 2018). Les prix des biens du secteur primaire grimpent sous l'effet de la flambée des prix des produits frais (+4,6% après +1,6% en 2018).

Tableau 9 : Evolution annuelle de l'indice des prix des groupes secondaires de produits

Groupe secondaire de produits	Année.2017 a	Année 2018 b	Année 2019 c	variation (en %) c/b
Produits locaux	112,7	113,4	116,3	2,6
Produits importés	105,7	107,9	110,2	2,1
Energie	107,9	108,1	105,5	-2,4
<i>Produits pétroliers</i>	108	108,5	108,7	0,2
Produits frais	117	118,8	124,3	4,6
Hors produits frais et énergie	109,8	110,9	113,4	2,3
Primaire	115,3	115,7	120,1	3,8
Secondaire	105	106,6	108,3	1,6
Tertiaire	113,3	114,6	117	2,1
Durable	106,2	107,6	109,9	2,1
Non-durable	110,7	111,6	114,6	2,7
Semi-durable	105,8	107,5	110	2,3
Services	113,4	114,8	117,1	2,0

Source : INS Mars 2020

Sur le plan spatial, le taux d'inflation national est passé de 1,1% en 2018 à 2,5%. Cette accélération des prix est soutenue par l'évolution des prix à Bamenda (+4,8% après 1,1% en 2018), à Buea (3,4% après 2%), à Bafoussam (2,7% après 0,5%), à Ebolowa (2,6% après 0,5%), à Yaoundé (2,4% après 1,1%), à Douala (2,4% après 0,7%), à Ngaoundéré (2,3% après 1,3%) et à Garoua (1,7% après 1,6% en 2018).

Par contre, les prix ont décéléré à Bertoua (2% contre 2,8% en 2018) et ont été presque stable à Maroua (0,7% comme en 2018), ainsi qu'il peut être observé à la lecture du tableau 16 ci-contre.

Tableau 10 : Evolution annuelle des prix dans les chefs-lieux des régions

	Année 2018	Année 2019	Variation (en %)
	a	b	b/a
Yaoundé	111,9	114,5	2,3
Douala	111,7	114,4	2,4
Bafoussam	111,4	114,4	2,7
Bamenda	111,7	117	4,7
Garoua	111,6	113,5	1,7
Maroua	111,7	112,5	0,7
Ngaoundéré	110	112,5	2,3
Bertoua	115,7	118	2,0
Buea	114,9	118,8	3,4
Ebolowa	113,8	116,7	2,5
National	112,1	114,9	2,5

Source : INS Mars 2020

En perspective, décélération attendue de l'IPC en 2020

Les prix pourraient décélérer passant de 2,5% en 2019 à 2% en 2020. Les prix de certains produits importés augmenteraient probablement en 2020 du fait de l'application du droit d'accise de 5 à 50% sur certains produits tels les produits cosmétiques ou les cigarettes. Les pressions inflationnistes devraient être aussi alimentées par la demande publique, en liaison avec la CHAN 2020 et la CAN 2021.

Toutefois, les incitations diverses offertes par l'Etat aux entreprises désireuses de s'installer dans les zones économiquement sinistrées pourraient stimuler la production dans ces régions. Les droits de sortie prévus dans la Loi de finances 2020 et frappant certains produits locaux à l'exportation (riz, huile de palme brute, mil, sorgho, noix de cola, « Eru/Okok », etc.) freineront leur exportation afin d'assurer un meilleur approvisionnement des marchés locaux.

Sous l'hypothèse des conditions climatiques favorables, de l'amélioration de la situation sécuritaire dans les régions en crise et en l'absence d'autres chocs internes ou externes, l'inflation pourrait se replier autour de 2,0 % en 2020.

Par ailleurs, la situation sécuritaire dans les régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest pourrait peser sur la production agricole mais aussi perturber l'approvisionnement des marchés.

IV. Les Finances publiques

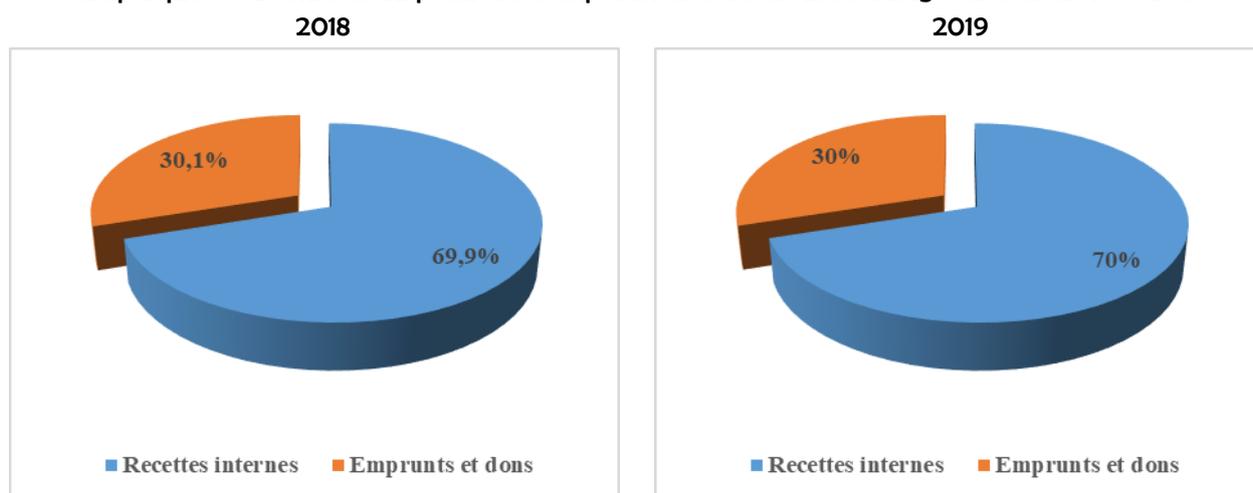
Le budget de l'exercice 2019 a été voté avec un objectif de déficit d'au plus 1,5% du produit intérieur brut (PIB). Au terme de l'année, le solde budgétaire est de -786,8 milliards de FCFA, soit -3,5% du PIB. La non-atteinte de l'objectif pourrait s'expliquer par des procédures dérogatoires et des dépenses urgentes et exceptionnelles engendrées par la crise sécuritaire dans le Nord-Ouest et le Sud-Ouest ainsi que dans l'Extrême-Nord.

4.1. Ressources budgétaires

Les ressources budgétaires mobilisées s'élèvent à 5 054,8 milliards de FCFA pour une prévision de 5 401,0 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 93,6%.

Les recettes internes mobilisées pèsent 70% des ressources budgétaires, après 69,9% en 2018.

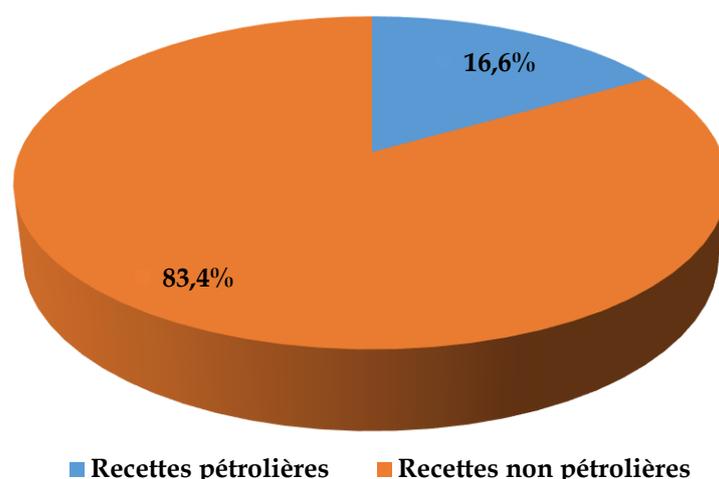
Graphique 4 : Evolution du poids des composantes des ressources budgétaires en 2018 et 2019



Source: MINFI /DGB Juin 2020

En s'établissant à 2 932,6 milliards, les recettes non pétrolières ont baissé de 3 milliards par rapport à l'exercice 2018. Par rapport à la loi de finances révisée, elles ont été exécutées à 87,8%.

Graphique 5 : Poids des composantes des recettes internes en 2019



Source: MINFI /DGB Juin 2020

Les recettes pétrolières ont été recouvrées à hauteur de 584,5 milliards de FCFA pour un objectif de 506,0 milliards de FCFA, soit un dépassement de 78,5 milliards de FCFA par rapport aux prévisions. Elles sont en hausse de 84,3 milliards de FCFA par rapport à l'année 2018. La bonne mobilisation des recettes pétrolières est attribuable à la bonne tenue des cours mondiaux du pétrole. Cette performance a permis d'atténuer la baisse des recettes non pétrolières dans les recettes propres de l'Etat.

Pour une prévision annuelle de 3 140,0, milliards de FCFA, les recettes fiscales ont été recouvrées à hauteur de 2 768,1 milliards de FCFA. Comparée aux réalisations de 2018, elles augmentent de 23,9 milliards de FCFA. Cette évolution est attribuable principalement à la bonne mobilisation des droits d'accises (+21,7 milliards de FCFA) et des recettes de l'impôt sur les revenus servis aux personnes domiciliées hors du Cameroun (+13,4 milliards de FCFA). Toutefois, la hausse a été

ralentie par les moindres performances des recettes de TVA, des droits et taxes à l'importation et la faible mobilisation des recettes du droit d'enregistrement et des timbres.

Les recettes non fiscales recouvrées sont de 164,5 milliards de FCFA, en baisse de 27,0 milliards de FCFA par rapport à l'exercice 2018, et de 35,5 milliards de FCFA par rapport à la prévision de 200,0 milliards de FCFA de la loi de finances rectificative.

Pour ce qui est des emprunts et dons, le montant recouvré est de 1 537,7 milliards de FCFA pour une prévision de 1 555,0 milliards, soit un taux d'exécution de 98,9%.

Tableau 11 : Recettes budgétaires en 2018 et 2019

RUBRIQUES	L.F.I 2019	L.F.R. 2019	Réalisation; 2018	Réalisation; 2019
A- RECETTES INTERNES	3 529,6	3 846,0	3 435,9	3 517,1
I- Recettes pétrolières;	450,0	506,0	500,3	584,5
1-Redevance SNH	358,5	414,5	413,3	471,5
2- IS pétrole	91,5	91,5	87,0	113,0
II- Recettes non pétrolières	3 079,6	3 340,0	2 935,6	2 932,6
1- Recettes fiscales	2 899,5	3 140,0	2 744,2	2 768,1
a- Recettes des impôts et taxes	2 058,0	2 190,0	1 940,9	1 947,7
dont - TVA	863,0	980,0	780,4	739,6
- IS non pétrole	350,0	360,0	354,9	345,5
- Droits d'accises	220,0	215,0	185,6	207,3
- Droits d'enreg.et timbre	123,6	117,5	111,6	122,6
- Taxe spéciale sur les produits pétroliers	135,0	130,0	127,5	128,7
b- Recettes douanières	841,5	950,0	803,2	820,4
dont - Droit de douane import.	376,4	355,9	353,8	345,2
- TVA import.	422,6	472,6	380,6	394,1
- Droits d'accises import.	12,8	57,0	16,7	33,8
- Droits de sortie	20,4	43,6	36,5	31,7
2- Recettes non fiscales	180,1	200,0	191,5	164,5
B- EMPRUNTS ET DONS	1 321,0	1 555,0	1 477,4	1 504,8
- Prêts projets	588,0	747,0	710,8	772,2
- Dons	79,0	100,0	86,7	133,3
- Prêts FMI	86,0	88,0	87,6	44,7
- Appuis budgétaires	243,0	270,0	282,5	183,3
- Emission des titres publics	260,0	350,0	302,0	334,2
- Emprunts bancaires	65,0	0,0	7,8	70,0
TOTAL RECETTES BUDGETAIRES	4 850,6	5 401,0	4 913,3	5 054,8

Sources : MINFI/DP/DGB, Rapport sur l'exécution du budget 2019, rendu public en juillet 2020

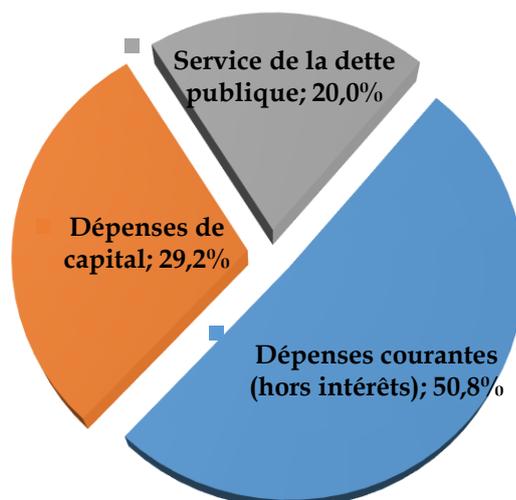
L.F.I. : Loi de Finances Initiale

L.F.R. : Loi de Finances Rectificative

4.2. Charges budgétaires

Les dépenses exécutées de l'année 2019 se sont établies à 5 189,5 milliards, soit un taux d'exécution de 95,9% par rapport à la loi de finances révisée.

Graphique 6 : Poids des composantes des charges budgétaires en 2019

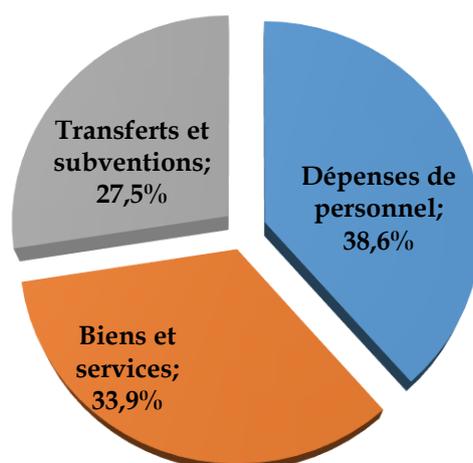


Source: MINFI /DGB Juin 2020

Le montant des dépenses courantes exécutées est de 2 636,2 milliards de FCFA pour une prévision de 2 551,1 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 103,3%. Ce taux intègre les dépenses des mouvements de crédits intervenus pour couvrir les dépenses urgentes et exceptionnelles liées au contexte sécuritaire du pays. Les dépenses courantes sont constituées :

- des dépenses de personnels qui s'élèvent à 1 016,9 milliards de FCFA, avec un taux d'exécution de 98,5% ;
- des dépenses de biens et services réalisées à hauteur de 894,5 milliards de FCFA, en dépassement de 60 milliards de FCFA par rapport à la loi de finances révisée;
- des transferts et subventions réalisés à 724,7 milliards de FCFA, pour une prévision de 684,8 milliards de FCFA.

Graphique 7 : Poids des composantes des dépenses courantes en 2019



Source: MINFI /DGB Juin 2020

Les dépenses de capital sont ressorties à 1 516,7 milliards de FCFA contre une prévision de 1 478,0 milliards de FCFA, en dépassement de 38,7 milliards de FCFA.

Les dépenses d'investissements sur ressources propres de l'Etat connaissent un taux d'exécution de 99,6%, soit un montant de 650,7 milliards de FCFA.

Les dépenses d'investissements sur financement extérieur s'élèvent à 822,7 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 106,2%.

Les dépenses au titre du service de la dette publique ont été ordonnancées à hauteur de 1 036,7 milliards de FCFA pour une dotation de 1 380,4 milliards de FCFA, soit un taux d'exécution de 75,1%. Les paiements effectués comprennent 536,2 milliards de FCFA au titre de la dette intérieure et 500,5 milliards de FCFA pour la dette extérieure.

Tableau 12 : Exécution globale du budget en dépenses (en milliards de FCFA)

Libellés	CP Initial a	CP Révisé (LFR et Décret d'avance) b	Ordonnancement global c	PEC comptable globale sur ordonnancement effectif d	Taux par rapport à l'ordonnancement c/b	Taux par rapport crédit de paiement d/b
A-DEPENSES COURANTES	2 465,5	2551,1	2 636,2	2 600,7	103,3%	101,9%
I - Dépenses de personnel	1 058,2	1032,2	1 016,9	1 016,9	98,5%	98,5%
Traitements (Salaires)		975,9	959,8	959,8	98,4%	98,4%
Autres dépenses de personnel		56,2	57,1	57,1	101,6%	101,6%
II - Biens et services	811,6	834,1	894,5	862,9	107,2%	103,5%
III - Transferts et subventions	595,7	684,8	724,7	720,9	105,8%	105,3%
Bourses et subventions		469,6	503,7	480,8	107,3%	102,4%
Transfert (Pensions y compris)		215,2	221,0	240,1	102,7%	111,6%
B-DEPENSES EN CAPITAL	1 327,6	1478,0	1 516,7	1 492,2	102,6%	101,0%
I - Dépenses d'investissement sur ressources internes	670,6	653,0	650,7	627,4	99,6%	96,1%
Administrations	542,7	528,2	506,7	483,4	95,9%	91,5%
Dépenses d'intervention	127,9	124,8	144,0	144,0	115,4%	115,4%
II - Participation	30,0	40,0	36,1	35,9	90,3%	89,8%
III - Réhabilitation / Restructuration	10,0	10,0	7,2	6,2	72,0%	62,0%
IV - Financement extérieur	617,0	775,0	822,7	822,7	106,2%	106,2%
C - DETTE PUBLIQUE	1 057,4	1390,4	1 036,7	1 033,9	75,1%	74,9%
I - Dette publique intérieure	596,4	839,4	536,2	533,4	63,9%	63,5%
Principal	445,0	710,0	415,5	412,6	58,5%	58,1%
Intérêts	51,4	48,0	54,7	54,8	114,0%	114,2%
Remboursement	100,0	81,4	66,0	66,0	81,1%	81,1%
Crédits TVA						
II - Dette publique extérieure	461,0	541,0	500,5	500,5	92,5%	92,5%
Principal	304,4	381,0	327,9	327,9	86,1%	86,1%
Intérêts	156,6	160,0	172,6	172,6	107,9%	107,9%
TOTAL (A+B+C)	4 850,5	5409,5	5 189,5	5 126,8	95,9%	94,8%

Source : MINFI/DGB, Rapport sur l'exécution du budget 2019

V. Le commerce extérieur

5.1. Evolution du commerce mondial

Au Cameroun, le guichet unique des opérations du commerce extérieur et Bolloré Transports & Logistics, ont signé un protocole d'accord visant l'amélioration de la compétitivité du transit au Cameroun et la facilitation des échanges commerciaux à travers la simplification des procédures relatives aux importations et aux exportations. Cette convention a pris effet le 17 septembre 2019 et a pour objet de créer un cadre permanent de collaboration entre les deux entités en vue de simplifier les opérations de transit et de dédouanement à travers la dématérialisation des procédures du commerce extérieur

En mars 2019, le ministre des Transports a signé à Dubaï, un accord de transport aérien entre le Cameroun et les Émirats Arabes Unis. Cet accord aérien est censé contribuer non seulement au développement de l'aviation civile, à travers l'établissement des services aériens entre les deux pays, mais aussi stimulera les échanges commerciaux avec la ville émiratie de Dubaï, gigantesque usine pour l'Afrique.



5.2. Evolution du solde des échanges extérieurs (ou de la capacité de réponse de l'offre camerounaise à la demande interne et externe)

En 2019, le déficit du solde des transactions s'est réduit de 0,1 point de pourcentage par rapport à 2018 pour s'établir à 2,4% du PIB. Des politiques plus restrictives ont contribué à réduire les déséquilibres extérieurs du Cameroun. Il en est de même de la hausse des exportations de pétrole et la stabilité globale des flux de capitaux. L'application stricte de la réglementation des changes sur les flux privés et le rapatriement des avoirs extérieurs des banques, conjugué aux appuis budgétaires des partenaires techniques et financiers, ont contribué à l'augmentation des réserves extérieures.

Le Cameroun s'insère de mieux en mieux dans l'économie mondiale. Le degré d'ouverture est sur une tendance haussière depuis 2017, passant ainsi de 12,1% à 12,8% en 2018 puis à 14% en 2019. La tendance pourrait se maintenir si les réformes conduites dans le cadre de la Zone de libre-échange continentale africaine sont couronnées de succès.

Toutefois, le solde de transactions courantes est déficitaire depuis 2009. Ce déficit résulte de l'aggravation des déficits de la balance des revenus, des services et surtout, de la balance des biens.

5.3. Balance des échanges de biens

La balance commerciale du Cameroun est structurellement déficitaire. En 2019, le déficit commercial s'est aggravé de 255,1 milliards pour s'établir à 1 547,9 milliards. Il s'était déjà détérioré de 120,5 milliards en 2018 par rapport à son niveau de 2017.

Hors pétrole brut, le déficit commercial est plus important ; il a atteint 2 327,5 milliards en 2019.

L'aggravation du déficit en 2019 s'explique par le fait que l'augmentation des exportations de 285,5 milliards n'a pas été suffisante pour compenser la hausse des importations de 540,6 milliards.

La profondeur du déficit de la balance commerciale s'explique par la structure des exportations (avec un poids important des produits bruts ou des matières premières). En effet, le poids des produits qui ont subi une première transformation dans les exportations en valeur, est sur une tendance baissière depuis 2017, passant de 24% en 2017 à 18% en 2019. Le taux de couverture des importations par les exportations est en-dessous 62% sur la période 2017-2019.

Toutes ces évolutions illustrent une perte de compétitivité de l'économie camerounaise dans la période sous-revue.

Toutefois, le taux d'exportation est sur une tendance haussière sur la période 2017-2019 et passe de 9,3% en 2017 à 10,6% en 2019.

Tableau 13 : Quelques chiffres clés du commerce extérieur du Cameroun (en milliard)

Rubrique	2017	2018	2019
Exportations	1 881,9	2 112,3	2 397,8
dont hors pétrole brut	1 137,5	1 250,0	1 398,3
Importations	3 054,3	3 405,2	3 945,7
dont hors pétrole brut	2 843,0	3 232,3	3 725,9
Balance commerciale	-1 172,3	-1 292,8	-1 547,9
dont hors pétrole brut	-1 705,5	-1 982,3	-2 327,5
Taux de couverture	61,6%	62,0%	60,8%
dont hors pétrole brut	40,0%	38,7%	37,5%
Echanges globaux	4 936,2	5 517,5	6 343,6
Degré d'ouverture ((X+M)/(2PIB))	12,1%	12,8%	14,0%
Taux d'exportation	9,3%	9,8%	10,6%
Taux de pénétration du marché intérieur	15,9%	16,9%	18,7%
PIB nominal	20 328,0	21 493,0	22 692,0

Source : MINFI/DGD et nos calculs

En 2019, la hausse des exportations de 13,5% s'explique par les ventes des huiles brutes de pétrole (+15,9%), du cacao brut en fèves (+23,8%), du gaz naturel liquéfié (+111,5%) et du beurre de cacao (+24,4%). La bonne conjoncture sur le marché des quatre produits a été ralentie par les exportations de carburants et lubrifiants (-39,1%) et des bois bruts (-29,2%).

Le gaz naturel liquéfié est devenu le 3^{ème} produit à l'exportation en 2019 (11% des exportations totales en valeur) après les huiles brutes de pétrole (41,7%) et le cacao brut en fèves (12%). Le beurre de cacao est le 7^{ème} produit à l'exportation en 2019.

La quantité de cacao brut exportée est sur une tendance baissière sur la période 2017-2019. Cette variation s'explique par le fait que l'activité de transformation locale des fèves de cacao gagne en intensité. Selon l'Office national du cacao et du café (ONCC), cette activité est évaluée en 2019 à un taux d'environ 32% sur l'ensemble de la production commercialisée du cacao durant la campagne. Cette performance est à mettre en liaison avec l'accroissement du nombre d'entreprises installées notamment l'arrivée de NeoIndustry à Kekem d'une capacité de transformation de 32 000 tonnes et Atlantic Cocoa Corporation (ACC, à Kribi) d'une capacité de 48 000 tonnes. Elle est surtout due à l'achat de nouveaux équipements par la Société industrielle des cacaos (Sic Cacaos).

Tableau 14 : Tableau 5: Evolution des exportations de 2017 à 2019 (Q en millier de tonnes ; V, en millions de francs)

Périodes Libellés	2017		2018		2019	
	Q	V	Q	V	Q	V
Bananes (y compris plantains)	275 717	36 413	217 177	34 180	184 342	24 296
Café	24 133	23 935	18 981	18 870	18 085	14 518
<i>dont café robusta</i>	22 273	21 027	17 765	17 116	17 217	13 319
Huile de palme	1 144	951	1 544	1 247	1 611	1 462
Sucreries sans cacao	2 918	4 290	2 790	4 021	2 624	3 603
Cacao brut en fèves	221 667	234 099	218 793	233 423	218 003	288 862
Pâte de cacao	23 425	41 094	26 653	40 661	27 577	44 167
Beurre de cacao	14 989	26 491	17 835	27 470	19 631	34 183
Chocolats et autres prép. à base de cacao	3 657	7 414	3 469	6 968	3 800	7 155
Préparations pour soupes et potages	3 565	5 378	3 356	4 875	5 042	7 312
Boissons gazeuses	2 051	583	4 415	1 812	9 066	4 362
Ciments	57 459	5 370	25 985	2 478	24 397	1 532
Huiles brutes de pétrole	3 488 042	744 485	2 904 295	862 299	3 811 088	999 485
Carburants et lubrifiants	244 013	64 088	176 511	53 050	75 131	32 319
Gaz naturel liquéfié			785 627	125 102	1 224 520	264 529
Produits de beauté ou de maquillage	1 505	3 063	1 677	3 126	2 327	4 037
Savons de ménage en morceaux	58 567	30 175	52 860	26 363	55 500	27 881
Caoutchouc brut	42 381	39 331	41 560	30 015	34 141	23 618
Bois et ouvrages en bois	1 507 959	293 209	1 718 185	307 036	1 512 285	280 022

Périodes	2017		2018		2019	
Libellés	Q	V	Q	V	Q	V
Bois brut (grumes)	1 017 971	113 789	096 775	121 210	878	85 797
Bois sciés	641 188	151 733	742 535	157 804	785	167 672
Feuilles de placage en bois	35 069	21 841	45 977	24 071	50 630	23 525
Coton brut	101 893	95 350	113 623	116 998	128 171	128 122
Bonbonnes, bouteilles et flacons	19 820	7 626	20 049	7 405	9 390	3 795
Barres en fer ou en aciers non alliés,	19 075	6 850	21 235	8 516	28 445	12 022
Aluminium brut	77 600	75 394	62 581	67 712	48 869	56 492
Tôles en aluminium	1 943	3 363	2 221	3 720	3 361	4 647
Total produit, transformé		451 413		437 277		432 563
Total général des exportations		1 881 935		2 112 338		2 397 827

Source : MINFI/DGD juin 2020



Le solde de la balance commerciale de certains principaux produits exportés par le Cameroun est positif sur la période 2017-2019. Le Cameroun vend plus qu'il importe les hydrocarbures, les huiles brutes de pétrole, les butanes liquéfiés, les savons et lessives, les bois et ouvrages en bois. Si l'excédent des hydrocarbures et des bois et ouvrages en bois s'est réduit par rapport à 2018, en revanche, il s'est amélioré pour les autres produits. Ces produits sont donc compétitifs, et le Cameroun dégage un avantage comparatif dans les huiles brutes de pétrole, les butanes liquéfiés et les bois et ouvrages en bois.

Par contre, la balance des « parfums et produits de beauté » est déficitaire sur la période 2017-2019.

Tableau 15 : Evolution de la balance commerciale de quelques produits de 2017 à 2019 (en milliard)

Libellé Produit	2017	2018	2019
Ciments	5,0	-5,4	1,1
Hydrocarbures	314,0	356,1	257,4
Huiles brutes de pétrole	533,2	689,5	779,6
Carburants et lubrifiants	-187,9	-420,3	31,5
Butanes liquéfiés	-31,3	80,5	230,9
Parfums et produits de beauté	-30,8	-30,1	-26,6
Savons et lessives	18,5	12,8	13,7
Bois et ouvrages en bois	290,5	304,6	276,5

Source : MINFI/DGD et nos calculs

Le taux de pénétration du marché intérieur est sur une tendance haussière sur la période 2017-2019. En 2019, il s'est amélioré de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2018, pour se situer à 18,7%.

Le poids des produits importés, destinés à la consommation finale des ménages, passe de 30,1% en 2017 à 25,9% en 2019. Cette tendance s'observe aussi pour la friperie, dont le poids dans les importations passe de 1,3% en 2018 à 1% en 2019. Le Cameroun a effectué des dépenses d'importation en produits agro-alimentaires à hauteur de 809,5 milliards en 2019, après 702,3 milliards en 2018 et 701,1 milliards en 2017.

Dans les réformes entreprises par le Gouvernement, un accent doit être mis dans la transformation de nos matières premières pour inverser la tendance et réduire le déficit commercial structurel du Cameroun.

Tableau 16 : Evolution des importations de 2017 à 2019 (Q en millions de tonnes ; V, en milliards)

Période	2017		2018		2019	
	Q	V	Q	V	Q	V
Poissons de mer congelés	181,7	114,3	225,3	154,6	185,8	132,8
Lait et dérivés; œufs; miel	17,8	29,3	21,2	36,9	17,0	31,8
Animaux et produits du règne animal	201,0	145,5	248,2	194,0	204,3	168,0
Céréales	1 475,0	299,2	1 332,3	267,4	1 776,9	379,1
Froment (blé) et méteil	681,8	103,7	745,7	115,9	857,9	142,9
Riz	728,4	183,7	561,1	144,1	894,5	231,8
Produits du règne végétal	1 616,0	345,7	1 465,2	313,7	1 926,1	435,6
Graisses et huiles animales ou végétales	72,2	39,4	67,8	32,1	71,8	33,6
Sucres et sucreries	128,8	41,5	92,0	27,0	81,7	22,6
Produits alimentaires industriels	321,4	170,4	302,1	162,5	312,6	172,3
Clinkers	1 870,9	80,9	1 991,0	81,9	2 556,3	107,1
Hydrocarbures	1 725,3	513,9	1 817,7	736,6	2 740,7	1 073,4
Huiles brutes de pétrole	855,6	211,3	540,9	172,8	719,5	219,9
Carburants et lubrifiants	726,9	252,0	1 026,0	473,4	1 811,2	785,5
Butanes liquéfiés	78,6	31,3	101,9	44,6	97,9	33,6
Produits minéraux	4 010,2	615,1	4 274,7	845,5	5 720,2	1 201,8
Produits chimiques inorganiques	229,6	56,7	272,0	90,5	234,2	64,9
Oxyde d'aluminium	151,6	33,7	195,8	65,0	154,0	36,1
Produits chimiques organiques	12,4	14,8	14,3	19,1	15,7	17,8

Période Libellés	2017		2018		2019	
	Q	V	Q	V	Q	V
Produits pharmaceutiques	14,4	131,6	16,2	132,9	18,9	128,7
Engrais	180,0	32,2	209,2	39,3	203,4	41,1
Savons et lessives	13,9	11,7	17,4	13,5	16,6	14,2
Insecticides; fongicides; herbicides etc	19,6	45,5	20,3	50,5	19,3	48,2
Produits des industries chimiques	518,9	365,2	606,9	426,0	556,6	392,2
Matières plastiques	100,1	97,6	107,7	106,0	131,1	121,5
Matières plastiques et caoutchouc	127,4	138,8	137,1	149,2	159,4	163,1
Friperie	76,5	40,6	76,2	42,7	73,1	39,5
Matières textiles et leurs ouvrages	117,5	85,4	121,1	95,6	122,1	101,8
Fonte, fer et acier	193,3	97,2	206,3	109,2	182,9	93,1
Ouvrages en fonte, fer et acier	53,9	81,2	76,4	94,5	72,6	106,7
Métaux communs et leurs ouvrages	270,6	219,5	306,1	240,9	281,1	251,0
Machines et appareils mécaniques	74,7	287,2	76,6	283,8	75,8	289,9
Machines et appareils électriques	43,6	202,5	49,3	232,0	52,0	214,9
Machines et app. mécaniques ou électriques	118,4	489,7	125,9	515,8	127,8	504,8
Véhicules automobiles; tracteurs	111,7	201,2	102,4	188,7	107,4	199,7
Véhicules de tourisme	0,0	71,6	0,0	62,9	0,0	70,0
Matériel de transport	156,5	220,5	120,6	212,6	117,4	222,0
Total général des importations		3 054,3		3 405,2		3 945,7

Sources : MINFI/DGD-DP

VI. Monnaie et Crédit

La mise en œuvre du programme économique et financier triennal conclu avec le FMI en juin 2017, s'est poursuivie en 2019 et vise, sur le plan monétaire et financier, la préservation de la stabilité monétaire et le renforcement de la résilience du secteur financier. Des mesures correctives prises pour s'attaquer à l'insuffisance des avoirs extérieurs nets continuent de porter des fruits.

6.1. POLITIQUE MONETAIRE

6.1.1. Politique de pilotage des taux d'intérêts

En 2019, les taux d'intervention de la BEAC et des conditions de banque sont restés inchangés. A titre de rappel, les taux d'intérêt ci-après sont en vigueur :

- ✚ le taux d'intérêt des appels d'offre (TIAO) fixés à 3,50% ;
- ✚ le taux de facilité de prêt marginal (TFPM), fixé à 6,00% ;
- ✚ le taux de pénalité aux banques (TPB), fixé à 8,30% ;
- ✚ le taux d'intérêt sur les placements des banques fixé à 0% ;
- ✚ le taux de rémunération des réserves obligatoires à 0,05% ;
- ✚ le taux d'intérêt sur placement public au titre du fonds de réserve pour les générations futures à 0,4% ;
- ✚ le taux d'intérêt sur placement public au titre du mécanisme de stabilisation des recettes budgétaires à 0,05%.
- ✚ S'agissant des conditions de banque, le taux créditeur minimum est resté inchangé à 2,45%.

6.1.2. Opérations du marché monétaire

Elles couvrent : i) les opérations classiques du marché monétaire ; ii) les opérations de stabilité financière ; iii) les autres opérations du marché monétaire ; iv) les opérations du marché interbancaire.

Les opérations classiques du marché monétaire sont les instruments de refinancement des banques par la BEAC. Elles regroupent : a) les opérations principales d'injection de liquidité ; b) les facilités marginales de prêts à 24 heures ; c) les facilités marginales de dépôt à 24 heures ; d) les opérations de réglage de fin.

Les opérations d'injection de liquidité ont remplacé les objectifs nationaux de refinancement. Elles permettent aux établissements de crédit jugés solvables, de faire face aux tensions temporaires de liquidité pouvant affecter la stabilité financière. Ce système d'apport de liquidité aux banques est encadré pour éviter que les établissements de crédit, ne se trouvant pas en situation de tension de trésorerie, s'en servent, pour capter de la liquidité supplémentaire. Les montants mis en adjudication par la BEAC ont baissé en moyenne (par adjudication), passant de 267 milliards en 2018 à 104,8 milliards en 2019, en lien avec la baisse du nombre de banques participantes (5 en moyenne en 2019) et de la surliquidité de certaines banques.

Sur le marché interbancaire, les opérations d'un volume global de 3 500,3 milliards sont réalisées entre les banques en 2019, dont 407,4 milliards pour les opérations nationales et 3 092,9 milliards pour les opérations régionales, au taux d'intérêt moyen de 4,34%.

6.2. SITUATION MONÉTAIRE

6.2.1. Les agrégats monétaires

Au 31 décembre 2019, et en glissement annuel, la masse monétaire a progressé de 6,9% pour s'élever à 5 389,1 milliards. En glissement annuel, la hausse de la masse monétaire résulte de celle de ses trois composantes : la monnaie scripturale (ou dépôt à vue), de la quasi-monnaie (ou dépôt à terme ou d'épargne) et de la monnaie fiduciaire (billet et monnaie en circulation).

En 2019, la structure de la masse monétaire reste dominée par la monnaie scripturale, avec un poids de 43,1%. Le poids de la circulation fiduciaire est de 20,9% tandis que celui de la quasi-monnaie est de 36%.

6.2.2. Les sources de création monétaire

6.2.2.1. Les avoirs extérieurs nets (AEN)

A fin décembre 2019 et en glissement annuel, les avoirs extérieurs nets (AEN) progressent de 13,9% pour s'établir à 2 361,1 milliards. Cette évolution résulte de la hausse de 11,2% des avoirs extérieurs nets de la Banque centrale et de 20,5% de ceux des banques créatrices de monnaie.

La hausse des banques créatrices de monnaie (BCM) est attribuable pour l'essentiel au regain de rapatriement des recettes d'exportation.

6.2.2.2. Crédit intérieur

Le crédit intérieur est de 4 141,1 milliards à fin décembre 2019 et s'accroît de 6,7% par rapport au 31 décembre 2018. Cette évolution est attribuable principalement à la hausse de 80,8% des créances nettes sur l'Etat.

a. Les créances nettes sur l'Etat

En se chiffrant à 547,9 milliards à fin décembre 2019, la hausse des créances nettes sur l'Etat s'explique par l'accroissement des financements de la BEAC et surtout, la hausse des engagements du Trésor Public envers les banques (essentiellement sous la forme de titres publics qu'elles détiennent).

La Position Net du Gouvernement (PNG), composante essentielle des créances nettes du système monétaire sur l'Etat, demeure débitrice de 717,6 milliards. Cette situation dénote des effets des mesures prises dans le cadre du programme triennal signé avec le FMI.

b. Crédit à l'économie

A fin décembre 2019, les crédits à l'économie sont quasi-stables (+0,2%) en glissement annuel. Les crédits accordés au secteur privé enregistrent une légère hausse (1,4%) pour s'établir à 3 422,8 milliards. Par contre, les crédits accordés aux entreprises publiques non financières ont baissé de 5,3%.

Tableau 17 : Situation monétaire consolidée à fin décembre 2019 (en milliards de FCFA)

	Déc.-18	Déc.-19	Variations (en %)
	a	b	b/a
CONTREPARTIES DE LA MASSE MONETAIRE	5 954,8	6 502,3	9,2
Avoirs Extérieurs Nets	2 072,7	2 361,1	13,9
Avoirs extérieurs nets de la BEAC	1 477,2	1 643,3	11,2
Avoirs extérieurs nets des BCM	595,5	717,8	20,5
Crédit intérieur	3 882,1	4 141,1	6,7
Créances nettes sur l'Etat	465,2	547,9	80,8
Position nette du gouvernement	303,1	717,6	41,2
Crédit à l'économie	3 231,9	3 422,8	0,2
Crédit au secteur privé non financier	2 928,9	2 969,8	1,4
Crédit aux entreprises publiques non financières	242,8	229,9	-5,3
RESSOURCES	5 954,8	6 502,3	9,2
Masse monétaire (M2)	5 043,1	5 389,1	6,9
Billet et monnaie en circulation	1 056,3	1 124,1	6,4
Dépôt à vue	2 179,8	2 326,6	6,7
Dépôt à terme et d'épargne	1 807,0	1 938,4	7,3
Autres postes nets	911,6	1 113,2	22,1

Source : BEAC

6.3. SECTEUR BANCAIRE ET FINANCIER

En 2019, le Cameroun compte 15 banques, 07 établissements financiers, 411 établissements de microfinance (EMF) et 25 sociétés d'assurances aux côtés desquels évoluent la Campost, 03 sociétés de téléphonie mobile opérant dans la finance digitale en partenariat avec des banques, ainsi que 16 projets étatiques à volet microfinance et de nombreuses associations à caractère financier. Le taux de bancarisation strict de la population totale est de 11,61 contre 11,32 en 2018. Celui de bancarisation large (incluant les autres établissements de crédits) est de 21,69 contre 21,44 en 2018. Si l'on retient uniquement la population adulte, le taux de bancarisation strict est de 22,1 tandis que celui de bancarisation large est de 35,83 en 2019.

Le degré d'intermédiation dans le secteur bancaire, mesuré en rapportant l'encours des crédits sur les dépôts, fléchit à 75,9% contre 81% en 2018.

6.3.1. Dépôts bancaires

En 2019, les dépôts augmentent de 9,6% par rapport à fin décembre 2018. L'accroissement des dépôts est soutenu par les particuliers (contribution de 3,3% à la croissance des dépôts), les entreprises privées (contribution de 2,5%) et l'administration publique centrale (1,2%). Les dépôts des administrations privées ont ralenti la croissance des dépôts.

Par type de clientèle, les particuliers détiennent la plus grande part des dépôts collectés au 31 décembre 2019, soit 2 002,9 milliards. Cela représente 41,1% du total des dépôts. Ils sont suivis par les entreprises privées (22,8%), les administrations publiques centrales (9,5%), les entreprises individuelles (4,8%), les entreprises publiques (4,5%) et les organismes publics (3,6%).

Tableau 18 : Dépôts par type de clientèle (en milliards)

Libellés	2018	2019	Variations (en %)
	a	€	€/a
Administration publique centrale	409,1	461,2	12,7
Administration publique locale	20,6	20,9	1,5
Organismes publics	164,6	174,4	5,9
Administrations Privées	167,2	129,4	-22,7
Entreprises Publiques	215,2	218,0	1,3
Entreprises Privées	1001,6	1111,9	11,0
Sociétés d'Assurance et de Capital	149,5	161,0	7,8
Entreprises individuelles	189,2	233,2	23,3
Particuliers	1855,3	2002,9	8,0
Divers	270,0	357,2	32,3
TOTAL	4442,3	4870,0	9,6

Source : MINFI, BEAC

Au 31 décembre 2019 et en glissement annuel, tous les types de dépôts par maturité sont en hausse. La progression des dépôts à vue est la plus forte (10,2%). Les dépôts à vue représentent 79,4% du total contre 7,9% pour les dépôts à régime spécial.

Tableau 19 : Dépôts par maturité (en milliards de FCFA)

Libellés	déc-18	déc-19	Variation (%)	Poids en déc.- 2019 en %
Dépôts à régime spécial	342,0	375,3	9,7	7,7
Dépôts à terme	614,7	652,9	6,2	13,4
Dépôts à vue	3 485,5	3 841,9	10,2	78,9
TOTAL	4 442,3	4 870,0	9,6	100

Source : BEAC

6.3.2. Encours des crédits

En 2019, l'offre de crédit au Cameroun reste l'apanage des banques, qui concentrent 99,06 % du total des financements enregistrés. L'offre des établissements financiers, spécialisés dans les opérations de crédit-bail, ne représente que 0,94 % du volume des crédits octroyés.

A fin décembre 2019, le secteur bancaire camerounais a octroyé 3 664,6 milliards de FCFA de crédits à l'économie. Ce montant était de 3 596,9 milliards de FCFA en 2018 soit une augmentation de 87,1 milliards de FCFA. Or, les principaux acteurs du système financier, notamment la Banque Centrale et les établissements de crédit, sont régulièrement interpellés sur la question du coût prohibitif du crédit et de son rationnement.

C'est que, malgré la progression continue des crédits à l'économie, ces derniers restent relativement faibles en comparaison aux pays émergents ou développés. Selon la « Lettre de recherche » l'une des publications de la Banque des Etats de l'Afrique centrale », le ratio des crédits bancaires au secteur privé non financier sur le PIB, qui traduit la profondeur financière, est en moyenne inférieur à 20% dans la CEMAC alors qu'il dépasse 200% en Chine.

Par rapport au 31 décembre 2018, l'évolution des crédits est essentiellement soutenue par ceux octroyés aux particuliers (+21,7%), à l'administration publique centrale (+14,5%) et aux entreprises individuelles (+6,4%). Cette hausse a été freinée par les crédits distribués aux sociétés d'assurance et de capital, aux organismes publics, aux entreprises privées et aux entreprises publiques.

Par type de clientèle, 60,8% de l'encours de crédits sont destinés aux entreprises privées, 16,9% aux particuliers, 8,1% à l'administration publique centrale et 6,5% aux entreprises publiques.

Tableau 20 : Répartition des crédits par type de clientèle (en milliards de FCFA)

Libellés	2018	2019	Variations (en %)
	a	€	€/a
Administration Publique Centrale	258,3	295,7	14,5
Administration Publique Locale	1,4	1,0	-30,9
Organismes Publics	7,5	0,2	-97,7
Administrations Privées	53,8	11,4	-78,8
Entreprises Publiques	251,1	237,2	-5,5
Entreprises Privées	2321,0	2227,3	-4,0
Sociétés d'Assurance et de Capital	3,8	2,5	-35,1
Entreprises individuelles	182,3	194,0	6,4
Particuliers	509,5	620,2	21,7
Divers	8,2	75,3	820,0
Total	3596,9	3664,6	1,9

Source : BEAC

S'agissant des parts de marché, la distribution du crédit reste dominée par la BICEC avec 28,74% de part de marché. Elle est suivie par la Société Générale Cameroun, qui concentre 19,95 % de part de marché. CBC (14,44%) et Afriland First Bank (9,52 %). Ecobank a enregistré une baisse de sa part de marché à 3,53% contre 10,78% au premier semestre 2019.

Suivant la répartition par type de bénéficiaire, l'offre de crédit reste concentrée sur les entreprises du secteur productif, qui concentrent environ 82,61% du total des prêts, répartie à hauteur de 69,36 % pour les grandes entreprises et 13,25 % pour les PME.

La répartition des nouveaux crédits en fonction de leur maturité initiale révèle une prédominance des prêts à court terme, qui représentent 86,02 % du total des concours bancaires. Les prêts à maturité moyenne et longue, essentiellement dédiés au financement des investissements, ne constituent que 13,15% et 0,33 % du total des prêts. Les opérations de crédit-bail, quant à elles, demeurent toujours marginales, avec 0,48 % du volume global des crédits.

6.3.3. 2.3.3- Etablissement; de microfinance (EMF)

En 2019, le nombre total d'établissements de microfinance agréés est de 411, dont 361 de première catégorie, 47 de deuxième et 3 de troisième.

Tableau 21 : Répartition des EMF agréés par catégorie

Catégorie d'EMF	2017	2018	2019	Poids en 2019 (%)
1ère catégorie	454	368	361	87,8
2ème catégorie	43	47	47	11,5
3ème catégorie	3	3	3	0,7
Total	500	418	411	100

Source : Conseil National de Crédits

Parmi ces EMF agréés, 282 ont été immatriculés au registre spécial du Conseil National du Crédit, contre 280 en 2018. Le bilan cumulé des EMF s'élève à 658,2 milliards en 2019 contre 708,2 milliards en 2018, soit une baisse de 7,1%. Les dépôts de la clientèle sont passés de 514,2 milliards en 2018 à 518,1 milliards. Cette évolution résulte de la hausse de 4,2% des dépôts des EMF de première catégorie et de la baisse de 6,5 milliards de ceux des EMF de 2ème catégorie.

Tableau 22 : Evolution des dépôts des EMF (en milliards de FCFA)

Libellé	2017 (a)	2018 (b)	2019 (c)	Variation; (en %) c/b
1 ère catégorie	252	248,8	259,3	4,2
2ème catégorie	416,1	265,4	258,9	-2,4
Total	668,2	514,2	518,1	0,8

Source : CNC

6.3.4. 2.3.4- Assurance;

En 2019, 27 compagnies animent le marché des assurances, dont 17 dans la branche « Incendie-Accidents-Risques-Divers » et 10 dans la branche « Vie et Capitalisation ».

Le chiffre d'affaires est passé de 207,2 milliards de FCFA en 2018 à 209 milliards de FCFA, soit une hausse de 1,8 milliards de FCFA. La branche « IARD » représente 67,6% du marché et la branche « Vie et capitalisation » 32,4%. Le montant des sinistres payés est de 96,8 milliards, en hausse de

3,1 milliards de FCFA par rapport à 2018. Les frais généraux augmentent de 5,3% et s'élèvent à 43,9 milliards de FCFA. Les autres charges nettes se chiffrent à 50,3 milliards de FCFA contre 48,9 milliards de FCFA en 2018.

Tableau 23 : Evolution de l'activité dans le secteur des assurances (en milliards de FCFA)

Branches	2017	2018	2019*	Variations (en %)
	a	b	c	c/b
IARD"				
Chiffre d'affaires	131,2	143,3	141,2	-1,5
Prestations payées	58,3	58,3	58,8	0,9
Produits financiers	5,0	4,9	5,6	14,3
Autres charges nettes	38,9	35,8	36,8	2,8
Résultats nets d'exploitation	12,2	8,7	10,0	14,9
Vie et capitalisation				
Chiffres d'affaires	56,9	63,9	67,8	6,1
Prestations payées	37,2	35,4	38,0	7,3
Produits financiers	4,8	3,9	5,7	46,2
Autres charges nettes	10,2	13,1	13,5	3,1
Résultats nets d'exploitation	3,4	1,3	2,5	92,3
Total chiffre d'affaires	188,1	207,2	209,0	0,9

Sources : CIMA, ASAC * données provisoires

6.3.5. 2.3.5- Marché financier

6.3.5.1. 2.3.5.1- Titres publics

En 2019, l'encours de Bons de Trésor Assimilables (BTA) est de 196 milliards et celui des Obligations du Trésor Assimilables (OTA) est de 282,4 milliards.

Tableau 24 : Situation des titres publics (en milliards)

Marché	Encours au 31/12/18	Encours au 31/12/19	Variation (en %)
Adjudications	102,0	436,2	92,2
BTA	102,0	196,0	92,2
OTA	0	240,2	-
Syndication	361,2	282,4	-21,8
ECMR	361,2	282,4	-21,8
International	450,4	450,4	0,0
EUROBOND	450,4	450,4	0,0
TOTAL	913,6	1 169,0	28,0

Source : MINFI

6.3.5.2. 2.3.5.2-Marché des actions

Le compartiment Actions de la Douala Stock Exchange (DSX) était réservé aux grandes entreprises (premier compartiment) et aux PME/PMI (deuxième compartiment) qui remplissaient les conditions d'éligibilité encadrées dans son règlement.

Au 30 juin 2019, les trois sociétés SEMC, SAFACAM et SOCAPALM dont les actions étaient cotées au premier compartiment, avaient été admises à la cote après avis favorable du Conseil d'Administration de DSX.

Le tableau 25 ci-dessous, présente les données statistiques du dernier semestre d'activités de la DSX.

Tableau 25 : Statistiques du marché des actions pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019

Valeur	(en francs CFA)		
	au 31 décembre 2018	au 30 juin 2019	Variation
Action SEMC	11 163 241 527	10 297 113 027	-7.76%
Action SAFACAM	35 389 548 000	30 368 142 000	-14.19%
Action SOCAPALM	104 780 992 311	105 247 722 789	0.45%
Total	151 333 781 838	145 912 977 816	-3.58%

Source: DSX

6.3.5.3. 2.3.5.3 Marché obligataire

La capitalisation boursière sur le marché obligataire le dernier semestre de 2019, est de 369 688 850 000 francs. Les titres « Fagace 5,25% 2014-2019 » et « ECMR 5,5% net 2014-2019 » sont sortis de la cote en 2019.

Tableau 26 : Statistiques du marché obligataire pour la période allant du 1er janvier au 30 juin 2019

Valeur	Dette Initiale	Date de maturité	Encours au 31 décembre 2018	Encours au 30 juin 2019
« FAGACE 5,25% 2014-2019 »	3 510 800 000	11-août-19	877 700 000	438 850 000
« ECMR 5,5% net 2014-2019 »	150 000 000 000	26-déc.-19	37 500 000 000	37 500 000 000
« ECMR 5,5% net 2016-2021 »	165 000 000 000	17-oct.-21	123 750 000 000	123 750 000 000
« ECMR 5,6% net 2018-2023 »	200 000 000 000	15-nov.-23		200 000 000 000
« ALIOS 01 5,75% brut 2018-2023 »	8 000 000 000	19-déc.-23		8 000 000 000
			162 127 700 000	369 688 850 000

OPINION DES CHEFS D'ENTREPRISES SUR L'EVOLUTION DE L'ACTIVITE ECONOMIQUE



Les tendances sectorielles au cours de l'année 2019, sont décrites grâce aux opinions des chefs d'entreprises captées lors de l'enquête de conjoncture du second semestre de 2019 réalisée aux mois de mars et d'avril 2020, auprès de 300 entreprises et à laquelle 236 ont effectivement répondu aux questionnaires (soit un taux de réponse de 78,7%). L'échantillon des entreprises a été choisi suivant un sondage aléatoire stratifié, la base de sondage étant issue des déclarations statistiques et fiscales de 2015.

Afin de retrouver la structure initialement prévue et d'assurer la représentativité des résultats, les opinions émises par les chefs d'entreprises interrogés ont été pondérées suivant le chiffre d'affaires pour ce qui est de la représentativité et suivant le poids des régions et des secteurs d'activités pour ce qui est de la structure.

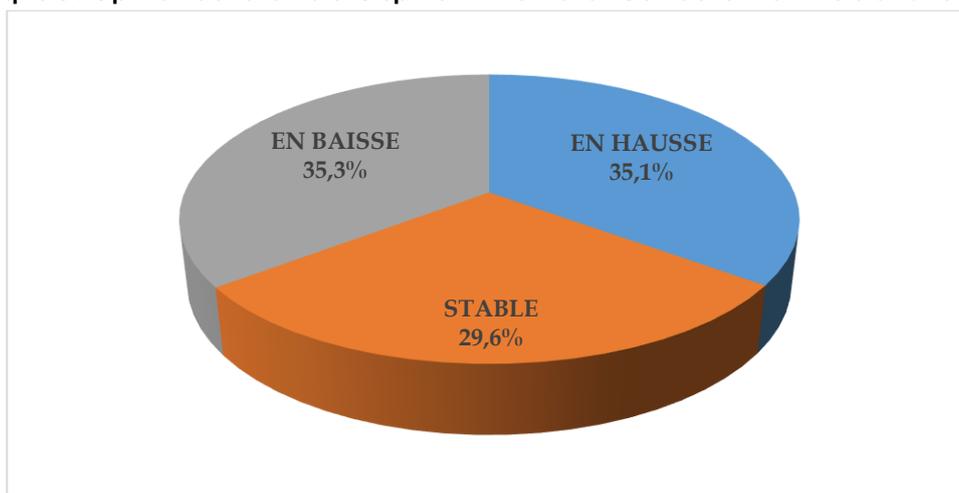
Globalement, l'activité en 2019 n'a pas été bonne. Le climat des affaires a été défavorable dans l'ensemble à l'activité des entreprises des différents secteurs, et les opérateurs économiques anticipent une situation similaire en 2020. Aussi, les embauches n'ont pas été très dynamiques. Les chiffres d'affaires ont globalement baissé. La plupart des chefs d'entreprises jugent les conditions financières de difficiles. Les tensions de trésorerie sont imputables au ralentissement de l'activité, à la hausse des prix chez les fournisseurs, l'insuffisance de la demande.

I. ACTIVITE

Une entreprise sur trois interrogées estime que son chiffre d'affaires aurait baissé en 2019 ...

Une entreprise sur trois interrogées estime que son chiffre d'affaires a baissé au cours de l'année 2019 comme le montre le graphique suivant. Cette impression guidée par le sentiment d'une baisse conjointe de la production (pour 51,6% des répondants) et du niveau de commandes (pour 47,2% des répondants), a davantage été donnée par les entreprises des régions du Sud (où tous les répondants ont noté une baisse de leur Chiffre d'affaires), du Nord-Ouest (solde d'opinion de 81%) et de l'Est (avec un solde de 68,1%).

Graphique 8 : Opinion des chefs d'entreprises sur les l'évolution de leur chiffre d'affaires en 2019

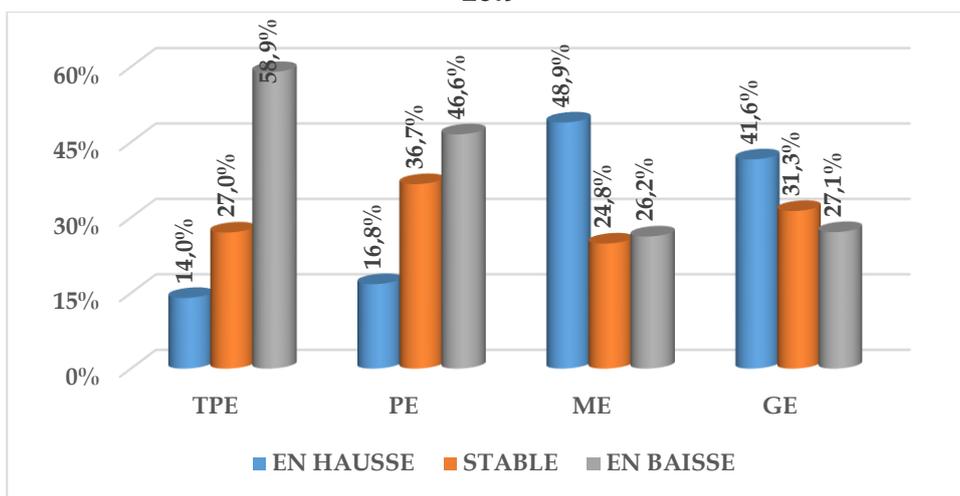


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... surtout chez les TPE, les PE ...

Comme l'indique le graphique 9 suivant, la baisse du chiffre d'affaires aurait été plus importante chez les Très Petites Entreprises (TPE) (respectivement les Petites Entreprises (PE)) où 58,9% (respectivement 46,6%) des répondants pensent avoir connu une baisse de leur chiffre d'affaires en 2019. Cependant, les Moyennes et Grandes Entreprises déclarent avoir vu leur chiffre d'affaires augmenter (respectivement pour 48,9% et 41,6% des répondants) au cours de l'année 2019.

Graphique 9 : Opinion des chefs d'entreprises sur les l'évolution de leur chiffre d'affaires, par taille, en 2019

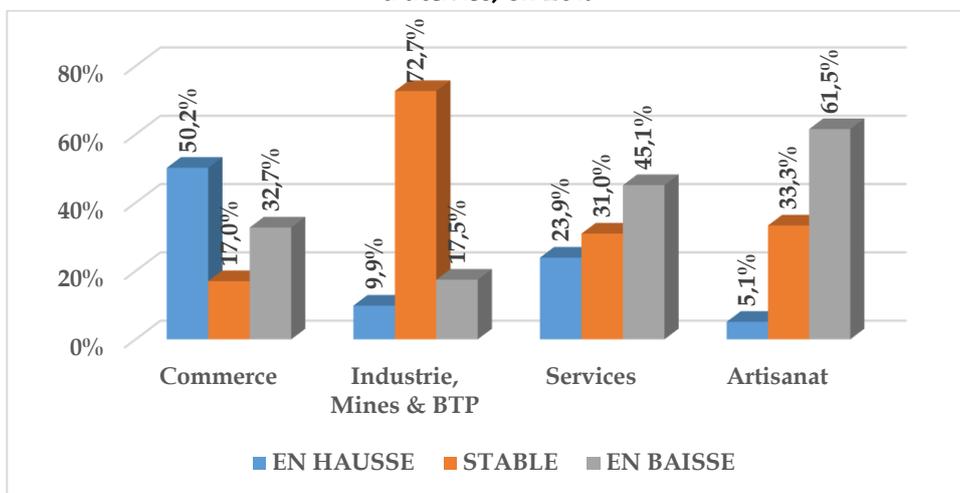


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... et chez les artisans.

L'analyse sectorielle effectuée sur la base des opinions des répondants consignées dans le graphique suivant établit que 61,5% des entreprises artisanales ont noté une baisse de leur chiffre d'affaires contre seulement 5,1% qui ont observés une hausse de celui-ci. Les commerçants par contre estiment à plus de la moitié que leur chiffre d'affaires aurait augmenté au cours de l'année 2019.

Graphique 10 : Opinion des chefs d'entreprises sur les l'évolution de leur chiffre d'affaires, par secteur d'activité, en 2019



Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

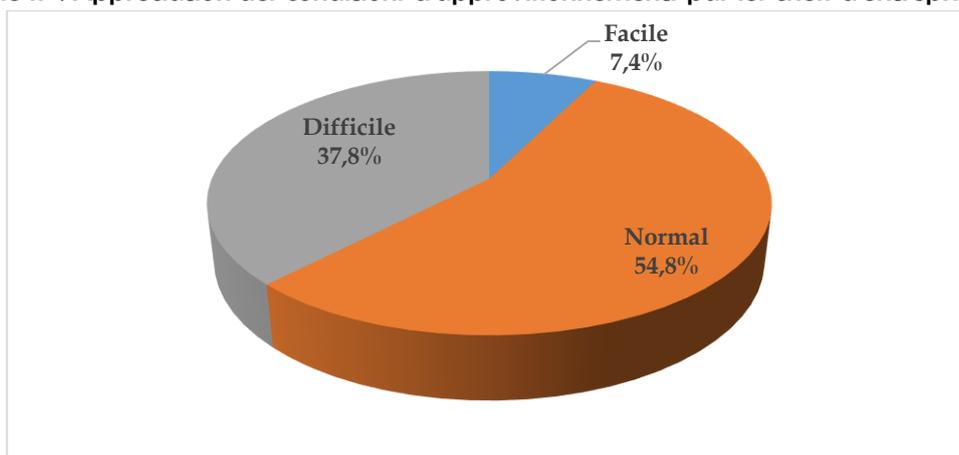
II. CONDITIONS D'APPROVISIONNEMENT

Conditions d'approvisionnement globalement difficiles ...

Globalement, les conditions d'approvisionnement auraient été difficiles en 2019. Si 37,8% des interviewés estiment qu'elles ont été difficiles, 54,8% les ont par contre noté normales. Par ailleurs, le solde d'opinions a continué de se creuser en 2019, en perdant 2 points par rapport à celui de 2018 pour s'établir à -30,4% en 2019.

D'un point de vue spatial, cette tendance a été conservée dans les régions du Nord-Ouest (solde d'opinion de -90,5%), de l'Extrême-Nord (solde d'opinion de -35,1%), du Littoral (solde d'opinion de -31,7%), de l'Adamaoua (solde d'opinion de -29,2%) et du centre (solde d'opinion de -17%).

Graphique 11 : Appréciation des conditions d'approvisionnements par les chefs d'entreprises en 2019

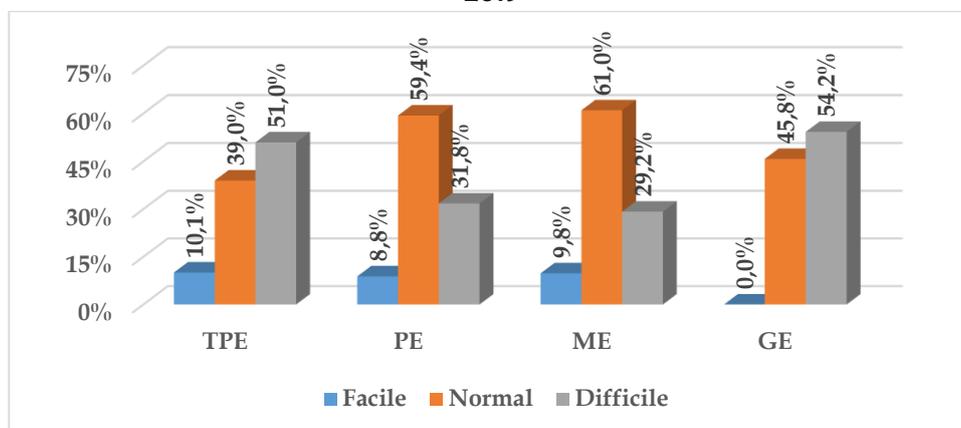


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... et ce, quelque soit la taille...

La taille de l'entreprise n'a pas joué. Quel qu'en soit la taille, la tendance aurait été la même. Contrairement aux observations de la précédente enquête annuelle (de 2018, où les Grandes Entreprises éprouvaient le moins les difficultés à s'approvisionner), les opinions émises sur la question et synthétisées dans le graphique suivant montrent que les Grandes Entreprises et les Très Petites Entreprises auraient éprouvé le plus de difficultés à s'approvisionner en 2019.

Graphique 12 : Appréciation des conditions d'approvisionnements par les chefs d'entreprises, par taille, en 2019

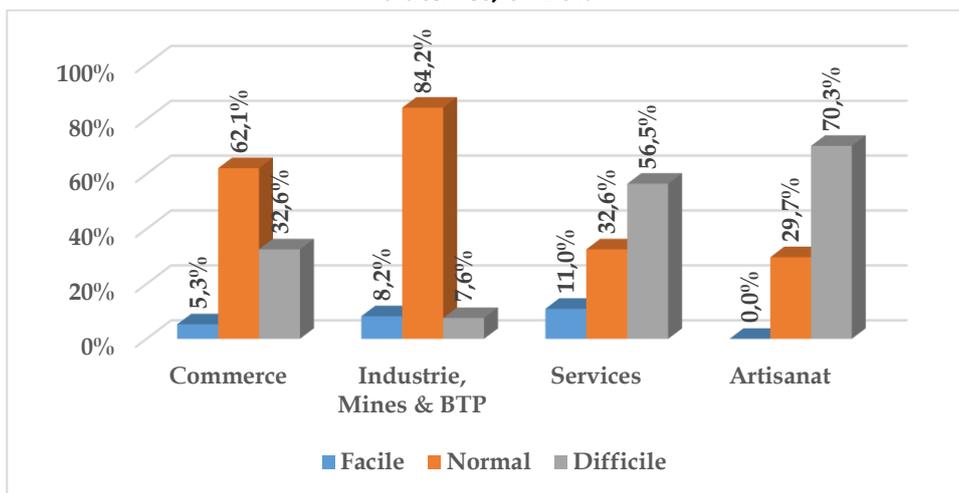


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... mais des conditions particulièrement difficiles pour les artisans et les entreprises de services

Les entreprises artisanales et de services auraient particulièrement éprouvé des difficultés d'approvisionnement (respectivement 70,3% et 56,5% des chefs d'entreprises interrogés affirment que leurs conditions ont été difficiles en 2019) par rapport aux autres qui en souffrent moins. Les industries sont celles qui auraient eu les conditions d'approvisionnement les plus normales, d'après l'opinion des répondants.

Graphique 13 : Appréciation des conditions d'approvisionnements par les chefs d'entreprises, par secteur d'activité, en 2019



Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

III. PRIX DE VENTE

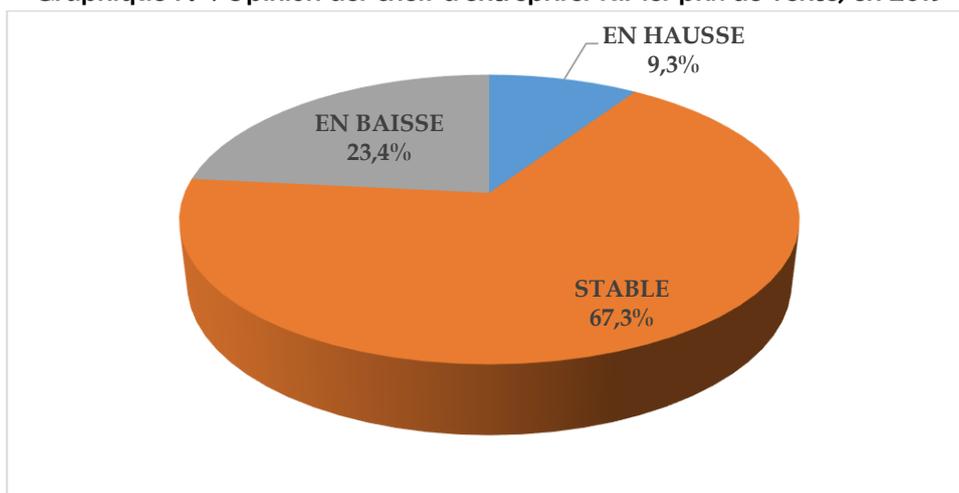
Les prix pratiqués par les entreprises seraient restés majoritairement stables en 2019

...

Selon les avis des répondants synthétisés dans le graphique 14 suivant, les prix pratiqués par les entreprises auraient eu tendance à se stabiliser en 2019. En effet, 67,3% des chefs d'entreprises interrogés ont déclaré avoir maintenu stables leurs prix de vente, contre 23,4% et 9,3% qui ont respectivement signalé une baisse et une hausse de ceux-ci.

Par ailleurs, d'un point de vue spatial, cette stabilité des prix de vente a beaucoup plus été observée dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Adamaoua où respectivement 97,3% et 76,3% des interviewés affirment avoir maintenu leurs prix stables. Au Nord-Ouest par contre, les prix de vente ont augmenté en 2019 pour 53,3% des répondants.

Graphique 14 : Opinion des chefs d'entreprises sur les prix de vente, en 2019

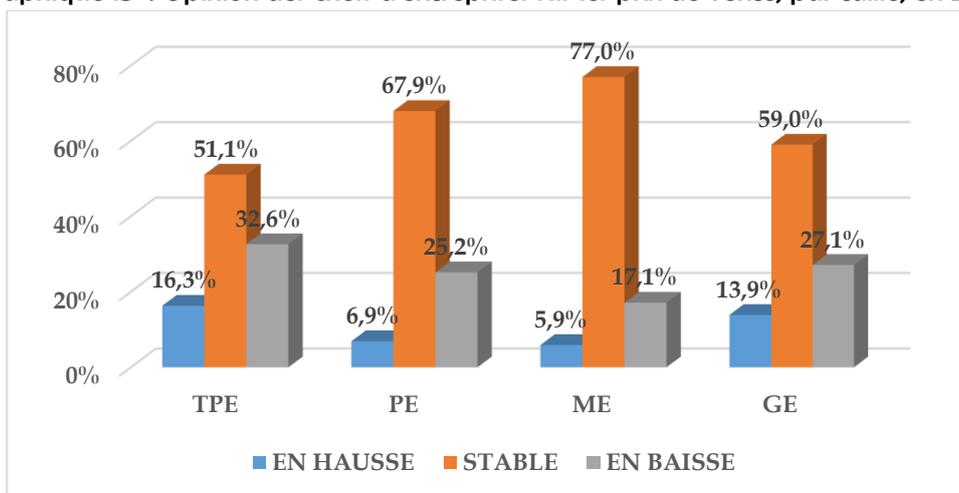


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... quel que soit leur taille ...

Relativement à la taille, l'on constate en observant le graphique ci-après que, plus de la moitié des entreprises ont maintenu leur prix, selon que l'on soit très petite, petite, moyenne ou grande entreprise.

Graphique 15 : Opinion des chefs d'entreprises sur les prix de vente, par taille, en 2019

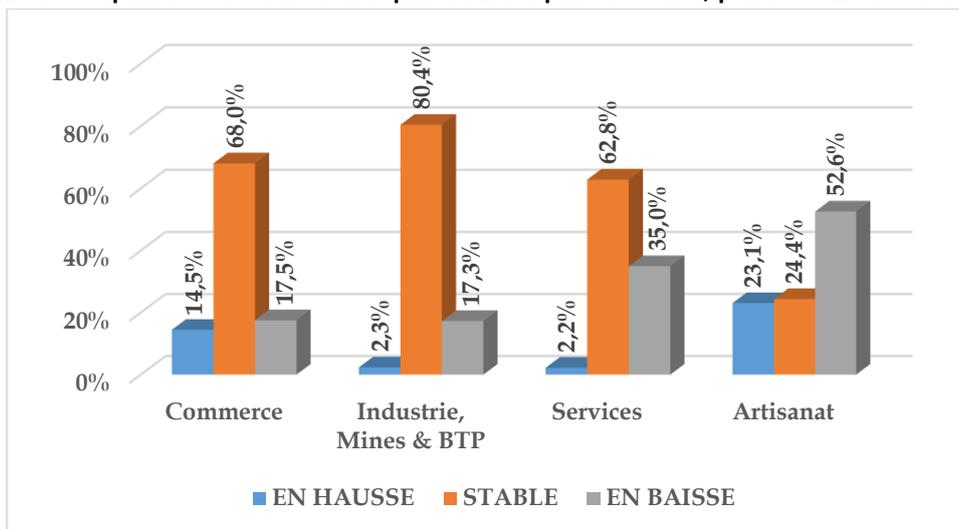


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... malgré la baisse des prix pratiqués par la majorité des artisans ...

L'artisanat est le secteur où les prix auraient le plus baissé en 2019. Tel qu'il peut être constaté à travers le graphique suivant, 52,6% des artisans ont déclaré avoir réduit les prix de leurs produits au cours de l'année 2019. Cependant, les prix seraient restés beaucoup plus stables dans les autres secteurs d'activités.

Graphique 16 : Opinion des chefs d'entreprises sur les prix de vente, par secteur d'activité, en 2019



Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

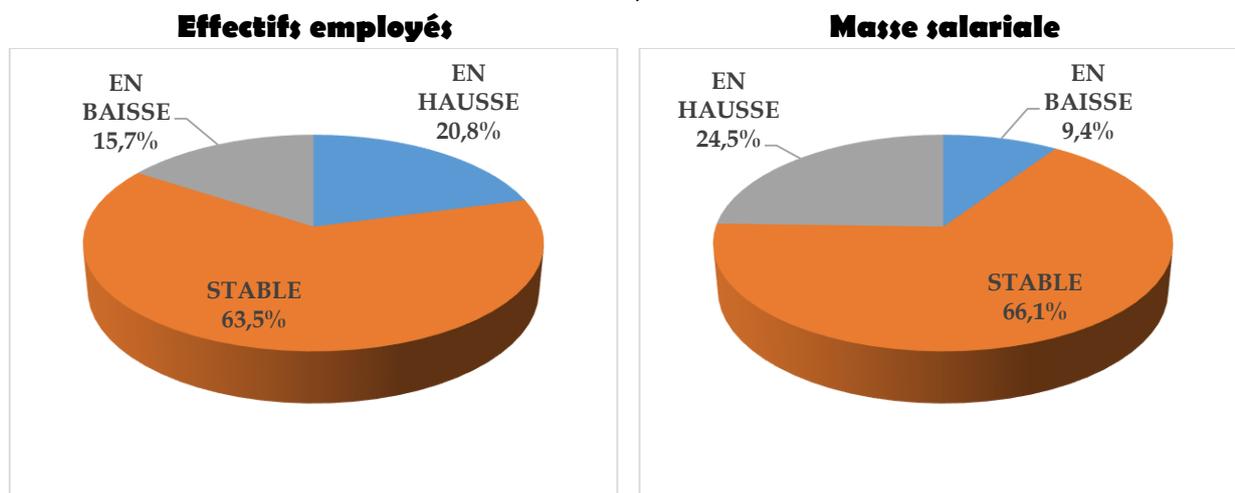
IV. EFFECTIFS EMPLOYÉS ET MASSE SALARIALE

Les effectifs employés et la masse salariale seraient restés majoritairement stables en 2019 ...

Si 63,5% des chefs d'entreprises interrogés affirment avoir maintenu stables leurs effectifs salariés en 2019 et la masse salariale, le solde d'opinion par contre sur l'évolution des effectifs employés (respectivement de la masse salariale) a perdu 12 points (respectivement -11,3%) par rapport à l'année 2018 pour se fixer à -5,1% (respectivement -15,1%) en 2019.

Cette tendance générale a été observée dans toutes les régions, exception faite dans la région du Nord-Ouest où seulement un quart des entreprises répondantes ont maintenu leurs effectifs salariés stables. En effet, les effectifs employés dans cette région ont baissé pour 73,6% des répondants.

Graphique 17 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs des salariés et de la masse salariale, en 2019



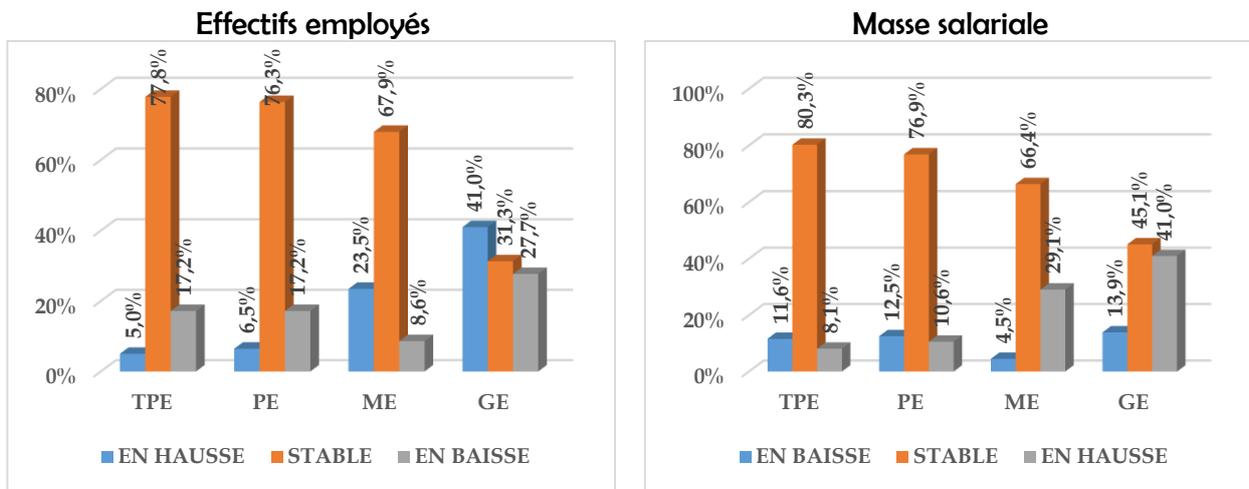
Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... sauf chez les Grandes Entreprises...

La tendance générale de stabilité de l'emploi a inversement été maintenue selon la taille des entreprises. Cependant, dans les grandes entreprises, les embauches ont plutôt été relativement dynamiques. Ces embauches auraient varié avec la taille des entreprises. En effet, si 41% des grandes entreprises déclarent avoir recruté le personnel en 2019, 5% des petites entreprises seulement par contre affirment en avoir recruté.

Par ailleurs, la masse salariale a été stable selon les répondants. Elle a également inversement été stable suivant la taille, avec la plus forte stabilité observée chez les très petites entreprises (pour 80,3% des répondants).

Graphique 18 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs des salariés et de la masse salariale, selon la taille, en 2019

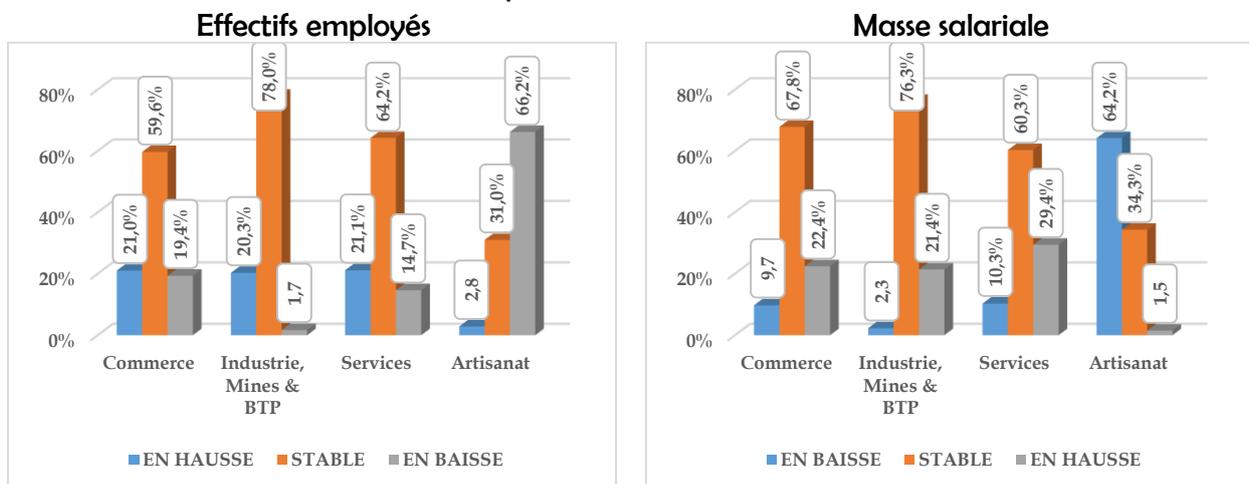


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... et chez les artisans,

En 2019, 66,2% des entreprises artisanales ont déclaré avoir revu leurs effectifs employés à la baisse, contre seulement 1,7% d'entreprises industrielles, ce qui a impliqué une baisse consécutive de la masse salariale artisanale (pour 64,2% des répondants) et industrielle (pour 2,3% des répondants). Dans les secteurs du Commerce, des services et de l'industrie, les effectifs salariés et donc la masse salariale, seraient restés stable sur la période sous revue.

Graphique 19 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des effectifs des salariés et de la masse salariale, par secteur d'activité, en 2019



Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

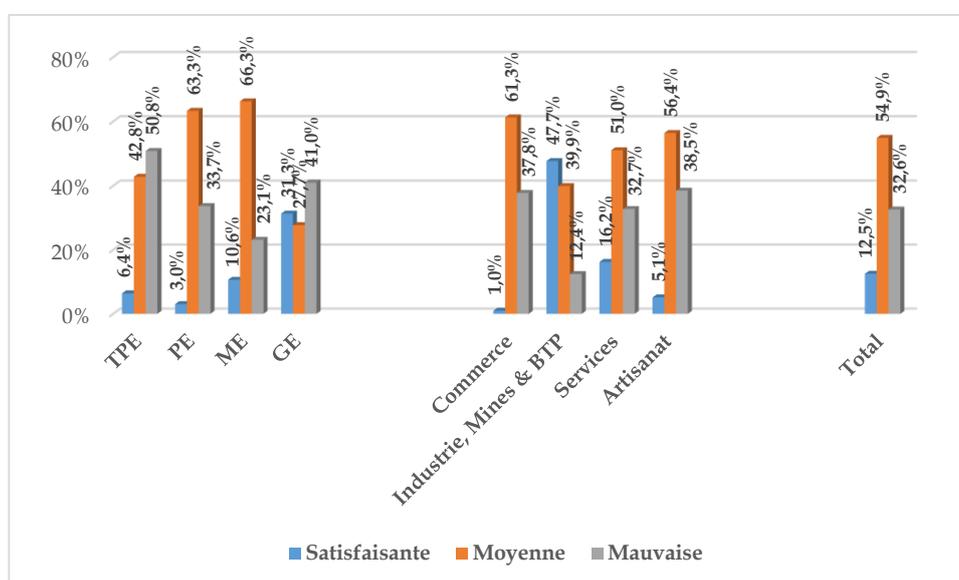
V. TRÉSORERIE

Une situation financière mauvaise ...

Deux tiers des entreprises interrogées éprouveraient des difficultés de trésorerie. La situation financière aurait d'ailleurs été mauvaise avec un solde d'opinions de 20,1% sur la période sous revue, surtout chez les très petites entreprises où elle a été globalement mauvaise avec un solde d'opinions de 44,4%.

D'un point de vue sectoriel, comme l'indique le graphique 20 ci-dessous, la tendance ensembliste a été observée dans tous les secteurs d'activité excepté le secteur « industrie, mines et BTP », où la trésorerie a été satisfaisante pour 47,7% des entreprises interviewées.

Graphique 20 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution de la trésorerie, par taille et par secteur d'activité, en 2019



Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... du fait du ralentissement de l'activité, des difficultés de recouvrement et du coût élevé des impôts

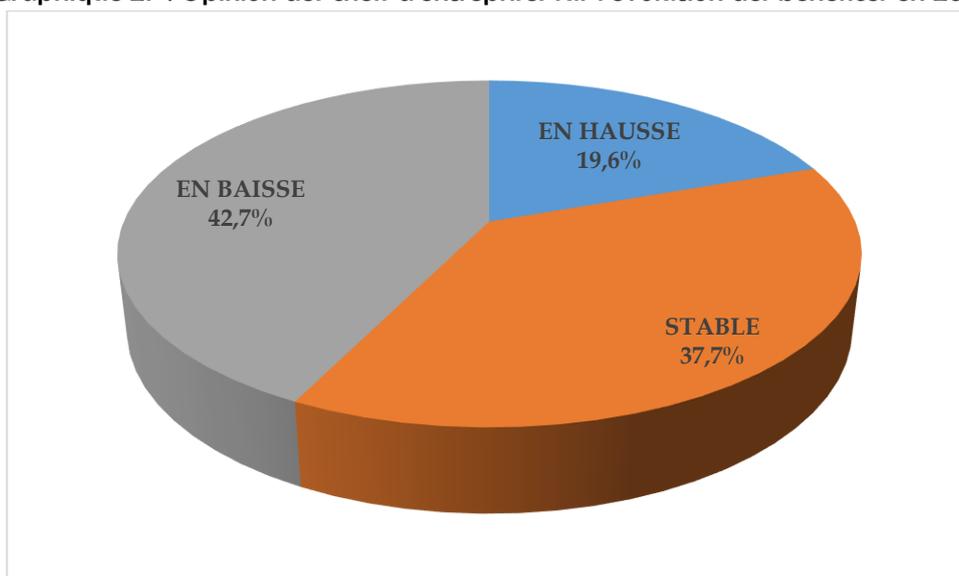
Les tensions de trésorerie s'expliqueraient par le ralentissement de l'activité (pour 22,1% des répondants), les difficultés de recouvrement et les impôts (pour 18,4% et 16,9% respectivement des répondants), l'insuffisance de la demande (pour 16,9% des répondants) et des difficultés de crédits fournisseurs (10,6%).

VI. BÉNÉFICES

Les bénéfices auraient globalement baissé au cours de l'année 2019 ...

Si 19,6% des répondants estiment que leurs bénéfices ont augmenté au cours de l'année 2019, ils sont 42,7% par contre qui ont relevé une baisse de ceux-ci, comme l'illustre le graphique suivant.

Graphique 21 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des bénéfices en 2019

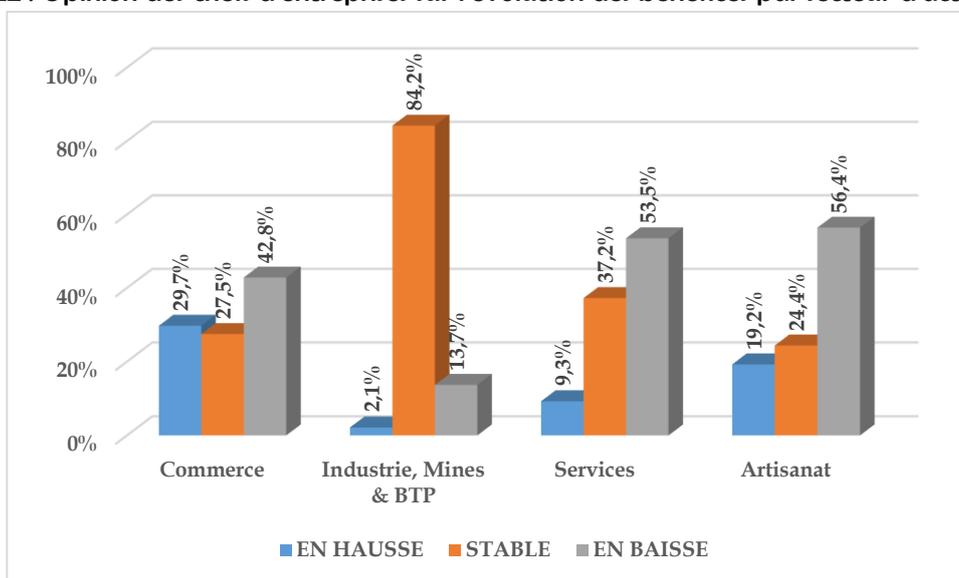


Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... sauf dans l'industrie...

La tendance d'ensemble de baisse des bénéfices est rompue dans le secteur « industrie, mines et BTP ». D'après le graphique ci-contre, les bénéfices auraient été majoritairement stables (pour 84,2% des répondants industriels) chez les entreprises industrielles en 2019. Aussi, ils auraient le plus crû dans le secteur commerce, où 29,7% des répondants du secteur déclarent avoir noté une hausse de leurs bénéfices au cours de l'année 2019.

Graphique 22 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des bénéfices par secteur d'activités, en 2019



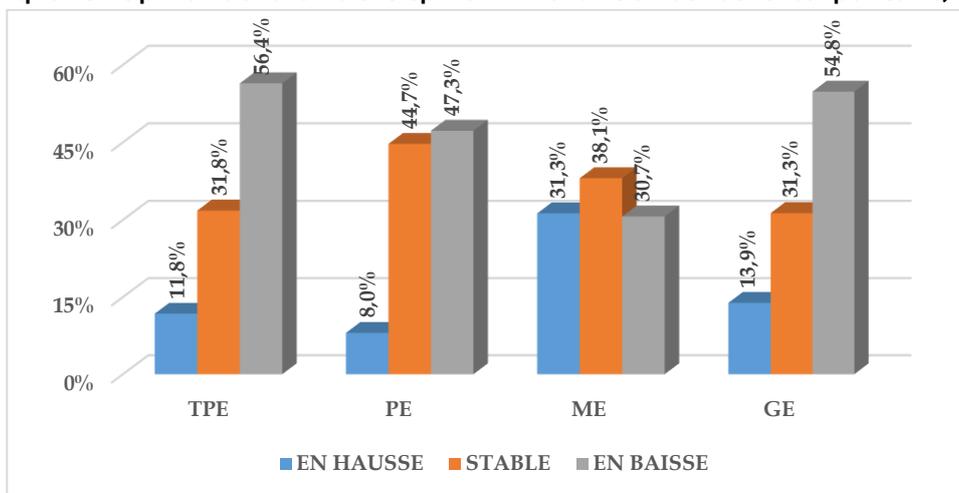
Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

... et les moyennes entreprises.

La taille de l'entreprise n'a pas eu d'influence sur la tendance générale de baisse des bénéfices observée par les entreprises en 2019. Néanmoins, tel qu'il peut être appréhendé par le graphique

suivant, les moyennes entreprises ont noté pour 31,3% des répondants, qu'ils ont augmentés sur la période sous revue.

Graphique 23 : Opinion des chefs d'entreprises sur l'évolution des bénéfices par taille, en 2019



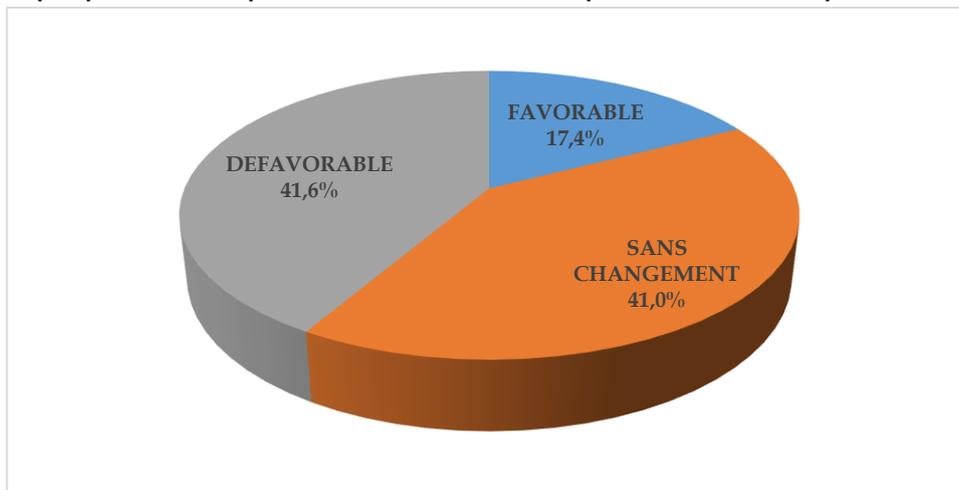
Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

VII. CLIMAT DES AFFAIRES

Les opérateurs économiques estiment que le climat des affaires ne leur a pas été favorable en 2019 ...

Le climat des affaires aurait été défavorable pour l'ensemble des opérateurs économiques avec un solde d'opinion de 24,2%. Cette situation aurait particulièrement été observée chez les très petites, les petites et les moyennes entreprises.

Graphique 24 : Perception du climat des affaires par les chefs d'entreprises en 2019



Source : CCIMA/Données d'enquête de conjoncture S2_2019

Cependant, ce sentiment n'a pas été partagé par les entreprises du secteur industriel, où pour 60,3% des répondants, le climat des affaires a été favorable. Il aurait été beaucoup plus défavorable chez les commerçants (pour 6,2% des interviewés).

... et anticipent par ailleurs une situation similaire en 2020

Avec un solde d'opinion de 27,5%, les chefs d'entreprises interviewés ont affirmé que le climat des affaires a été défavorable en 2019. Par ailleurs, ils entrevoient avec un solde d'opinion de 57,9% une situation globalement similaire au premier semestre de 2020.

POINT DE REFLEXION

« ZLECAF : DEFIS, OPPORTUNITES ET PERSPECTIVES »



L'Afrique compte plus du quart de la population mondiale. Toutefois, il ne représente que moins de 5% du commerce international, et pèse 20% du commerce total africain⁷. Pourvoyeuse de matières premières, qu'elle vend au gré des cours qui fluctuent sans cesse, les gains à l'échange de l'Afrique sont dérisoires par rapport aux biens manufacturés qu'elle achète. Les deux produits les plus exportés par l'Afrique sont les « huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux » et les « huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de biodiesel, nda ». Une situation qui traduit une spécialisation primaire peu souhaitable au sens de Adnane (2018)⁸, parce que pouvant engendrer, une économie de consommation des produits manufacturés des pays riches.

Tableau 27 : Principaux produits exportés par l'Afrique entre 2015 et 2019 (milliers de Dollar Américain)

Libellé produit	Valeur exportée en 2015	Valeur exportée en 2016	Valeur exportée en 2017	Valeur exportée en 2018	Valeur exportée en 2019
Huiles brutes de pétrole ou de minéraux bitumineux	746 200 983	638 410 555	838 998 422	940 973 844	841 724 844
Huiles moyennes et préparations, de pétrole ou de minéraux bitumineux, ne contenant pas de . . .	361 182 825	294 314 522	375 997 084	472 567 052	433 566 542
Médicaments constitués par des produits mélangés ou non, préparés à des fins thérapeutiques.	255 713 884	255 842 354	255 839 746	277 253 279	290 007 774
Voitures de tourisme et autres véhicules principalement conçus pour le transport de personnes, . . .	260 628 360	277 711 951	279 838 630	288 406 216	276 812 633
Téléphones pour réseaux cellulaires [téléphones mobiles] et pour autres réseaux sans fil	239 007 486	226 364 233	252 615 391	279 341 101	267 649 373
Huiles légères de pétrole ou de minéraux bitumineux et préparations, n.d.a., distillant en . . .	238 567 338	201 787 200	260 027 683	290 091 583	253 349 796
Circuits intégrés électroniques (à l'excl. de ceux utilisés comme processeurs, contrôleurs, . . .	191 033 634	194 072 481	215 997 525	232 602 659	244 034 644

⁷Banque Mondiale, Groupe Afrique. « Bulletin-Newsletter-No9-August2019.pdf ». Consulté le 2 novembre 2020. <http://pubdocs.worldbank.org/en/121721575653508637/Bulletin-Newsletter-No9-August2019.pdf>.

⁸ Adnane, Khalid (2018). « La ZLEC et le projet d'intégration économique africaine », Perspective Monde, Université de Sherbrooke, [en ligne], <http://perspective.usherbrooke.ca/bilan/servlet/BMAAnalyse?codeAnalyse=2570>

Libellé produit	Valeur exportée en 2015	Valeur exportée en 2016	Valeur exportée en 2017	Valeur exportée en 2018	Valeur exportée en 2019
Circuits intégrés électroniques utilisés comme processeurs et contrôleurs, même combinés avec . . .	176 917 870	179 489 842	197 399 198	224 834 107	240 881 523
Or, y.c. l'or platiné, sous formes brutes, à usages non monétaires (à l'excl. des poudres)	232 427 569	269 749 005	245 145 158	210 466 485	222 527 359
Circuits intégrés électroniques utilisés comme mémoires	100 284 683	111 123 937	166 583 307	220 807 070	189 523 805

Source : ITC tradeMap, 2020.

Les échanges intra-africains sont également peu intenses. En 2019, les exportations entre pays africains représentent environ 15% du total des exportations africaines⁹.

Tableau 28 : Commerce de produits en Afrique (Unité : Dollar Américain milliers)

Valeur	Importations Afrique-Afrique (a)	Importations Afrique-Monde (b)	Ratio (a/b)	Exportations Afrique-Afrique (a)	Exportations Afrique-Monde (b)	Ratio (a/b)
en 2015	70 806 720	533 155 067	13,3%	77 206 858	410 816 629	18,8%
en 2016	60 709 425	497 668 583	12,2%	69 742 490	357 309 433	19,5%
en 2017	64 060 887	506 508 589	12,6%	72 984 105	425 271 140	17,2%
en 2018	72 931 418	581 981 287	12,5%	77 291 074	496 602 946	15,6%
en 2019	68 091 703	560 144 805	12,2%	74 099 182	471 199 048	15,7%

Source : ITC, Trade map 2020, nos calculs.

Dans ce marché, seule l'Afrique du Sud réussit à écouler une part importante de ses produits vers le reste des pays (35% du total des exportations intra africaines). Le reste des principaux exportateurs du continent (Nigéria, Egypte, Côte d'Ivoire et Zimbabwe) totalisent 31% des exportations en Afrique, selon le Traclac (2020). Aussi, avec des tarifs de droits de douanes d'environ 6,1% en moyenne, il apparaît plus coûteux pour les pays de l'Afrique de commercer avec ses homologues¹⁰.

C'est pour répondre à ces préoccupations que l'Union Africaine (UA), lors de la 18^{ème} session de la Conférence des chefs d'Etats et de gouvernements, les 29 et 30 janvier 2012, a décidé de donner un coup d'accélérateur à son projet de création d'une Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf).

⁹ Trade law center, 2020. « The African Continental Free Trade Area. A traclac guide ». Consulté le 4 novembre 2020. <https://www.tralac.org/documents/resources/booklets/4062-afcfta-a-tralac-guide-7th-edition-august-2020/file.html>.

¹⁰ CAPC, CUA, CEA, 2018. « La Zone de libre-échange continentale africaine : Questions et réponses. » Consulté le 6 novembre 2020. https://au.int/sites/default/files/documents/36085-doc-qa_cfta_fr_160318_rev2.pdf.

Dans les lignes qui suivent, nous faisons une présentation de la Zlecaf et des opportunités qu'elle offre, explorons l'impact escompté de la création de cette Zone sur les économies africaines en général et du Cameroun, en particulier. Nous terminons en dressant les défis à relever par le Cameroun pour tirer profit de cet espace commercial.

I. Brève présentation de la Zlecaf

Le projet de la Zlecaf est l'un des plus emblématiques et prioritaires dans la marche vers l'intégration du continent et dont l'UA a instruit l'accélération de la mise en œuvre.

D'après le Centre africain pour les politiques commerciales (CAPC) de la Commission Economique des nations-unies pour l'Afrique (CEA), en association avec la Commission de l'Union africaine¹¹, la Zlecaf est un engagement des Etats à créer un système où :

- Les entreprises, les commerçants et les consommateurs africains ne paieront plus de droits de douane sur une grande variété (97%) de biens échangés entre pays africains ;
- Les commerçants disposeront d'un mécanisme visant à éliminer des charges occasionnées par des barrières non tarifaires ;
- Les fournisseurs de services auront accès aux marchés de tous les pays africains, à des conditions non moins favorables que les fournisseurs nationaux ;
- La reconnaissance mutuelle des normes, l'octroi de licences et la certification des fournisseurs de services permettront aux entreprises et aux particuliers de satisfaire plus facilement aux exigences réglementaires des différents marchés ;
- Les Etats parties pourront procéder à des recours commerciaux pour assurer la sauvegarde des industries nationales, si nécessaire ;
- L'existence d'un mécanisme de règlement des différends, pour le règlement de tout différend qui pourrait surgir entre les États parties dans le cadre de l'application de l'accord ;
- La construction d'un environnement plus propice pour la reconnaissance des droits de propriété intellectuelle en Afrique, les investissements intra-africains et la lutte contre les obstacles anticoncurrentiels.

La création de la Zlecaf rentre en droite ligne des aspirations énoncées par l'Agenda 2063 de l'UA « visant à créer un marché continental avec la libre circulation des personnes, des capitaux, des marchandises et des services essentiels pour le renforcement de l'intégration économique, la promotion du développement agricole, la sécurité alimentaire, l'industrialisation et la transformation structurelle économique. »¹²

Cet Accord a pour objectifs spécifiques principaux de :

- a) créer un marché unique pour les marchandises et les services, facilité par la circulation des personnes afin d'approfondir l'intégration économique du continent africain ;
- b) contribuer à la circulation des capitaux et des personnes physiques et faciliter les investissements en s'appuyant sur les initiatives et les développements dans les États parties et les Communautés économiques régionales (CER) ;

¹¹ Op cit.

¹² BAD (2018) « Accord portant création de la Zone de Libre –Echange Continentale Africaine » [en ligne] https://au.int/sites/default/files/treaties/36437-treaty-consolidated_text_on_cfta_-_fr.pdf

- c) poser les bases de la création d'une union douanière continentale à un stade ultérieur;
- d) renforcer la compétitivité des économies des États parties ;
- e) promouvoir le développement industriel à travers la diversification et le développement des chaînes de valeurs régionales, le développement de l'agriculture et la sécurité alimentaire ; et
- f) résoudre les défis de l'appartenance à une multitude d'organisations qui se chevauchent, et accélérer les processus d'intégration régionale et continentale.

Encadré 1 : Zone de libre-échange continentale africaine : caractéristiques principales

Zone de libre-échange continentale : caractéristiques principales

Accord portant création de la Zone de libre-échange continentale africaine	Protocole relatif au commerce des biens	<ul style="list-style-type: none"> • Élimination des taxes et des restrictions quantitatives frappant les importations • Obligation de traiter les importations non moins favorablement que les produits nationaux • Élimination des obstacles non tarifaires • Règles d'origine • Coopération entre les administrations douanières • Facilitation du commerce et du transit • Recours commerciaux, protection des industries émergentes et exceptions générales • Coopération sur les normes et la réglementation concernant les produits • Assistance technique, renforcement des capacités et coopération
	Protocole relatif au commerce des services	<ul style="list-style-type: none"> • Transparence de la réglementation régissant les services • Reconnaissance mutuelle des normes, des licences et des certifications des prestataires de services • Libéralisation progressive des secteurs des services • Obligation d'assurer aux prestataires de services étrangers un traitement qui ne soit pas moins favorable que celui accordé aux prestataires nationaux dans les secteurs libéralisés • Exceptions générales et exceptions relatives à la sécurité
	Protocole relatif au règlement des différends	<ul style="list-style-type: none"> • Règles et procédures régissant le règlement des différends dans la Zone de libre-échange continentale africaine
	Négociations de la deuxième phase	<ul style="list-style-type: none"> • Droits de la propriété intellectuelle • Investissement • Politiques de concurrence

Source : CAPC, CUA, CEA, 2018. « La Zone de libre-échange continentale africaine : Questions et réponses ». Consulté le 4 novembre 2020. https://au.int/sites/default/files/documents/36085-doc_qa_cfta_fr_160318_rev2.pdf.

Pour rendre opérationnelle la Zlecaf plusieurs étapes ont été franchies.

Au lancement à Kigali en mars 2018, 44 pays ont signé l'accord de la Zlecaf. Cet Accord devrait entrer en vigueur une fois que 22 pays aient ratifié l'Accord auprès du Président de la Commission de l'Union Africaine (CUA). Mais jusqu'à la date butoir (21 septembre 2018), seuls 6 pays (Ghana, Rwanda, Niger, Eswatini, Kenya, Tchad) avaient ratifié ou déposé des instruments de ratification.

Dès le sommet de Nouakchott, on savait que beaucoup de pays étaient réticents à ratifier l'Accord. D'abord, le Nigeria n'avait pas encore signé l'accord, à cause de la réticence des syndicats et de certains puissants opérateurs économiques locaux. Ensuite, parmi les premiers signataires, aucune puissance économique du continent_ Afrique du sud, Egypte, Algérie, Angola, Maroc, Soudan, Ethiopie, etc._ n'avait ratifié l'accord. Enfin, plusieurs petits pays craignaient que l'entrée

en vigueur d'un tel accord ne se traduise par la disparition de leur industrie naissante et peu compétitive.

A date, l'Accord a été signé par 54 pays et ratifié par 28. Parmi les réticents, on compte des acteurs de poids, la RDC et le Nigeria ayant signé mais pas ratifié le texte fondateur de la Zlecaf. Le 10 février 2020, le nouveau secrétaire général (le sud-africain Wamkele Mene) a été élu lors du 33^{ème} sommet des chefs d'État de l'Union africaine à Addis-Abeba.

La date de juillet 2020 avait été retenue pour le début de la phase des opérations de démantèlement. A cause des contraintes internes mais aussi de la pandémie du COVID-19, l'opérationnalisation de la Zone a été renvoyée à janvier 2021.

La première phase de ce projet porte sur la libéralisation du commerce des marchandises et des services et sur le règlement des différends. Cette première phase a été officiellement lancée le 7 juillet 2019 à Niamey. Les transactions commerciales dans le cadre de la Zlecaf débuteront en janvier 2021. La deuxième phase de la Zlecaf concerne les investissements, la concurrence et la propriété intellectuelle. Elle est en cours de négociation. Il ressort en effet du rapport de la 13^{ème} réunion des hauts fonctionnaires du commerce de la zone de libre-échange continentale africaine tenue le 23 Octobre 2020, que les cinq instruments opérationnels de la Zlecaf, à savoir, les règles d'origine, les concessions tarifaires, le mécanisme en ligne de surveillance et d'élimination des barrières non-tarifaires continentales, la plateforme panafricaine de paiements et de règlements numériques, et l'Observatoire africain du commerce, ne peuvent pas encore être utilisés. Parmi ceux-ci, les règles d'origine, dont 73% seulement sont convenues et calculées à un niveau de six chiffres à date ; les listes de concessions tarifaires dont le nombre reçu a été porté à 13, suite à la soumission par la CEMAC de son offre ect...

Zone de libre échange continentale africaine



II. Opportunités et impacts de la Zlecaf sur les économies africaines

Cet Accord est nécessaire pour l'intégration économique en Afrique, continent d'avenir.

En effet, la plupart des pays africains ont connu une croissance économique soutenue au cours des 15 dernières années, avec des taux de croissance annuelle dépassant parfois les 5%.

De plus l'Afrique recèle d'importantes ressources en matières premières, qu'elles soient d'origine agricole ou minérale et un potentiel énorme de croissance économique et de développement.

Elle dispose de plus de 60% des terres arables non encore exploitées au niveau mondial. Le sous-sol du continent est un véritable scandale géologique de par la diversité et les quantités de minéraux disponibles. Le potentiel d'énergie hydraulique est considérable ; le site congolais d'Inga à lui seul présente un potentiel d'énergie hydraulique non exploité de 40 000 MW, capacité suffisante pour couvrir les besoins de plusieurs pays du continent et à moindre coût.

L'Afrique dispose d'une population en pleine croissance estimée aujourd'hui à 1,2 milliard d'âmes, soit 26% de la population mondiale, et pouvant atteindre 2,5 milliards en 2050. Cette population se caractérise par sa jeunesse d'où un énorme potentiel de main d'œuvre et de consommateurs. La Zlecaf s'étendra donc sur un vaste marché représentant un produit intérieur brut de 2 500 milliards de dollars dans l'ensemble des 55 États membres de l'UA.

Du point de vue du nombre des pays participants, elle sera la plus grande zone de libre-échange du monde depuis la création de l'OMC. L'Afrique verra son économie croître deux fois plus rapidement que celle des pays développés.

L'intégration du continent en une zone d'échanges commerciaux unique offre de grandes possibilités aux entreprises commerciales et aux consommateurs dans toute l'Afrique et permet d'assurer un développement durable.

La CEA estime que la Zlecaf pourrait accroître le commerce intra-africain de 52,3 % en éliminant les droits de douane à l'importation, et le doubler si les obstacles non tarifaires sont également réduits.

La Zlecaf éliminera progressivement les droits de douane sur le commerce intra-africain, ce qui permettra aux entreprises africaines de négocier facilement sur le continent, de répondre aux demandes du marché africain et de profiter des avantages offerts par ce dernier.

Toutefois, les pays africains ont des configurations économiques différentes et les effets de la Zlecaf se feront donc sentir de diverses manières.

Alors que les pays africains relativement plus industrialisés sont bien placés pour tirer parti des opportunités qu'offrent les biens manufacturés, les pays moins industrialisés pourraient en tirer des avantages en s'intégrant dans les chaînes de valeur régionales. Ces dernières concernent les grandes entreprises qui s'approvisionnent auprès de petites industries à travers les frontières.

La Zlecaf facilitera la création de chaînes de valeur régionales en réduisant les frais commerciaux et en promouvant l'investissement.

Les pays agricoles peuvent profiter de la Zlecaf en répondant aux besoins croissants de l'Afrique en termes de sécurité alimentaire. Du fait de la nature périssable de nombreuses denrées

agroalimentaires. Ceux-ci bénéficieraient plus particulièrement des améliorations des délais de dédouanement et de la logistique de la Zlecaf

En baissant les droits de douane intra-africains sur les produits intermédiaires et les produits finis, elle créera des opportunités supplémentaires d'ajout de valeur pour les ressources naturelles et de diversification dans de nouveaux secteurs d'activité.

Les pays enclavés sont confrontés à des coûts de transport plus élevés et à des délais de transit imprévisibles. La Zlecaf offre des avantages particuliers à ces pays : outre une réduction des droits de douanes, elle prévoit d'inclure des dispositions sur la facilitation des échanges, le transit et la coopération douanière.

Il sera essentiel que la Zlecaf soit soutenue par des mesures et des politiques d'accompagnement.

Les pays les moins industrialisés pourront bénéficier de la mise en œuvre du programme dans le cadre du développement industriel accéléré de l'Afrique ; des investissements nationaux dans l'éducation et la formation pourront garantir que les compétences complémentaires nécessaires soient acquises.

Le Plan d'action de l'initiative de renforcement du commerce intra-africain est la principale mesure d'accompagnement de la Zlecaf. Il décrit les domaines dans lesquels des investissements sont nécessaires, comme l'information commerciale et l'accès à des financements, pour faire en sorte que les pays africains puissent tous bénéficier de la Zlecaf.

Pour s'attaquer aux obstacles qui entravent la circulation des biens et des services, il est absolument nécessaire de développer les investissements dans des réseaux transfrontaliers de transport, d'énergie, d'eau mais aussi des technologies de l'information et de la communication. Le projet de développement des infrastructures dont les 51 programmes ont vocation à parfaire l'interconnexion, l'intégration et la transformation du continent africain, constitue une étape importante dans cette direction et une grande opportunité d'investissement. L'accélération de la transformation économique du continent à travers la création de la Zone de libre-échange continentale et la mise en œuvre des autres programmes de l'Agenda 2063 s'accompagnera nécessairement du développement d'un marché financier Africain et de l'accès accru de l'Afrique au marché financier mondial, une autre opportunité d'investissement.

En fin de compte, le succès de la Zlecaf dépendra amplement de la manière dont le continent abordera le problème de la gouvernance économique et politique, réglera les conflits civils et s'emploiera à approfondir les réformes économiques et sociales nécessaires.

III. Impact; potentiels sur l'économie du Cameroun

A terme (2035), l'augmentation la plus importante du revenu du Cameroun (8%), résulterait de la décision de lever en même temps les barrières tarifaires, les barrières non tarifaires et de mettre en œuvre des politiques de facilitation du commerce.

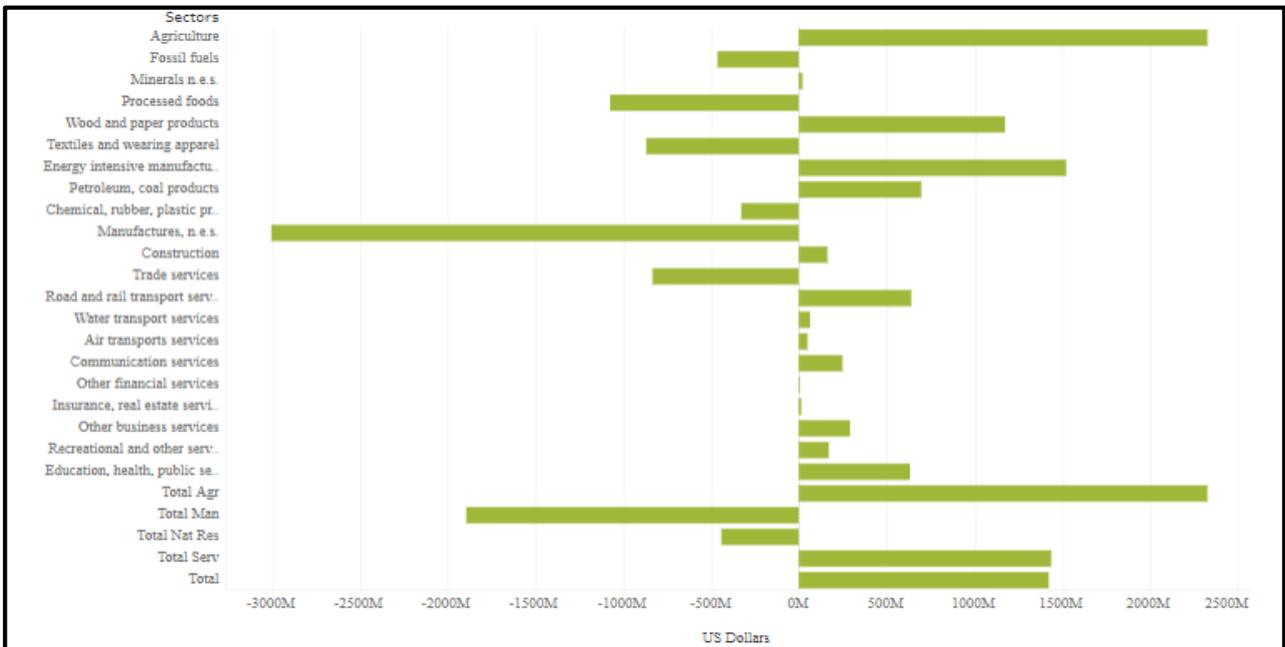
Graphique 25 : Effet de l'Accord sur le revenu national



Source : <https://www.banquemonde.org/fr/topic/trade/publication/the-african-continental-free-trade-area>

Sur la production sectorielle, la figure 4 montre que le secteur manufacturier subirait une perte d'environ 1,891 milliards de dollars suite à la mise en œuvre de l'Accord, tandis que les secteurs agricoles et des services enregistreraient des gains de 2,323 milliards et de 1,438 milliards de dollars environ.

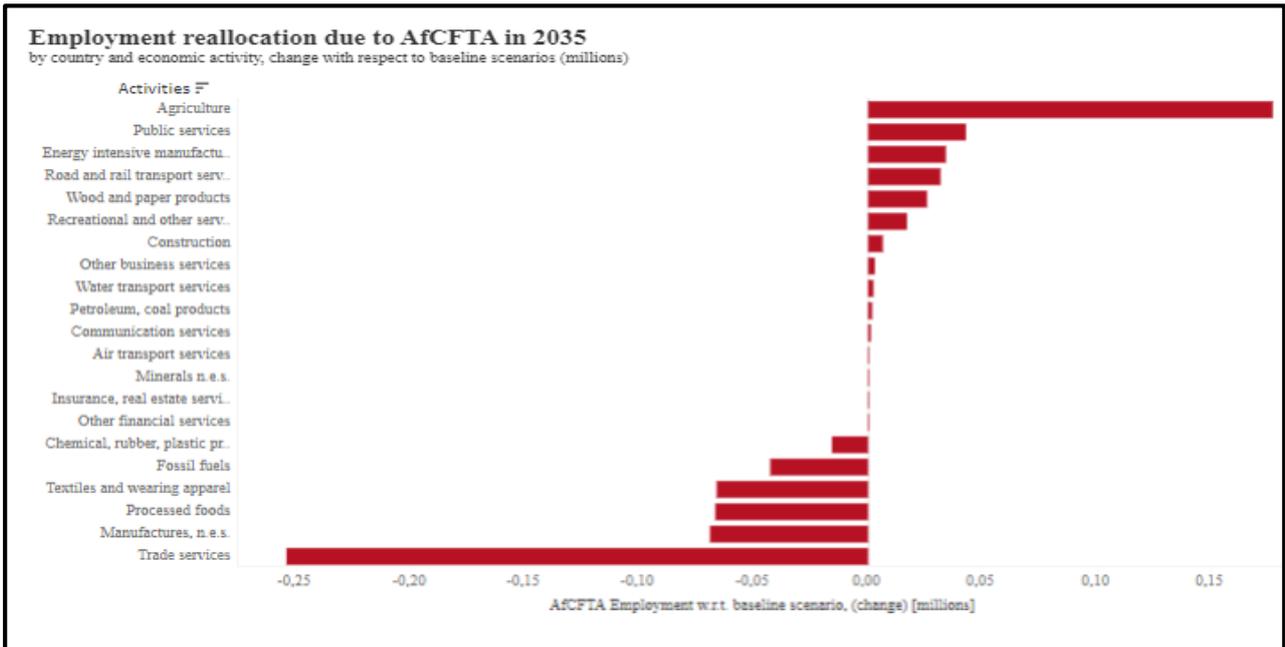
Graphique 26 : Variations du produit suite à la mise en œuvre de l'Accord



Source : <https://www.banquemonde.org/fr/topic/trade/publication/the-african-continental-free-trade-area>

Enfin sur l'emploi, la mise en œuvre de l'Accord occasionnerait des pertes d'emplois importantes dans plusieurs secteurs, notamment dans celui des services commerciaux (25%), dans l'industrie textile (6,9%) et alimentaire (6,7%). En revanche une augmentation d'emplois est attendue dans le secteur agricole (17,7%), dans les services publics (4%)

Graphique 27 : Effet de la mise en œuvre de la Zlecaf sur l'emploi



Source : <https://www.banquemonddiale.org/fr/topic/trade/publication/the-african-continental-free-trade-area>
Comment en tirer profit ?

Les résultats ci-dessus présentés ouvrent la voie à la réflexion sur les stratégies à mettre en œuvre pour tirer meilleur parti de l'Accord. Le fruit de cette réflexion sera exposé de façon générale, en insistant sur ce que le Cameroun peut mettre en œuvre pour améliorer ses gains.

IV. Défis à relever par le Cameroun pour tirer profit de la Zlecaf

La Zone doit être efficacement opérationnalisée et soutenue par des mesures complémentaires qui en feront un vecteur de développement économique. De façon générale, le succès et la pérennité de la Zlecaf passeront par le développement des politiques cohérentes.

Au-delà de la Zlecaf, la problématique majeure du Cameroun est de trouver le trend positif des exportations qui demeurent la pierre angulaire de la croissance de son économie.

Aussi pour tirer profit de cette Zone, les réponses doivent venir des pouvoirs publics mais aussi du secteur privé.

4.1- Rôle de l'Etat

Si certaines unités productives peuvent trouver leur compte dans cet espace économique, les entreprises vulnérables et qui souffrent de difficultés structurelles résisteront faiblement. Il en est de même pour les entreprises qui pâtissent d'un déséquilibre financier chronique, souffrent parfois de la morosité du marché, de certains monopoles, d'une concurrence inégale.

L'Etat devrait donc envisager des mesures d'appui en faveur des entreprises exportatrices, et en particulier des PME. Il devient important de développer des programmes spéciaux de soutien et d'encadrement des PME, afin de leur permettre d'améliorer leurs techniques de production pour s'adapter aux exigences des marchés internationaux.

Une autre voie serait la commande publique. Le Gouvernement a une vision institutionnelle du sujet, donc trop éloignée du terrain. Résultat, les réponses proposées sont le plus souvent inadaptées, voire dangereuses et en décalage avec les attentes des entreprises et le fonctionnement de notre économie. Les PME produisent près de 50% des richesses nationales mais ne représentent que moins de 20% de l'achat public. Le poids des PME devrait être relevé (à plus de 25%), en réformant la politique nationale en matière de commande publique. Cet accès à la commande publique des PME doit être accompagné des mesures gouvernementales pour qu'elles ne subissent plus des retards dissuasifs de paiement, à l'origine de la défaillance de plusieurs d'entre elles.

Au regard de la faible compétitivité de l'économie, mesurée par l'ampleur du déficit de la balance commerciale, le Cameroun n'a d'autre choix que de poursuivre son industrialisation pour devenir compétitif et vendre par exemple des produits à fort contenu technologique.

La transformation produit une valeur ajoutée locale, en créant de nouveaux emplois et en favorisant une meilleure distribution des revenus. En plus de la sauvegarde des produits transformés traditionnels, il faudrait développer de nouveaux produits transformés à partir des matières premières locales.

Le Gouvernement devrait prendre une option fondamentale : doter chacun des 48 départements hors chef-lieu de région d'une petite ou moyenne entreprise industrielle qui valorise les matières premières locales. Il est par ailleurs primordial d'améliorer la qualité du "made in Cameroon" et d'augmenter les capacités de stockage ou d'orienter des jeunes agriculteurs vers des terres où le rendement est élevé.

Pour pallier à l'insuffisance de financement de l'industrie, des banques spécialisées dans le financement des activités agricoles et dérivées doivent être créées ou opérationnalisées.

Ces banques doivent accorder des crédits aux agriculteurs et aux entreprises industrielles à des taux d'intérêt compétitifs, tout en utilisant l'Etat comme garantie.

L'Etat peut jouer un rôle majeur en soutenant les producteurs et particulièrement les jeunes entrepreneurs.

Il faudrait exploiter toutes les capacités et potentialités disponibles aux fins d'explorer de nouveaux débouchés extérieurs, de consolider le positionnement des produits camerounais et d'utiliser les nouvelles technologies modernes en matière de marketing. Les Missions diplomatiques du Cameroun en Afrique seront mises à contribution pour favoriser la recherche de débouchés pour les exportations de nos entreprises et attirer les investisseurs étrangers sur le territoire national.

Le Gouvernement devrait mettre en place une stratégie pour renforcer la capacité des entreprises et les accompagner dans la conquête des marchés extérieurs, ou pour contribuer à l'émergence des cadres nationaux compétents, capables de conseiller efficacement les entreprises dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs stratégies à l'exportation.

L'assistance technique et le renforcement des capacités, notamment le cadre institutionnel et la mise en valeur des ressources humaines sont des éléments clés du développement commercial.

Au total, il est important pour l'Etat d'apporter des réponses adéquates à l'insuffisance des infrastructures, au difficile accès au financement et aux technologies, à l'insécurité et au mauvais climat des affaires. Il est tout aussi important : 1) de mettre en place un cadre institutionnel approprié, et retenir un niveau pertinent de politique industrielle; 2) d'évaluer systématiquement des incitations pour faciliter la prise de décisions éclairées ; 3) de poursuivre les efforts de développement des infrastructures de mise en marché et de transformation des produits locaux ; 4) d'accroître les différentes productions en généralisant l'utilisation de semences améliorées hybrides végétales et animales d'une part et en augmentant le poids des produits transformés d'autre part, afin d'accroître le taux de commercialisation ; et 5) de soutenir l'avènement des banques spécialisées dans le financement des activités agricoles et industrielles.

Le Gouvernement devrait poursuivre la mise en œuvre des mesures de facilitation au commerce et intensifier le rattrapage du gap infrastructurel pour doper la compétitivité hors prix. Cela passe en premier par l'allègement des procédures administratives. Selon Hadegbe (2018)¹³, les exigences procédurales et la paperasserie en matière commerciale sont de réelles entraves autant à l'importation ou à l'exportation de biens et services, qu'à la mobilité des capitaux et des personnes. Des procédures complexes engendrent des coûts et rallongent le temps de livraison, ce qui entache la compétitivité hors prix et fait manquer les opportunités d'exportations des producteurs. Par contre, des procédures connues et simplifiées peuvent même servir d'avantage comparatif pour les producteurs, en reliant les possibilités d'exportations au succès à l'exportation.

Pour le Gouvernement, l'amélioration du climat des affaires reste la trame de fonds

Les enquêtes de conjoncture menées par l'Institution consulaire indiquent que l'environnement des affaires actuel est défavorable au développement du secteur privé. En effet, en dehors des chocs qui heurtent souvent l'économie, la fiscalité est la composante la plus défavorable à la création et au développement des affaires.

Aussi, pour tirer profit de l'Accord, il convient de poursuivre les efforts d'amélioration du climat des affaires. Cela pourrait passer par la mise en œuvre d'une fiscalité au soutien de la compétitivité certes, mais surtout par la pacification des zones en crise, où les conflits avaient déjà provoqué un détournement de commerce.

De fait, les crises sécuritaires sont de nature à limiter la création de commerce occasionnée par l'ouverture commerciale, et à favoriser son détournement. Selon les études¹⁴, il y a augmentation du bien être des ménages, si les effets commerciaux d'une couverture commerciale tendent davantage vers la création de commerce que vers son détournement.

Tirer profit de l'Accord portant création d'une zone de libre-échange continentale suppose sa bonne maîtrise, ainsi que celle de ses instruments. Une participation réussie à l'Accord sera tributaire de la bonne compréhension par les parties prenantes, de ses enjeux, des risques et des opportunités qu'il présente. Il conviendrait d'organiser de vastes campagnes de sensibilisation des

¹³Hadgbe, Donald Wolfgang (2018). « Croissance africaine. Des attentes à l'émergence de nouvelles puissances », dans De la défiance aux défis. L'ère des grands bouleversements, Institut Amadeus (Page consultée le 7 août 2019), Rapport 2018, [en ligne], file:///Users/charliemballa/Downloads/Rapport_2018_Institut_Amadeus.pdf

¹⁴ Viner (1950), *The customs Union issue*, et CEA et al. ,2017

principales composantes du secteur privé (entreprises, groupements d'entreprises, organisations du secteur privé...).

4.2- Rôle des Entreprises

Les entreprises camerounaises doivent mettre tout en œuvre pour innover. Pour aspirer au rang d'entreprise innovatrice, il faut acquérir et maintenir une excellente connaissance de son univers et de ses façons de fonctionner. L'entreprise doit poser un diagnostic sur sa situation. Elle doit connaître : 1) les possibilités de son secteur d'activité; 2) les difficultés qu'elle risque d'éprouver; 3) sa position exacte dans son secteur d'activité.

Une analyse détaillée de tous ces aspects permettra à l'entreprise de saisir les occasions d'affaires qui se présentent et de comprendre les enjeux particuliers auxquels elle est confrontée. Autrement dit, elle doit placer aux cœurs de ses actions la veille stratégique. Cette veille permet notamment : i) d'anticiper plutôt que de réagir; ii) de déceler de nouvelles occasions d'affaires; iii) de faire de meilleurs choix technologiques; iv) de maximiser les investissements en recherche et développement.

Le secteur privé devrait donc s'engager dans la transformation structurelle (autour de l'augmentation de la production, l'amélioration des techniques et des méthodes de production, l'acquisition par les producteurs des compétences diverses) dans le domaine agricole et surtout industriel.

Les entreprises doivent non seulement continuer l'amélioration de la qualité de leurs produits et de leurs services, mais également, donner la priorité à la maîtrise des coûts de production en révisant l'ensemble des processus de fabrication.

Avec le soutien des pouvoirs publics, les entreprises industrielles doivent mettre l'accent sur l'innovation et déployer l'esprit entrepreneurial afin de renouveler et d'assurer avec pérennité, la création de valeur ajoutée.

Les freins au développement économique sont, entre autres, la faible efficacité de l'administration publique, l'insuffisance de l'investissement privé, des entrepreneurs existants plus préoccupés à consolider ce qui existe et ayant perdu l'appétit pour le risque, l'absence d'une masse critique d'entrepreneurs nécessaires pour faire avancer le pays et la faiblesse du sens d'appartenance et d'engagement au succès de l'entreprise pour laquelle on travaille.

La Zlecaf sera bénéfique pour le Cameroun si le patronat est plus imaginatif, plus ouvert et plus visionnaire avec en son sein des hommes et des femmes qui pensent juste et voient grand.

Conclusion

La Zlecaf sera un espace concurrentiel dans laquelle seules ne s'en sortiront que les entreprises compétitives. L'apport de l'Etat sera salubre dans l'amélioration de l'offre infrastructurelle et l'amélioration du climat des affaires, ainsi que dans la mise en œuvre de politiques de soutien à la mise à niveau des entreprises et à l'innovation.

Le secteur privé devrait travailler dans la perspective de l'augmentation de la productivité de ses facteurs via l'utilisation d'outils et de procédés innovants en vue de la fourniture de produits

abondants et de bonne qualité. Le Cameroun devrait investir autant dans la transformation structurelle de son économie, que dans une spécialisation bénéfique.

En définitive, pour que le Cameroun tire profit de la Zlecaf, il est important de mettre en œuvre un ensemble de mesures structurelles portant sur la recherche, l'innovation, la qualité de la formation, etc. Cela suppose aussi l'adoption des mesures appropriées pour diversifier l'économie, rendre fluide la circulation des facteurs de production, lever les tracasseries administratives et policières et surtout, pour densifier les infrastructures de communication. Une bonne intégration à la Zlecaf est aussi tributaire de la présence d'entrepreneurs privés qui décident d'investir, de prendre des risques, de créer des entreprises et de les faire croître.

ANNEXE : LA CCIMA EN ACTION EN 2019





Cette partie du rapport sur la situation économique présente de manière sommaire, quelques actions phares de l'Institution Consulaire au cours de l'année 2019. Ces actions découlent de la mise en œuvre du projet de performance du triennal (2019 – 2021) pour l'exercice 2019.

1. Organisation des réunions statutaires

Au cours de cette année, deux (02) sessions du Bureau Exécutif ont été organisées. La première s'est tenue le 19 juin 2019 au siège de la CCIMA et a débouché sur plusieurs résolutions, parmi lesquels, la résolution N° 00258/CCIMA/BE du 19 juin 2019 portant mise sur pied d'un Comité interne chargé de mener une réflexion sur l'avenir de la CCIMA. Cette résolution visait à proposer des mesures urgentes à prendre afin de doter l'Institution Consulaire de ressources pérennes adéquates. La deuxième session du mois de décembre 2019 était consacrée à l'examen des comptes et des états financiers des exercices 2011, 2012, 2013 et 2014. Le projet de performance et le projet de budget programme de l'exercice budgétaire 2020 ont été également soumis à l'appréciation des membres du Bureau. Ces documents seront soumis à l'adoption de l'Assemblée Plénière programmé en janvier 2020.



2. Contribution à l'amélioration du climat des affaires

Cameroon Business Forum : la dixième édition du Cameroon Business Forum a été organisée le 18 mars 2020. La CCIMA a été impliquée autant dans la préparation que dans la tenue du Forum, en participant aux réunions de cadrage de l'intervention du secteur privé, d'où il est notamment ressorti une répartition des rôles entre les différents participants du secteur privé. Au cours du Forum, le secteur privé représenté par la CCIMA a pu délivrer une allocution à l'ouverture, puis la présentation d'un exposé sur la stratégie optimale d'exportation à adopter dans la perspective de l'atteinte de l'émergence. L'implication de la Chambre s'est également fait ressentir dans ses contributions lors des autres tables-rondes.



Plan Directeur d'Industrialisation : en 2019, la Chambre consulaire a été consultée pour faire ses propositions de projets pouvant rentrer dans la mise en œuvre du Plan Directeur d'Industrialisation (PDI). Pareillement, les responsables de l'Institution ont participé aux « consultations participatives au titre de la seconde phase des travaux de planification de la seconde phase de la vision 2035 ».

Concertation secteur privé/ secteur public : les réunions de concertation de type secteur privé/secteur public sont, pareillement, un champ d'expression important de l'Institution. Dans ce registre, la CCIMA a organisé le 12 mars 2019, une réunion impliquant les services techniques du ministère des finances et deux associations de commerçants se plaignant des taux de droits d'accises en vigueur, lesquels favoriseraient le commerce illicite et la contrebande. Cette rencontre a connu la participation des responsables de la Direction Générale des Douanes (DGD), les associations des commerçants, des syndicats de la société civile. Elle a débouché sur des recommandations qui ont été transmises à la haute hiérarchie.

3. Centre d'Arbitrage et de Médiation de la CCIMA

En attendant le démarrage effectif du Centre d'Arbitrage et de Médiation, Plusieurs séances de travail ont été organisées avec les responsables du PACOM (Programme d'appui à l'amélioration de la compétitivité de l'Economie) et du CAON-FED (Cellule d'appui à l'ordonnateur national du Fond Européen de Développement), dans le but d'obtenir l'accompagnement technique et financier du Centre, voulu comme une structure de règlement rapide et moins coûteuse des conflits.

4. Diffusion de l'information économique et commerciale

La deuxième phase de la mise à jour du fichier des entreprises dans les dix régions du Cameroun a permis d'actualiser les données sur deux mille trois cent quatre-vingt-cinq (2385) entreprises du fichier consulaire de la CCIMA, portant ainsi à sept mille cent quatre-vingt-quatre (7184) entreprises dont les données sont à jour dans la base de données en 2019.

En 2019, trois réunions du Comité Scientifique de l'Observatoire Economique de la CCIMA se sont tenues et ont débouché sur la production et la diffusion dans les deux langues nationales de : la note de conjoncture du deuxième semestre 2018, celle du premier semestre 2019, le Baromètre des PME, édition 2019, le rapport sur la situation économique du Cameroun en 2018. Ce rapport disponible en ligne sur le site web de la CCIMA a été imprimé en deux mille (2000) exemplaires et distribué aux acteurs et partenaires économiques.



5. **Projet du Centre de Ressources Professionnelles sur les métiers du cuir de Maroua**

Le Gouvernement du Cameroun à travers la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun envisage de construire un centre de ressources professionnelles sur les métiers du cuir à Maroua sur un terrain d'environ 1100 m² au lieu-dit DOUGGOY. Ce Centre est conçu comme un lieu d'animation économique, de formation, de perfectionnement, et de services à la petite entreprise. C'est un outil de formation et de structuration professionnelle, qui va s'appuyer sur une volonté de mutualisation de ressources et de construction de partenariats pour améliorer le positionnement des petites entreprises sur les marchés locaux, régionaux et internationaux via le développement du commerce équitable.

Relativement au projet de construction du centre de ressources professionnelles des métiers du cuir, l'on note que le cabinet commis pour réaliser les études architecturales a remis sa copie. Les études géotechniques et architecturales réceptionnées ont été transmises au mois à la Cellule Juridique et des Marchés Publics dans la perspective de l'élaboration du Dossier d'Appel d'Offre (DAO) de construction de l'immeuble devant abriter le CRP de Maroua.

6. **Construction des entrepôts publics dans les différents Ports du Cameroun**

Entrepôt au Port Autonome de Kribi : la CCIMA a obtenu du Port Autonome de Kribi un avis d'occupation lequel a permis la réalisation du business plan sommaire du projet de construction des entrepôts publics au Port Autonome de Kribi grâce auquel le projet a été jugé éligible aux contrats de partenariat par le CARPA. Pour l'heure, un avis de soutenabilité budgétaire du MINFI a été sollicité et la suite est attendue.

Entrepôt au Port Autonome de Douala : Pour ce qui est du projet de construction des entrepôts publics au PAD, la Chambre a obtenu du Premier Ministère la désignation, par communiqué n°001/CAB/PM du 18 février 2019, de l'adjudicataire du Contrat de partenariat dudit projet. Ce qui a amené, le Président de la CCIMA à créer un groupe de travail chargé de la conduite des négociations des termes du contrat de partenariat avec l'adjudicataire, Les annexes du contrat sont en cours de finalisation conjointement entre les ingénieurs du partenaire privé et la Cellule des Projets tandis que les négociations pour la signature de l'AOT sont en cours.



7. Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre de Penja

Le projet d'appui à l'amélioration de la qualité des produits de l'Indication Géographique Poivre de Penja a connu une avancée significative avec la notification du Fonds pour l'Application des Normes et le Développement du Commerce (STDF) annonçant le 02 avril 2019, le don 494 876 euros pour la réalisation du Programme STDF PG 593 « Amélioration de la qualité sanitaire et phytosanitaire du poivre de Penja pour son accès aux marchés ». Cette notification procède d'une réponse favorable du STDF à la requête initiée par la CCIMA en lien avec le Groupement représentatif Poivre de Penja, qui a décidé de financer environ 70% des opérations de mise en œuvre du projet suscité dont le coût global est de 720 846 euros sur une durée de trois années. Le Comité de Liaison Europe, Afrique, Caraïbes et Pacifique (COLEACP) est l'organisme de mise en œuvre du projet. Avec la participation effective de toutes les parties prenantes (STDF, IGPP, COLEACP, CCIMA...) de ce programme, la réunion de lancement officielle dudit programme a eu lieu le 26 Octobre 2019 au siège de la CCIMA à Douala. Ce lancement avait été précédé d'une série d'audiences à l'AFD, à la Délégation de l'Union Européenne, au Ministère du Commerce et au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER). La première réunion du Comité de Pilotage du Programme s'est également tenue le 27 Octobre 2019 au siège de l'IGPP à Penja. Toutes les parties prenantes y étaient représentées.

8. Activités des Centres de Gestion Agréé

Depuis quelques années, la Chambre tente de dynamiser le fonctionnement des différents Centres de Gestion Agréée (CGA) pour permettre aux entreprises de bénéficier des avantages fiscaux liés au statut d'adhérent au CGA et de nouvel entrant dans les marchés. A cet effet, les actions de sensibilisation et d'assistance des opérateurs économiques se sont poursuivies tant au siège que dans les Délégations régionales, ainsi qu'au Centre d'Incubation Pilote où un atelier de sensibilisation a été organisé à l'attention des incubés du Centre. La région de l'Adamaoua s'est distinguée en effectuant régulièrement les déclarations de vingt-cinq (25) de leurs adhérents au CGA. Avec le déplacement de la Délégation Régionale de la CCIMA pour le Sud d'Ebolawa pour Kribi, des caravanes de sensibilisation des opérateurs économiques ont permis d'avoir de nouvelles adhésions au CGA de Kribi.



9. Création des clubs des jeunes entrepreneurs

Dans la logique proactive de formation des futurs entrepreneurs camerounais, la CCIMA a entrepris de mettre sur pied, en collaboration avec les structures universitaires et instituts privés d'enseignement supérieur, des "clubs d'entrepreneuriat". L'idée est de créer une plateforme d'échanges dans laquelle, non seulement les informations et la méthodologie nécessaire à la mise en œuvre des projets de création d'entreprises seront communiquées, mais aussi, au travers de laquelle les jeunes pourraient souscrire et bénéficier d'ateliers de formation et de renforcement de capacités en matière de maturation de leurs projets et ainsi, pérenniser leur structure, une fois créée. Les clubs sont conçus pour être des formes revisitées d'incubateurs d'entreprises où tout jeune désireux d'entreprendre trouvera un écosystème favorable à la maturation de ses idées de projets.

10. Les actions de renforcement des capacités des opérateurs économiques

Le déploiement de l'ingénierie de la formation a permis, au cours de l'année analysée, l'organisation satisfaisante d'une formation consulaire en management des projets et d'un sur les Ateliers Préalables à l'Installation au Cameroun (APIC). Les Ateliers Préalables à l'Installation au Cameroun ciblait, par contre, les porteurs de projets et plus globalement, les entrepreneurs. Il a eu pour siège la Salle de conférences de la CCIMA à Douala et s'est également déroulé en trois (03) jours, du 18 au 20 septembre 2019. Le travail de mobilisation des organisateurs a permis d'enregistrer quatorze (14) participants, dont six (06) femmes.

La formation en management des projets a été conjointement animée par un cadre de la Direction des Etudes de la CCIMA et des Consultants certifiés d'un cabinet en management des projets. Elle s'est déroulée en trois (03) jours (du 28 au 31 mai 2019) au siège de la CCIMA et a connu la participation treize (13) opérateurs économiques dont quatre (04) femmes. Elle était ouverte aux personnels d'entreprises qui sont en charge la gestion des projets.



11. Prix Pierre Castel et Programme de résidence entrepreneuriale Bordeaux - Afrique

Prix Pierre Castel : la CCIMA a participé en 2019, à l'organisation (lancement de l'appel à candidature, sensibilisation, monitoring...) de la deuxième édition du Prix Pierre Castel, non sans continuer le suivi du lauréat de l'année 2018. L'activité a permis de réceptionner cinquante-deux (52) dossiers de candidatures dont l'analyse, par le Jury de Bordeaux, le 02 septembre 2019, a débouché sur la sélection de trois (03) candidatures. Ce prix d'une valeur de dix (10) millions de FCFA vise à encourager les projets innovants des jeunes entrepreneurs africains dans plusieurs filières, notamment l'agro-industrie. Pour 2019, la lauréate est une femme, médecin de formation, engagée dans la production et la vulgarisation de la tisane de Moringa à des fins thérapeutiques.

Programme de résidence entrepreneuriale Bordeaux-Afrique : dans le même registre, la Chambre a participé le mois de mars 2019 à la sensibilisation, au monitoring, et à la sélection des candidats dans l'organisation du Programme de Résidence Entrepreneuriale Bordeaux-Afrique. Programme grâce auquel des jeunes sont sélectionnés en raison de leurs projets, talents et compétences afin de bénéficier d'un renforcement de capacités dans la métropole de Bordeaux, en France. Comme résultats pour cette activité, la CCIMA a enregistré neuf (09) candidatures et a fait deux lauréats qui ont été désignés pour effectuer leurs stages du 02 au 15 Juin 2019 à Bordeaux en France.



12. Formation des jeunes au Centre d'Incubateur Pilote

Au CIP, l'incubation de 37 jeunes « agri preneurs¹⁵ » a été lancée dans le cadre du Programme de développement des chaînes de valeur (PDCVA). De même, dans le cadre du Programme PEA-Jeunes, le CIP a formé par la méthode d'incubation 77 Jeunes dans les métiers de la transformation agroalimentaire et métiers connexes, avec à la clé, 77 plans d'affaires bancables élaborés et 76 Jeunes start-uppeurs financés dont 27 sont installés et en activité. Parallèlement, les programmes de valorisation des fibres de manioc avec la mélasse et de valorisation des épiluchures de manioc pour fabriquer la provende ont été lancés et suivent leur cours.

13. Business Debate

Dans la perspective de favoriser les échanges d'expérience entre les entreprises, la première édition du « business debate » a été organisée le 03 décembre 2019 au siège de la CCIMA à Douala. L'activité qui avait pour thème : « pourquoi et comment faut-il améliorer le fonds de roulement des PME camerounaises pour renforcer leur existence », a connu la participation de quinze (15) opérateurs économiques.

14. Partenariat Bureau de Mise à Niveau (BMN), ANOR et la CCIMA

Le travail effectué dans le cadre de l'exécution du plan d'action conjointement élaboré par la CCIMA et ses partenaires, notamment le BMN et l'ANOR, s'est matérialisé par la participation de

¹⁵ Terme employé pour désigner les entrepreneurs agricoles

la CCIMA aux travaux de lancement du Programme d'Industrialisation et de Valorisation des Produits Agricoles (PIVPA) et de la désignation des points focaux CCIMA/PIVPA qui se sont respectivement déroulés le 15 mars et le 25 juillet 2019 dans la salle de conférences du BMN à Yaoundé. Ce sont ces travaux qui ont ensuite permis à la l'Institution Consulaire de participer, via ses dix (10) Délégations Régionales, aux processus de sélection, de formation et de déploiement sur l'étendue du territoire, des stagiaires recrutés par ledit Programme, aux fins de profilage des entreprises ciblées. Un séminaire de sensibilisation des acteurs des huit (08) filières prioritaires du secteur agroalimentaire ciblées par le BMN a été organisé avec l'appui de la CCIMA dans la salle de conférences de son immeuble siège à Douala.

Pour ce qui est de la mise en œuvre du plan d'action CCIMA-ANOR, notons qu'elle a conduit la CCIMA à participer, le 16 octobre 2019, à un séminaire de sensibilisation sur les normes rendues d'application obligatoire pour les produits pétroliers.



15. Forum des investisseurs internationaux (F2i)

La deuxième édition du Forum des investisseurs internationaux s'est tenue du 08 au 09 octobre 2019 sous le haut patronage du Ministre de tutelle, le ministre de l'industrie, des mines et du développement technologique. Ce forum a permis de présenter aux investisseurs tant nationaux qu'étrangers 45 projets publics et privés d'une enveloppe globale d'environ 118 milliards FCFA. Ces projets concernent le raffinage pétrolier, l'eau et l'énergie, l'aménagement du territoire, la santé, les TIC, l'agro-industrie, l'industrie pharmaceutique, l'exploitation minière, l'imprimerie industrielle ou encore le transport et l'hôtellerie.

En filigrane le forum s'est articulé autour : (i) d'un Cycle de conférences inaugurales sur l'environnement des affaires au Cameroun au cours duquel l'Agence de Promotion des Investissements (API), le Cadre d'Appui à la Réalisation des partenariats Public-Privé (CARPA) et la COFACE sont intervenus respectivement sur « Les opportunités d'investissements au Cameroun pour les entreprises étrangères », « Investir au Cameroun : Opportunités et atouts du Partenariat Public-Privé », et ; « Investir au Cameroun : Quels risques ? Comment les garantir ? » ; (ii) des rencontres B to B précédés par la présentation par leurs promoteurs des projets tant publics, parapublics que privés ; (iii) d'une Cérémonie de signature des MoU.

Le site web de la manifestation reste fonctionnel, lequel permettrait de continuer à rendre visible les projets n'ayant pas trouvé des partenaires techniques et financiers immédiats.



16. Participation aux manifestations commerciales et économiques

La participation de l'Institution Consulaire aux manifestations économiques et commerciales organisées par les partenaires institutionnels ou privés vise généralement à mieux prospecter ou à mieux faire connaître le savoir-faire camerounais. Les actions, dans ce cadre, vont de la participation à l'organisation de l'évènement, à la sensibilisation des opérateurs économiques à y participer, ou à l'animation de stands promotionnels en marge de la manifestation.

Au cours de l'année 2019, la CCIMA a participé au Salon Promote 2019, au salon méditerranéen du bâtiment (MEDIBAT) de SFAX, en Tunisie, au salon d'agriculture, d'élevage et des produits laitiers de Diyarbakir en Turquie, ainsi qu'au Forum des Hommes et Femmes d'affaires entre le Japon et le Cameroun, du 17 au 22 juin 2019 à Oita au Japon, sur invitation du Président de la « Friendship Association Between Cameroon and Oita » .

La collaboration s'est poursuivie avec les différents partenaires en vue de l'organisation du salon dénommé « les Industrielles », et de la participation du secteur privé camerounais au Cameroon Investment Forum (CIF) 2019, au FOCAB, à BATIMAT, à la Foire universelle Expo Dubaï 2020 aux Emirats Arabes Unis (EAU), ainsi qu'à l'exposition universelle de Milan.

Bibliographie

- ✚ BAD : Perspectives Economique en Afrique, janvier 2020 ;
- ✚ BEAC : Rapport sur la Politique Monétaire, mars 2020 ;
- ✚ FMI : Perspectives de l'Economie Mondiale, juin 2020 ;
- ✚ FMI : Indexe Statistiques des Perspectives Economiques Mondiale, avril 2020 ;
- ✚ MINFI : DP/DGB, Rapport sur l'exécution du budget 2019, rendu public en juillet 2020 ;
- ✚ OMC : Commerce et estimations consensuelles pour le PIB historique ;

Webographie

- ✚ https://www.wto.org/french/news_f/pres20_f/pr855_f.htm

Comité de rédaction

Directeur de Publication

M. EKEN Christophe

Superviseur

M. Halidou BELLO

Coordonnateur de la rédaction

M. YEMENE Samuel

Comité scientifique

Dr ETOUNGA MANGUELE Daniel

Pr BAYE MENJO Francis

Pr ATANGANA ONDOA Henri

Pr FOMBA KAMGA Benjamin

Dr MBANGA KASSI HEMO J.P. Olivier

Dr. EMINI Arnault Christian

M. NKOU Jean Pascal

M. YEMENE Samuel

M. YANGAM Emmanuel

M. OUSMANOU NGAM

Secrétariat Technique

Chef de Secrétariat Technique

KOFFO Pierre

Membres du Secrétariat

ARETOUYAP Amamatou

EKODO Jules Christian